

Académie de l'OMPI Programmes d'enseignement, de formation et de perfectionnement 2023





Académie de l'OMPI Programmes d'enseignement, de formation et de perfectionnement 2023

Avant-propos du Directeur général

À l'OMPI, nous sommes convaincus que la propriété intellectuelle est l'affaire de chacun, où qu'il soit. La propriété intellectuelle, et le rôle qu'elle joue dans la promotion de l'innovation et de la créativité, n'est pas seulement un outil efficace pour stimuler l'activité des personnes, des entreprises et des communautés dans le monde entier, elle est également un moyen de transformer le rêve en réalité.

Par conséquent, il est crucial que les connaissances et les compétences en matière de propriété intellectuelle soient accessibles à toutes et à tous. L'Académie de l'OMPI est le leader mondial en matière de formation à la propriété intellectuelle, notamment pour les participants des pays en développement, des pays les moins avancés et des pays en transition. Ainsi, l'Académie de l'OMPI peut s'enorgueillir d'atteindre les populations du monde entier et d'avoir accueilli son millionième participant en 2021.

La propriété intellectuelle ne peut rester dans une dimension verticale technique qui n'intéresse qu'une poignée de spécialistes de la propriété intellectuelle alors que l'innovation et la créativité s'ouvrent davantage au monde et évoluent rapidement. Elle doit devenir un puissant catalyseur d'emplois, d'investissements, de croissance des entreprises et, en définitive, de développement économique et social pour tous les pays du monde. À cet égard, l'OMPI œuvre à l'établissement d'un écosystème de propriété intellectuelle plus inclusif. Un écosystème qui ne s'adresse pas seulement aux experts en propriété intellectuelle mais également aux créateurs, aux inventeurs, aux entrepreneurs, aux start-up, aux petites et moyennes entreprises (PME), aux chercheurs, aux artistes, aux peuples autochtones et à bien d'autres.


L'Académie de l'OMPI joue un rôle essentiel dans la réalisation de cette vision. Plus de 70% des bénéficiaires des cours de renforcement des compétences en propriété intellectuelle de l'Académie sont des ressortissants des pays en développement et 54% sont des femmes.

Depuis le lancement de notre Plan stratégique à moyen terme (PSMT) en juin 2021, notre programme des cours a considérablement évolué, allant au-delà des transferts de connaissances techniques en matière de propriété intellectuelle pour mettre davantage l'accent sur le développement des compétences pratiques.

Pour ne donner qu'un aperçu : les nouveaux cours de l'Académie de l'OMPI sur la propriété intellectuelle et l'exportation, le tourisme et les sports appuient l'utilisation de la propriété intellectuelle en tant qu'outil de stratégie commerciale dans de nombreux secteurs de l'économie. Nous avons organisé des camps de jeunesse en Jordanie afin de sensibiliser les futurs inventeurs et créateurs à la propriété intellectuelle. L'Académie met à profit son réseau croissant d'institutions de formation en matière de propriété intellectuelle afin de renforcer l'offre de cours sur mesure de renforcement des compétences à l'intention des femmes et des entrepreneurs, y compris concernant des problèmes critiques tels que la reprise économique post COVID-19. Les nouveaux programmes conjoints de niveau master de l'OMPI axés sur l'entrepreneuriat, l'innovation et la gestion de la propriété intellectuelle sont en cours aux Philippines et en Arabie saoudite afin de s'adapter à l'environnement en constante mutation de la propriété intellectuelle.

Sur cette base, notre catalogue 2023 fournit un vaste éventail de programmes et de cours généraux ou avancés de renforcement des compétences en propriété intellectuelle. Il illustre notre engagement en faveur de l'autonomisation des inventeurs et des créateurs en les dotant des compétences pratiques en matière de propriété intellectuelle dont ils ont besoin pour concrétiser leurs idées ou développer leur activité.

Nous espérons que vous trouverez ce catalogue instructif et intéressant et que vous trouverez le cours de l'Académie de l'OMPI qui vous conviendra le mieux.



Le Directeur général :
Daren Tang

Préface

L'année 2023 sera une année de transformation pour l'Académie de l'OMPI : tout en continuant de s'acquitter de son mandat principal, à savoir faciliter l'accès au renforcement des capacités en matière de propriété intellectuelle dans le monde entier, notamment dans les pays en développement, les pays les moins avancés et les pays en transition, elle s'adressera également à de nouveaux bénéficiaires, issus notamment du secteur privé, et mettra davantage l'accent sur le perfectionnement et la commercialisation de la propriété intellectuelle.

L'édition 2023 du catalogue des programmes d'enseignement, de formation et de perfectionnement de l'Académie de l'OMPI propose un large éventail de cours couvrant les aspects fondamentaux et pluridisciplinaires de la propriété intellectuelle dans plusieurs langues et sous différentes formes : cours d'enseignement à distance (DL) de base et de perfectionnement, cours de perfectionnement des cadres spécialisés à l'intention des fonctionnaires nationaux, cours d'enseignement supérieur et de master en propriété intellectuelle dans des universités renommées. Les programmes de cours ont été révisés afin de mettre davantage l'accent sur le renforcement des compétences en matière de propriété intellectuelle et d'aborder des domaines comme la commercialisation de la propriété intellectuelle. Le catalogue inclut également des cours de spécialisations pour les entrepreneurs, les exportateurs, les chercheurs, les inventeurs et les gestionnaires de propriété intellectuelle, afin de leur apporter les connaissances et les compétences techniques nécessaires pour utiliser le système de la propriété intellectuelle afin de soutenir la croissance des entreprises et la création d'emplois.

Les cours sont dispensés en coopération étroite avec des institutions partenaires et avec la collaboration d'experts universitaires externes et indépendants. La solide réputation de l'Académie repose en grande partie sur la diversité de son offre de cours, la qualité de l'enseignement qu'elle dispense, sa crédibilité en tant que source neutre et impartiale de savoirs et son vaste réseau international d'institutions partenaires très respectées.

Les temps forts et les nouveautés des cours proposés par l'Académie en 2023 sont résumés ci-après.

- Des cours de formation avancée spécialisés dans des domaines précis de la propriété intellectuelle seront dispensés tout au long de l'année à l'intention des fonctionnaires nationaux et autres parties prenantes concernées du secteur public, en arabe, anglais, français et espagnol. Ces cours de formation avancée seront offerts en coopération étroite et en partenariat avec les États membres, les offices de propriété intellectuelle et les institutions de propriété intellectuelle.
- En 2023, le Programme de perfectionnement des cadres renforcera son approche fondée sur les compétences dans ses cours de formation, adoptée en 2021, intégrant de nouveaux éléments et de nouvelles méthodes d'enseignement et d'apprentissage pour favoriser l'acquisition de compétences pratiques en matière de propriété intellectuelle par les fonctionnaires nationaux. En outre, ce nouveau format continuera d'améliorer la qualité des cours, de répondre aux nouveaux besoins d'apprentissage et de mettre en commun les ressources des établissements partenaires. Les principales caractéristiques du nouveau format sont les suivantes : i) inclusion de travaux de recherche et de projets faisant partie intégrante du programme d'études; ii) lancement d'un certificat de perfectionnement professionnel attestant l'acquisition de connaissances et de compétences de haut niveau en matière de propriété intellectuelle; et iii) intégration de cours de perfectionnement à distance au programme. Le nouveau format comprend moins d'exposés théoriques, l'accent étant mis sur la pratique, la formation en cours d'emploi, les études de cas, les discussions de groupe, les projets, les épreuves et les simulations d'exercices. Dix semaines sont nécessaires aux

participants pour terminer le Programme de perfectionnement des cadres et obtenir les certificats correspondants.

- En 2023, 41 cours au total seront proposés dans le cadre du Programme d'enseignement à distance de l'Académie de l'OMPI, dans plus de 20 langues, notamment celles de l'Organisation des Nations Unies et en portugais. Le Programme continuera d'élargir son offre à de nouvelles audiences cibles, en intégrant un programme de formation de base en matière de propriété intellectuelle destiné aux diplomates et aux responsables du commerce, et jusqu'à six cours de certification et d'accréditation. Ces nouveaux cours mettent de plus en plus l'accent sur l'utilisation de la propriété intellectuelle en tant qu'outil de stratégie commerciale, en particulier pour les PME : la propriété intellectuelle et le tourisme, la propriété intellectuelle et les sports, l'application des droits de propriété intellectuelle, l'utilisation du système de La Haye pour l'enregistrement des dessins et modèles et la certification du personnel des centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI). Ces cours d'enseignement à distance et mixte sont dispensés par l'intermédiaire d'une plateforme informatique spécialisée de pointe et d'un réseau de plus de 400 formateurs répartis dans le monde entier.
- La portée, l'accessibilité et le coût abordable du Programme d'enseignement à distance de l'Académie de l'OMPI en font une ressource unique de formation à la propriété intellectuelle au niveau mondial. Ses cours favorisent la formation axée sur les compétences à l'intention des fonctionnaires nationaux et, plus largement, les programmes nationaux de renforcement des compétences en matière de propriété intellectuelle, en étroite collaboration avec les partenaires locaux, notamment les offices de propriété intellectuelle, les universités, les instituts nationaux de formation à la propriété intellectuelle et les institutions d'aide aux entreprises.
- Outre les cours réguliers énumérés dans le catalogue, le Programme d'enseignement à distance propose des services d'évaluation et de certification axés sur les compétences et fournit un cadre général permettant aux États membres de l'OMPI de mettre en place leurs propres processus nationaux de certification en matière de propriété intellectuelle. Il continuera également d'encourager l'adaptation et l'utilisation des cours d'enseignement à distance de l'OMPI par les centres nationaux de formation à la propriété intellectuelle.
- En 2023, l'Académie continuera de donner accès à l'enseignement supérieur en matière de propriété intellectuelle aux pays en développement, aux pays les moins avancés et aux pays en transition en établissant de nouveaux accords de coopération et en allouant des ressources pour aider les universités partenaires actuelles à améliorer l'accès à l'enseignement supérieur en matière de propriété intellectuelle. En 2023, l'objectif sera de poursuivre le renforcement des compétences pratiques de ces programmes grâce à une augmentation du nombre de formations en présentiel auprès des institutions partenaires, de stages, d'affectations et de travaux de recherche conçus pour appliquer les connaissances en matière de propriété intellectuelle à la recherche de solutions pour relever les défis quotidiens.
- En 2023, deux nouveaux masters en propriété intellectuelle seront proposés. Pour la première fois, le master en propriété intellectuelle, entrepreneuriat et innovation sera proposé conjointement par l'OMPI, l'Autorité saoudienne de la propriété intellectuelle (SAIP) et l'Université d'Umm Al Qura (UQU) au Royaume d'Arabie saoudite; et le master en gestion de la propriété intellectuelle proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Office de la propriété intellectuelle des Philippines et l'Université de La Salle sera lancé aux Philippines.
- Les programmes de cours d'été de l'OMPI se poursuivront en 2023, en coopération avec des partenaires du monde entier. Sur la base des expériences de ces dernières années, une combinaison de programmes en ligne, en présentiel et hybrides sera proposée. Le contenu de ces cours a été modifié afin d'augmenter le nombre de sessions interactives et de mettre davantage l'accent sur le renforcement des compétences pratiques en matière de propriété intellectuelle.
- Une nouvelle série de programmes de perfectionnement des cadres à enseignement mixte à court terme lancée en 2022 sera également proposée en 2023. Ces programmes visent à apporter aux participants des connaissances pratiques en matière de propriété intellectuelle à l'aide d'une série d'études de cas, d'exercices de simulation et de travaux de groupe sur des thèmes tels que la commercialisation de la propriété intellectuelle, la concession de licences et la gestion des marques.
- L'Académie coopérera également étroitement avec les institutions nationales de formation à la propriété intellectuelle pour les aider à adapter les cours et les services de perfectionnement aux PME de divers secteurs de la création et de l'innovation en leur transmettant les connaissances nécessaires pour leur permettre de tirer parti de l'utilisation du système de la propriété intellectuelle.

- L'Académie va développer et mettre en place, à partir de 2023, un programme régulier de formation en propriété intellectuelle pour diplomates et fonctionnaires chargés du commerce, en coopération avec des académies et instituts diplomatiques nationaux. Cinq pays de chaque région bénéficieront de ce programme, dont l'objectif est de renforcer la compréhension des fondements de la propriété intellectuelle par les diplomates et les fonctionnaires chargés du commerce, l'importance de la propriété intellectuelle pour le développement et la croissance économique, et le lien entre la propriété intellectuelle et les principaux problèmes mondiaux.

Ce catalogue présente toutes les possibilités de formation proposées par l'Académie de l'OMPI en 2023 et décrit le contenu de chaque cours. Il contient des informations sur les modalités d'admission, les formalités d'inscription, les calendriers, le processus de sélection, les voyages et d'autres informations utiles pour les participants potentiels.

Important

Les activités de formation de l'Académie de l'OMPI étant susceptibles de changer au cours de l'année, veuillez consulter le site Web www.wipo.int/academy pour obtenir des informations à jour.

Table des matières

Programme de perfectionnement des cadres 10

Renseignements d'ordre pratique sur le Programme de perfectionnement des cadres 10

1. Cours de perfectionnement sur des questions d'actualité en matière de politique de propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et l'OMC 13
2. Cours de perfectionnement sur les marques organisé par l'OMPI et l'OEPM à l'intention des pays d'Amérique latine 15
3. Cours de perfectionnement sur les marques et les indications géographiques organisé par l'OMPI, l'INPI et l'OMPIC 17
4. Cours de perfectionnement sur la propriété intellectuelle, le transfert de technologie et la concession de licences organisé par l'OMPI, le CEPI et l'INPI 19
5. Atelier de perfectionnement sur les politiques d'innovation en matière de propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et le NIPMO 21
6. Cours de perfectionnement sur le droit d'auteur et les droits connexes organisé par l'OMPI et le BCC 23
7. Cours de perfectionnement sur les indications géographiques organisé par l'OMPI et SAKPATENTI 25
8. Cours de perfectionnement sur le droit et l'examen des dessins et modèles organisé par l'OMPI et le KIPO 27
9. Cours de perfectionnement organisé par l'OMPI et le KIPO à l'intention des examinateurs de brevets 28
10. Cours de perfectionnement sur le droit et l'examen des marques organisé par l'OMPI et le KIPO 29

Programme d'enseignement à distance 30

Informations générales sur le Programme d'enseignement à distance 30

Cours généraux d'enseignement à distance suivis à un rythme individuel 35

1. Introduction à la propriété intellectuelle (DL-001) 35
2. Cours général de propriété intellectuelle (DL-101) V2.0 36
3. Introduction générale au Traité de coopération en matière de brevets (DL-101-PCT) 37
4. Cours de spécialisation sur les notions essentielles de droit des brevets (DL-170) 38
5. Didacticiel en ligne sur l'utilisation de l'information en matière de brevets (DL-177) 39
6. Panorama de la propriété intellectuelle 2.0 (DL-IP PANORAMA) 40

Cours de perfectionnement à distance encadrés par un formateur 41

7. Cours de perfectionnement sur le droit d'auteur et les droits connexes (DL-201) 41
8. Cours de perfectionnement sur la propriété intellectuelle, les savoirs traditionnels et les expressions culturelles traditionnelles (DL-203) 42
9. Introduction au système UPOV de protection des obtentions végétales (DL-205-UPOV) 43
10. Cours de perfectionnement sur les brevets (DL-301) 44
11. Cours de perfectionnement sur les marques, les dessins et modèles industriels et les indications géographiques (DL-302) 45
12. Cours de spécialisation sur le système de Madrid concernant l'enregistrement international des marques (DL-303) 46

13. Cours de perfectionnement sur l'examen des demandes de droits d'obtenteur (DL-305-UPOV)	47
14. Cours de perfectionnement sur la procédure de médiation et d'arbitrage en vertu des règlements de l'OMPI (DL-317)	48
15. Cours de perfectionnement sur la recherche d'informations en matière de brevets (DL-318)	49
16. Cours de perfectionnement sur les principes applicables à la rédaction des demandes de brevet (DL-320)	50
17. Cours de perfectionnement sur la gestion de la propriété intellectuelle (DL-450)	51
18. Cours de perfectionnement sur la gestion collective du droit d'auteur et des droits connexes à l'intention des juristes (DL-501)	52
19. Cours de perfectionnement sur la gestion collective du droit d'auteur et des droits connexes à l'intention des titulaires de droits (DL-502)	53
20. Cours de perfectionnement sur la gestion collective du droit d'auteur et des droits connexes à l'intention des organisations de gestion collective (DL-503)	54
21. Cours de perfectionnement sur la gestion collective du droit d'auteur et des droits connexes à l'intention des décideurs (DL-506)	56
22. Cours de perfectionnement sur les licences logicielles, y compris open source (DL-511)	57
23. La propriété intellectuelle pour les enseignants du primaire (IP4Teachers)	58
Cours spécialisés/encadrés par un formateur	59
24. Cours de formation à l'intention des cadres sur la propriété intellectuelle et les ressources génétiques dans les sciences de la vie (DL-427)	59
25. Formation sur WIPO Connect (DL-550)	60
26. Cours de spécialisation sur l'élaboration de projets fructueux dans le cadre du Plan d'action de l'OMPI pour le développement (DL-620)	61
27. Cours exécutif sur la promotion de l'accès aux technologies médicales et à l'innovation organisé par l'OMS-OMPI-OMC (DL-701)	62
28. Cours exécutif sur la propriété intellectuelle et les exportations (DL-730)	63
29. Cours de leadership sur la propriété intellectuelle, les sciences et l'innovation à l'intention des participantes au Programme pour les femmes et les sciences de L'Oréal et de l'UNESCO	64
Cours de certification et cours d'enseignement mixte	65
30. Cours de perfectionnement international sanctionné par un certificat sur la gestion des actifs de propriété intellectuelle	65
31. Cours sur l'incidence de la propriété intellectuelle – Certification pour l'enseignement de la propriété intellectuelle à l'école primaire et secondaire	66
32. Programme international de formation à la rédaction de brevets de l'OMPI (IPDTP)	68
Formation judiciaire continue sur la propriété intellectuelle	70
33. Cours général sur la propriété intellectuelle à l'intention des juges (DL-JTIP)	70
Cours pilotes	71
34. Programme de certification à l'intention du personnel des centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI) de l'OMPI	71
35. Programme de formation de base en propriété intellectuelle à l'intention des diplomates et des fonctionnaires chargés du commerce	71
36. Programme de formation sur le capital intellectuel à l'intention des cadres organisé par l'OMPI et l'Université Hamad Bin Khalifa (Qatar)	72
37. Cours en ligne du Consortium pour des livres accessibles (ABC) sur la production de livres en format accessible	72
38. Cours de spécialisation sur l'application des droits de propriété intellectuelle	73
39. Cours de spécialisation sur le système de La Haye pour l'enregistrement international des dessins et modèles industriels	73
40. Cours de spécialisation sur la propriété intellectuelle et le tourisme	73
41. Cours de spécialisation sur la propriété intellectuelle et le sport	74

Programme destiné aux établissements universitaires	75
Partenariats universitaires et programmes conjoints de niveau master dans le domaine de la propriété intellectuelle	75
1. Master en droit de la propriété intellectuelle proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle (ARIPO) et l'Université africaine à Mutare (Zimbabwe)	77
2. Master en droit de la propriété intellectuelle, proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Université de Turin, l'École de gestion de Turin (SAA) et le Consortium pour la recherche et l'éducation permanente (COREP) à Turin (Italie)	78
3. Master en droit de la propriété intellectuelle proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI) et l'Université de Yaoundé II (UY II) à Yaoundé (Cameroun)	79
4. Master en droit de la propriété intellectuelle avec une spécialisation en droit des brevets et des dessins et modèles, proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Office turc des brevets et des marques et l'Université d'Ankara à Ankara (Turquie)	81
5. Master en droit de la propriété intellectuelle avec spécialisation en propriété industrielle proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI et l'Université de Tongji à Shanghai (Chine)	82
6. Master en propriété intellectuelle et innovation (MIPI), proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) d'Argentine et l'Université de San Andrés à Buenos Aires (Argentine)	83
7. Master en propriété intellectuelle et nouvelles technologies (MIP et nouvelles technologies), proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Office des brevets de Pologne et l'Université Jagiellonian à Cracovie (Pologne)	84
8. Maîtrise en propriété intellectuelle et politique de développement (MIPD), proposée conjointement par l'Académie de l'OMPI, le Ministère de la culture, des sports et du tourisme (MCST) de la République de Corée, l'Office coréen de la propriété intellectuelle et l'École de politique et de gestion publiques de l'Institut coréen de développement (École KDI) à Sejong (République de Corée)	85
9. Maîtrise en propriété intellectuelle, entrepreneuriat et innovation (MIPEI), proposée pour la première fois conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Autorité saoudienne de la propriété intellectuelle (SAIP) et l'Université Umm Al Qura (UQU) à la Mecque (Royaume d'Arabie saoudite) (nouveau)	86
10. Master en gestion de la propriété intellectuelle et de l'innovation (MIPMI), proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Office de la propriété intellectuelle des Philippines (IOPHL) et l'Université de La Salle (DLSU) (Philippines) (nouveau)	87
Autres partenariats et colloques académiques à l'intention des enseignants et chercheurs en propriété intellectuelle	88
1. Patent X – Cours sur le droit des brevets et la santé publique mondiale	88
2. Colloque OMPI-OMC à l'intention des enseignants de la propriété intellectuelle : 6 – 17 novembre 2023, Genève (Suisse)	89
3. Conférence des chercheurs en propriété intellectuelle et innovation d'Asie (IPIRA) : 1 ^{er} – 4 mars 2023, Singapour	90
Programme des cours d'été de l'OMPI	91
Informations générales sur les cours d'été de l'OMPI	91
Cours d'été de l'OMPI – Contenu général et structure	92
Cours d'été et programmes de formation des cadres 2023	93
Établissements de formation à la propriété intellectuelle (IPTI)	94

Programme de perfectionnement des cadres

Renseignements d'ordre pratique sur le Programme de perfectionnement des cadres

Chaque année, le Programme de perfectionnement des cadres de l'Académie de l'OMPI dispense des cours de formation avancés spécialisés à des participants issus de pays en développement, de pays de la catégorie des moins avancés et de pays en transition. Ces cours sont organisés en partenariat avec plusieurs institutions du monde entier, notamment des offices nationaux de propriété intellectuelle.

L'augmentation annuelle du montant des contributions versées par les institutions partenaires facilite la mise en œuvre des cours du Programme de perfectionnement des cadres.

Les cours de formation avancée qui seront dispensés en 2023 sont présentés ci-après. Pour chaque cours, des informations sont données sur les objectifs et les résultats pédagogiques attendus, les points essentiels du programme, la langue de la formation, le groupe cible, les conditions à remplir pour les cours d'enseignement à distance, le lieu, la durée et les dates prévues et susceptibles de modification. Vous pouvez consulter le site de l'Académie de l'OMPI à l'adresse www.wipo.int/academy pour obtenir les dernières informations.

L'ancien format du Programme de perfectionnement des cadres a été modifié pour intégrer de nouvelles méthodes d'enseignement et d'apprentissage basées sur des projets ou des missions, afin de faciliter l'acquisition par les fonctionnaires de compétences pratiques en matière de propriété intellectuelle. En outre, le nouveau format vise à permettre une évaluation facile de l'incidence des cours du Programme sur l'efficacité des offices et des institutions.

Ce programme se compose de trois phases principales, à savoir la phase d'apprentissage à distance (quatre semaines), la phase de formation avancée (deux semaines), et la phase des projets et travaux de recherche (quatre semaines). Un certificat de perfectionnement professionnel n'est décerné qu'aux participants qui ont suivi les trois phases. Un total de 10 semaines est nécessaire pour mener à bien les trois phases. La participation aux trois phases est obligatoire.

Les principales caractéristiques du nouveau format révisé sont les suivantes :

1. Collaboration entre institutions partenaires

Le nouveau format permet une collaboration accrue entre les institutions partenaires du Programme de perfectionnement des cadres. Les institutions partenaires possédant les connaissances et les compétences dans un domaine d'expertise donné peuvent être invitées à coopérer ou à contribuer à une formation proposée dans le cadre du programme.

2. Constitution d'un groupe d'experts

Le Programme de perfectionnement des cadres constitue un groupe d'experts composé de spécialistes dans un ou plusieurs domaines spécifiques de la propriété intellectuelle, issus d'institutions partenaires, en fonction des thèmes des cours. Chaque institution partenaire désigne ses experts, qui jouent le rôle de formateurs appelés mentors pour les projets ou les travaux de recherche décrits ci-dessous et d'intervenants pour les formations en présentiel ou les cours dispensés en ligne.

3. Projets et travaux de recherche

Dans le cadre de ce format, les participants sélectionnés sont invités à définir des projets liés au thème du cours et approuvés par leurs institutions respectives, pour une période de quatre semaines.

Chaque participant doit être prêt à mener des recherches sur le sujet choisi, avec les conseils d'un mentor choisi parmi un groupe d'experts.

Certains cours sont fondés sur des projets, d'autres sur des travaux de recherche. Cela est indiqué dans le catalogue pour chaque cours.

4. Certificat de perfectionnement professionnel

À la fin de chaque cours, les participants qui remplissent toutes les conditions reçoivent un certificat de perfectionnement professionnel attestant l'acquisition de connaissances et de compétences de haut niveau en matière de propriété intellectuelle.

Les paragraphes qui suivent contiennent des informations sur les modalités d'inscription, les déplacements, l'hébergement, la couverture médicale, les visas et d'autres questions concernant les candidats retenus.

1. Conditions préalables

Les candidats aux cours de formation avancée du Programme de perfectionnement des cadres devront avoir suivi ou être prêts à suivre une session spéciale du ou des cours d'enseignement à distance indiqués dans la description de chaque cours de formation. Ils devront avoir une connaissance pratique de la langue dans laquelle le cours sera dispensé.

2. Procédure à suivre pour déposer une demande

Les candidats aux cours de formation avancée du Programme de perfectionnement des cadres devront s'inscrire en ligne à l'adresse <https://welc.wipo.int/index.php?lang=fr>. Seules les inscriptions effectuées en ligne sont prises en considération. Les dates et la date de clôture des inscriptions seront indiquées pour chaque cours de formation. Nous recommandons aux candidats de s'inscrire à deux cours par an au maximum.

S'agissant des fonctionnaires nationaux, seules les inscriptions approuvées par le directeur général de l'office ou un haut fonctionnaire du ministère concerné seront prises en considération. Il est également nécessaire de joindre les documents requis indiqués sur la page du Programme de perfectionnement des cadres, sur le site Web de l'Académie de l'OMPI. Pour toute demande d'assistance, prière d'envoyer un message à l'adresse électronique pdp@wipo.int.

Les lettres de recommandation des autorités nationales doivent accompagner les candidatures en ligne (et ne doivent pas être envoyées à l'adresse électronique du programme indiquée précédemment).

3. Sélection des participants

Les candidats sont sélectionnés par l'OMPI en fonction des modalités d'admission et du nombre limité de places assises de chaque cours de formation avancée. Les candidats sélectionnés seront informés par une lettre d'invitation officielle. Si nécessaire, ils seront avisés d'abord par courrier électronique. Seuls les candidats retenus seront avisés. Les informations concernant le voyage et les autres formalités administratives leur seront directement communiquées.

Seuls les candidats qui n'ont pas participé à un cours du Programme de perfectionnement des cadres de l'OMPI au cours des trois dernières années peuvent être sélectionnés.

4. Assurance maladie

Les participants de cours en présentiel de deux semaines seront couverts par une assurance maladie offerte par l'OMPI pour la durée de la formation. Les informations relatives aux prestations de cette assurance seront envoyées aux candidats retenus.

5. Examen médical

Les candidats sélectionnés pour une formation avancée en présentiel de deux semaines doivent subir un examen médical pour confirmer leur bonne santé. Le candidat sélectionné qui n'est pas apte à voyager doit en informer l'OMPI dès réception de sa lettre d'invitation.

6. Visas

En ce qui concerne les cours en présentiel, les candidats sélectionnés devront obtenir un visa pour se rendre dans le pays où se déroule la formation. L'OMPI n'autorisera pas les candidats n'ayant pas obtenu tous les visas requis à participer au cours.

Il incombe à chaque candidat retenu d'obtenir les visas requis, y compris les visas de transit. Les frais de visa sont à la charge du candidat.

7. Voyage et hébergement pour les cours en présentiel

Les frais de voyage, de séjour et de logement (le cas échéant) seront pris en charge par l'OMPI ou par les gouvernements ou les institutions partenaires pour les cours en présentiel uniquement. Les participants percevront une indemnité journalière pour couvrir leurs frais d'hôtel et de repas, ainsi qu'une somme forfaitaire couvrant les faux frais à l'arrivée et au départ de l'aéroport.

Si un cours est initialement prévu en présentiel mais qu'il est ensuite remplacé par un cours en ligne, les participants invités ne recevront aucun paiement.

8. Questionnaire d'évaluation

Pour chaque formation, les participants sont priés de remplir un questionnaire d'évaluation préalable établi par l'OMPI. Les réponses à ce questionnaire seront communiquées aux intervenants afin de les informer à l'avance, ainsi que l'Académie, des attentes des participants et de permettre, le cas échéant, d'adapter le programme en conséquence.

À l'issue de chaque formation, les participants devront remplir un questionnaire d'évaluation en ligne établi par l'OMPI ou par l'institution partenaire. Les réponses au questionnaire sont strictement confidentielles et permettront d'évaluer les différents cours afin de les améliorer.

Des enquêtes d'évaluation de suivi seront également effectuées (8 à 12 mois après les 16 semaines de formation) afin de permettre à l'OMPI de savoir comment les participants appliquent les compétences et les connaissances acquises lors des cours de formation avancée et à partir de la mise en œuvre des projets ou travaux de recherche. Ces informations aideront à évaluer l'efficacité des cours proposés aux États membres.

9. Assiduité

La présence aux cours est obligatoire pendant toute la durée des cours en présentiel et en ligne. L'OMPI se réserve le droit de mettre fin à la formation et à la participation des personnes qui ne respectent pas cette obligation.

10. Accompagnateurs pour la formation en présentiel

Les participants sont priés de venir sans accompagnateur. L'OMPI n'assumera aucune formalité administrative et ne prendra à sa charge aucuns frais (voyage, séjour, visa, assurance, etc.) pour toute personne accompagnant un participant. Les dispositions prises par l'OMPI ou les institutions hôtes pour le compte des participants sont au seul bénéfice de ces derniers.

11. Certificat

Dans le cadre du format développé en 2021, les participants recevront un certificat de perfectionnement professionnel à l'issue du programme de formation auquel ils se seront inscrits et auront participé.

12. Contactez-nous

Les questions peuvent être envoyées au bureau du Programme de perfectionnement des cadres par courrier électronique à l'adresse pdp@wipo.int.

Les candidats sont invités à postuler et à joindre tous les documents requis en ligne sur le site du Centre de formation en ligne de l'OMPI (<https://welc.wipo.int/index.php?lang=fr>). Les curriculum vitae et lettres de recommandation envoyés par courrier électronique ne seront pas acceptés.

1. Cours de perfectionnement sur des questions d'actualité en matière de politique de propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et l'OMC

Introduction	Ce cours de perfectionnement est proposé conjointement par l'OMPI et l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à l'intention des pays en développement et des pays en transition.
Objectifs du cours	<p>Ce cours a pour but de renforcer les compétences des fonctionnaires nationaux et de les tenir informés des nouvelles questions relatives à la propriété intellectuelle qui font actuellement l'objet de débats au sein de l'OMPI et de l'OMC, de favoriser les échanges sur certaines questions de propriété intellectuelle et de montrer l'importance de la propriété intellectuelle pour le développement national.</p> <p>À l'issue du cours, les participants comprendront les débats actuels sur les questions d'actualité relatives à la propriété intellectuelle et les enjeux dans le domaine des brevets, des marques, du droit d'auteur et de la propriété intellectuelle au niveau mondial.</p>
Points essentiels	<p>Le programme comprend quatre phases.</p> <p>Phase 1: Cours d'enseignement à distance (quatre semaines)</p> <p>Les participants retenus doivent avoir suivi avec succès le cours général d'enseignement à distance sur la propriété intellectuelle (DL-101) avant de participer au cours en ligne.</p> <p>Les participants qui ont suivi avec succès le cours DL-101 dans les deux ans précédant leur sélection seront dispensés de le suivre à nouveau.</p> <p>La session spéciale du cours DL-101 sera accessible pendant une période de quatre semaines à compter de la notification de la sélection. Un examen à choix multiple sera réalisé à la fin de la session spéciale du cours DL-101.</p> <p>Phase 2: Établissement d'un rapport par pays</p> <p>Les participants devront préparer et mener des recherches pour établir des rapports par pays. Chaque participant rendra et présentera son rapport par pays le premier jour de la formation.</p> <p>Phase 3: Formation avancée (deux semaines)</p> <p>Le cours de perfectionnement sera organisé pour une période de deux semaines. Le programme couvrira des questions de propriété intellectuelle débattues ou négociées au sein de l'OMPI ou de l'OMC, avec un accent mis sur les aspects pratiques liés aux thèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• Propriété intellectuelle et politiques publiques• Rôle de la propriété intellectuelle sur le développement économique• Brevets, marques, droit d'auteur et droits connexes, indications géographiques et obtentions végétales• Propriété intellectuelle et santé publique• Propriété intellectuelle et politique en matière de concurrence• Propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et aux expressions culturelles traditionnelles• Propriété intellectuelle et changement climatique• Propriété intellectuelle et intelligence artificielle• Propriété intellectuelle et entreprises, y compris les petites et moyennes entreprises (PME)• Débats sur les rapports par pays <p>Une évaluation et un examen auront lieu à la fin de la formation.</p> <p>Phase 4: Remise d'un certificat</p> <p>Un certificat sera délivré aux participants qui remplissent toutes les conditions énoncées dans le Programme de perfectionnement des cadres.</p> <p>Seuls les participants qui ont suivi avec succès toutes les phases du Programme de perfectionnement des cadres se verront remettre un certificat.</p>
Langue de la formation	Anglais
À qui s'adresse le cours	Principaux décideurs œuvrant dans le domaine de la propriété intellectuelle à l'échelle multilatérale, issus des ministères et hauts responsables des offices de propriété intellectuelle compétents
Conditions du cours d'enseignement à distance (voir la phase 1 du programme)	Cours général d'enseignement à distance sur la propriété intellectuelle (DL-101)

Format et dates (durée)	DL-101 : quatre semaines Deux semaines
Inscription en ligne	Les candidatures, composées d'un CV actualisé, d'une lettre d'autorisation et d'une copie du passeport (ou d'une pièce d'identité) doivent être soumises en ligne sur le site Web de l'Académie de l'OMPI : https://www.wipo.int/academy/fr/courses/professional_training/index.html Ou via le Centre de formation en ligne de l'OMPI : https://welc.wipo.int/

2. Cours de perfectionnement sur les marques organisé par l'OMPI et l'OEPM à l'intention des pays d'Amérique latine

Introduction	Ce cours de perfectionnement est proposé conjointement par l'OMPI et l'Office espagnol des brevets et des marques (OEPM), à l'intention des examinateurs de marques des pays d'Amérique latine.
Objectifs du cours	<p>Ce cours a pour but de renforcer les compétences et les connaissances des examinateurs de marques des pays d'Amérique latine en matière d'examen des demandes d'enregistrement de marques.</p> <p>À l'issue du cours, les participants seront capables de comprendre les nouvelles questions en matière d'enregistrement en plus des questions en matière de procédures dans le domaine des marques.</p>
Points essentiels	<p>Le programme comprend quatre phases.</p> <p>Phase 1: Cours de perfectionnement à distance (quatre semaines)</p> <p>Les participants retenus doivent avoir suivi avec succès le Cours de perfectionnement à distance sur les marques, les dessins et modèles industriels et les indications géographiques (DL-302) avant de participer au cours.</p> <p>Seuls les participants qui ont suivi avec succès le cours DL-302 dans les deux ans précédant leur sélection seront dispensés de le suivre à nouveau.</p> <p>La session spéciale du cours DL-302 sera accessible pendant une période de quatre semaines à compter de la notification de la sélection. Une évaluation et un examen auront lieu à la fin de la session spéciale du cours d'enseignement à distance.</p> <p>Phase 2: Formation avancée en ligne (deux semaines)</p> <p>Le cours de formation avancée sera dispensé en ligne pendant deux semaines en format mixte (une semaine en présentiel et une semaine en ligne).</p> <p>La partie principale du programme consiste en une formation en cours d'emploi et des exercices en groupe.</p> <p>Le programme inclura également les thèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• Motifs relatifs et motifs absolus de refus d'enregistrement de marques et cas pratiques• Système de Madrid• Opposition et recours administratif• Études de cas sur des marques notoires, des marques non traditionnelles• Les marques et l'Internet• Études de cas, discussions de groupe et présentation des travaux de recherche par les participants <p>Une évaluation et un examen auront lieu à la fin de la formation avancée en ligne.</p> <p>Phase 3: Identification, recherche et conseils concernant les travaux de recherche (quatre semaines)</p> <p>Les participants se verront confier des travaux de recherche à accomplir après le cours de formation avancée en ligne.</p> <p>Les participants mèneront des recherches sur le sujet, guidés par un mentor choisi par l'OMPI parmi un groupe d'experts.</p> <p>Les participants auront quatre semaines à compter de la fin de la formation avancée pour rendre le plan de réalisation du travail de recherche.</p> <p>Phase 4: Certificat de perfectionnement professionnel</p> <p>Un certificat de perfectionnement professionnel sera délivré aux participants qui remplissent toutes les conditions énoncées dans le Programme de perfectionnement des cadres.</p> <p>Seuls les participants qui ont suivi avec succès toutes les phases du Programme de perfectionnement des cadres se verront remettre un certificat.</p>
Langue de la formation	Espagnol
À qui s'adresse le cours	Examineurs de marques des pays d'Amérique latine
Conditions du cours d'enseignement à distance (voir la phase 1 du programme)	Cours de perfectionnement à distance sur les marques, les dessins et modèles industriels et les indications géographiques (DL-302)

Format et dates (durée)	DL-302 : quatre semaines, 2023 Formation : deux semaines, format mixte (une semaine en présentiel et une semaine en ligne) Travaux de recherche : quatre semaines
Inscription en ligne	Les candidatures, composées d'un CV actualisé, d'une lettre d'autorisation et d'une copie du passeport (ou d'une pièce d'identité) doivent être soumises en ligne sur le site Web de l'Académie de l'OMPI : https://www.wipo.int/academy/fr/courses/professional_training/index.html Ou via le Centre de formation en ligne de l'OMPI : https://welc.wipo.int/

3. Cours de perfectionnement sur les marques et les indications géographiques organisé par l'OMPI, l'INPI et l'OMPIC

Introduction	Ce cours de perfectionnement est organisé conjointement par l'OMPI, l'Institut national de la propriété industrielle (INPI-France) et l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC) à l'intention des pays en développement.
Objectifs du cours	<p>Ce cours a pour objectif de renforcer les compétences et les connaissances des responsables des marques des pays en développement qui travaillent auprès d'offices de la propriété intellectuelle, d'organismes publics ou des ministères concernés en examinant les questions et les procédures relatives aux marques.</p> <p>À l'issue du cours, les responsables des marques participants seront familiarisés avec les principales questions d'actualité concernant les marques et les domaines connexes.</p>
Points essentiels	<p>Le programme comprend quatre phases.</p> <p>Phase 1: Cours de perfectionnement à distance (quatre semaines)</p> <p>Les participants retenus doivent avoir suivi avec succès le Cours de perfectionnement à distance sur les marques, les modèles industriels et les indications géographiques (DL-302) avant de participer au cours.</p> <p>Les participants qui ont suivi avec succès le cours DL-302 dans les deux ans précédant leur sélection seront dispensés de le suivre à nouveau.</p> <p>La session spéciale du cours DL-302 sera accessible pendant une période de quatre semaines à compter de la notification de la sélection.</p> <p>Une évaluation et un examen auront lieu à la fin du cours de perfectionnement à distance.</p> <p>Phase 2: Formation avancée (deux semaines)</p> <p>Le cours sur les marques sera organisé sur une période de deux semaines, en format mixte (une semaine en présentiel et une semaine en ligne).</p> <p>La partie principale du programme comprendra une formation en cours d'emploi et des travaux de recherche. Le programme sera pratique et comprendra les thèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• Motifs relatifs et absolus de refus d'enregistrement de marques, y compris des cas pratiques• Système de Madrid• Opposition et recours administratif• Études de cas sur les marques notoires et les marques non traditionnelles• Les marques et l'Internet <p>Une évaluation et un examen auront lieu à la fin de la formation.</p> <p>Phase 3: Préparation des travaux de recherche (quatre semaines)</p> <p>Les participants seront invités à entreprendre des recherches sur les travaux définis dans le domaine des marques. Ces travaux de recherche seront effectués sous la direction d'un conseiller désigné, choisi par l'OMPI parmi un groupe d'experts.</p> <p>Le délai de soumission du plan d'exécution des travaux de recherche par chaque participant sera de quatre semaines après la formation avancée.</p> <p>Phase 4: Certificat de perfectionnement professionnel</p> <p>Un certificat sera délivré aux participants qui remplissent toutes les conditions énoncées dans le Programme de perfectionnement des cadres.</p> <p>Seuls les participants qui ont suivi avec succès toutes les phases du Programme de perfectionnement des cadres se verront remettre un certificat.</p>
Langue de la formation	Français
À qui s'adresse le cours	<ul style="list-style-type: none">• Fonctionnaires des offices/départements/divisions chargés des marques• Fonctionnaires des chambres de commerce publiques• Fonctionnaires des ministères concernés
Conditions du cours d'enseignement à distance (voir la phase 1 du programme)	Cours de perfectionnement sur les marques, les dessins et modèles industriels et les indications géographiques (DL-302)

Format et dates (durée)	DL-302 : quatre semaines Formation : deux semaines, format mixte (une semaine en présentiel et une semaine en ligne) Travaux de recherche : quatre semaines
Inscription en ligne	Les candidatures, composées d'un CV actualisé, d'une lettre d'autorisation et d'une copie du passeport (ou d'une pièce d'identité) doivent être soumises en ligne sur le site Web de l'Académie de l'OMPI : https://www.wipo.int/academy/fr/courses/professional_training/ Ou via le https://welc.wipo.int/index.php?lang=fr Centre de formation en ligne de l'OMPI : https://welc.wipo.int/

4. Cours de perfectionnement sur la propriété intellectuelle, le transfert de technologie et la concession de licences organisé par l'OMPI, le CEIPI et l'INPI

Introduction	Ce cours de perfectionnement est proposé conjointement par l'OMPI et le Centre d'études internationales de la propriété intellectuelle (CEIPI), avec l'assistance de l'Institut national de la propriété industrielle (INPI-France), à l'intention de participants issus de pays en développement et de pays en transition.
Objectifs du cours	<p>Ce cours a pour but de renforcer les compétences et les connaissances en matière de transfert de technologie et de concession de licences des responsables de la technologie et des scientifiques des établissements de recherche-développement et des universités des pays en développement et des pays en transition. Les participants acquerront des compétences en matière de gestion et de commercialisation de la propriété intellectuelle, et de négociation de licences de propriété intellectuelle.</p> <p>À l'issue du cours de perfectionnement, les participants seront capables d'utiliser différents mécanismes de transfert de technologie et outils ou techniques de commercialisation, ainsi que les compétences acquises en matière de négociation de licences de propriété intellectuelle.</p>
Points essentiels	<p>Le programme comprend quatre phases.</p> <p>Phase 1: Cours de perfectionnement à distance (quatre semaines)</p> <p>Les participants retenus doivent avoir suivi avec succès le Cours de perfectionnement à distance sur la gestion de la propriété intellectuelle (DL-450) avant de participer à la formation en présentiel ou au cours en ligne.</p> <p>Les participants qui ont suivi avec succès le cours DL-450 dans les deux ans précédant leur sélection seront dispensés de le suivre à nouveau.</p> <p>La session spéciale du cours DL-450 sera accessible pendant une période de quatre semaines à compter de la notification de la sélection.</p> <p>Une évaluation et un examen auront lieu à la fin du cours d'enseignement à distance.</p> <p>Phase 2: Formation avancée (deux semaines)</p> <p>Le cours de formation avancée sera dispensé pendant deux semaines, en format mixte (une semaine en présentiel et une semaine en ligne).</p> <p>La partie principale du programme consiste en une formation en cours d'emploi sur le transfert de technologie, notamment des exercices de simulation sur la négociation de licences et des travaux de groupe sur des domaines spécifiques du transfert de technologie.</p> <p>Le programme inclura également les thèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• Le pont entre la recherche publique et l'initiative privée• Innovation ouverte et propriété intellectuelle : une perspective pratique• Audits et diligence raisonnable en matière de propriété intellectuelle• Stratégies de commercialisation de la propriété intellectuelle• Comment mettre en place un bureau de transfert de technologie• Exercices de simulation sur la négociation et la rédaction de licences de transfert de technologie• Commercialisation et valorisation de la propriété intellectuelle• Études de cas sur les pôles d'innovation• La propriété intellectuelle et l'intelligence artificielle• Nouvelles approches de l'innovation universitaire, du transfert de technologie et de l'entrepreneuriat <p>Une évaluation et un examen auront lieu à la fin de la formation avancée.</p> <p>Phase 3: Identification, recherche et conseils concernant les projets (quatre semaines)</p> <p>Les participants seront invités à définir des projets de recherche sur le transfert de technologie et la négociation de licences. Ces projets devront être approuvés par leurs institutions respectives.</p> <p>Les participants mèneront des recherches sur le thème du projet sélectionné, guidés par un mentor choisi par l'OMPI parmi un groupe d'experts.</p> <p>Les participants auront quatre semaines à compter de la fin de la formation avancée pour rendre leur plan d'exécution.</p>

Phase 4: Certificat de perfectionnement professionnel

Un certificat de perfectionnement professionnel sera délivré aux participants qui remplissent toutes les conditions énoncées dans le Programme de perfectionnement des cadres.

Seuls les participants qui ont suivi avec succès toutes les phases du Programme de perfectionnement des cadres se verront remettre un certificat.

Langue de la formation	Anglais
À qui s'adresse le cours	<ul style="list-style-type: none">• Responsables des entités publiques de transfert de technologie, y compris les institutions de recherche et développement et les universités• Fonctionnaires des ministères concernés• Fonctionnaires des chambres de commerce publiques
Conditions du cours d'enseignement à distance (voir la phase 1 du programme)	Cours de perfectionnement à distance sur la gestion de la propriété intellectuelle (DL-450)
Lieu et date (durée)	DL-450 : quatre semaines Formation : deux semaines, format mixte (une semaine en présentiel et une semaine en ligne) Projets : quatre semaines
Inscription en ligne	Les candidatures, composées d'un CV actualisé, d'une lettre d'autorisation et d'une copie du passeport (ou d'une pièce d'identité) doivent être soumises en ligne sur le site Web de l'Académie de l'OMPI : https://www.wipo.int/academy/fr/courses/professional_training/ Ou via le Centre de formation en ligne de l'OMPI : https://welc.wipo.int/index.php?lang=fr

5. Atelier de perfectionnement sur les politiques d'innovation en matière de propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et le NIPMO

Introduction	Cet atelier de perfectionnement est proposé conjointement par l'OMPI et l'Office national de gestion de la propriété intellectuelle (NIPMO) d'Afrique du Sud à l'intention de participants issus de pays en développement.
Objectifs du cours	<p>Cet atelier vise à renforcer les connaissances et les compétences des fonctionnaires des ministères compétents ou des institutions publiques chargées des politiques d'innovation et des stratégies de propriété intellectuelle.</p> <p>À l'issue du cours, les participants seront capables d'utiliser de nouveaux mécanismes et outils pour formuler des politiques d'innovation efficaces.</p>
Points essentiels	<p>Le programme comprend quatre phases.</p> <p>Phase 1: Cours de perfectionnement à distance (quatre semaines)</p> <p>Les participants retenus doivent avoir suivi avec succès le Cours de perfectionnement à distance sur la gestion de la propriété intellectuelle (DL-450) avant de participer à cet atelier en présentiel et en ligne.</p> <p>Les participants qui ont suivi avec succès le cours DL-450 dans les deux ans précédant leur sélection seront dispensés de le suivre à nouveau.</p> <p>La session spéciale du cours DL-450 sera accessible pendant une période de quatre semaines à compter de la notification de la sélection.</p> <p>Une évaluation et un examen auront lieu à la fin du cours d'enseignement à distance.</p> <p>Phase 2: Formation avancée (deux semaines)</p> <p>Le cours de perfectionnement sera organisé sur une période de deux semaines en format mixte (la première semaine en présentiel et la deuxième en ligne).</p> <p>La partie principale du programme consistera en une formation en cours d'emploi sur la manière de formuler des politiques d'innovation efficaces en matière de propriété intellectuelle.</p> <p>Le programme inclura également, entre autres, les thèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• Rapports par pays recensant les expériences nationales de politiques d'innovation en matière de propriété intellectuelle• Considérations de politique générale dans le domaine de la propriété intellectuelle• Méthodologie pour l'élaboration et l'établissement de stratégies de propriété intellectuelle• Innovation dans le secteur informel: une approche pratique• Stratégies d'innovation en matière de propriété intellectuelle dans le secteur privé• Exercices de simulation sur l'élaboration d'une bonne politique d'innovation• Politique publique relative aux fonds publics• Gestion des actifs de propriété intellectuelle• Politiques et stratégies d'innovation sectorielles• Politiques relatives aux pôles d'innovation• Technologies libres, libre accès et transfert ouvert• Propriété intellectuelle et intelligence artificielle <p>Phase 3: Identification, recherche et conseils concernant les projets (quatre semaines)</p> <p>Les participants devront définir des projets de recherche dans le domaine de la politique d'innovation en matière de propriété intellectuelle. Les institutions respectives des participants doivent approuver les sujets. Chacun des participants se préparera à mener des recherches sur le thème sélectionné, guidés par un mentor choisi par l'OMPI parmi un groupe d'experts.</p> <p>Les participants auront quatre semaines à compter de la fin de la formation avancée pour rendre leur plan d'exécution.</p> <p>Phase 4: Certificat de perfectionnement professionnel</p> <p>Un certificat de perfectionnement professionnel sera délivré aux participants qui remplissent toutes les conditions énoncées dans le Programme de perfectionnement des cadres.</p> <p>Seuls les participants qui ont suivi avec succès toutes les autres phases du Programme de perfectionnement des cadres se verront remettre un certificat.</p>
Langue de la formation	Anglais
À qui s'adresse le cours	<ul style="list-style-type: none">• Fonctionnaires des établissements publics de recherche-développement• Fonctionnaires des ministères concernés• Responsables d'organismes publics compétents dans le domaine de l'innovation

Conditions du cours d'enseignement à distance (voir la phase 1 du programme)	Cours de perfectionnement à distance sur la gestion de la propriété intellectuelle (DL-450)
Format et dates (durée)	DL-450 : quatre semaines Formation : deux semaines, format mixte (une semaine en présentiel et une semaine en ligne) Projets : quatre semaines
Inscription en ligne	Les candidatures, composées d'un CV actualisé, d'une lettre d'autorisation et d'une copie du passeport (ou d'une pièce d'identité) doivent être soumises en ligne sur le site Web de l'Académie de l'OMPI : https://www.wipo.int/academy/fr/courses/professional_training/ Ou via le Centre de formation en ligne de l'OMPI : https://welc.wipo.int/

6. Cours de perfectionnement sur le droit d'auteur et les droits connexes organisé par l'OMPI et le BCC

Introduction	<p>Ce cours de perfectionnement est proposé conjointement par l'OMPI, le Conseil britannique du droit d'auteur (BCC) et l'Université Queen Mary de Londres, avec l'aide de l'Office de la propriété intellectuelle du Royaume-Uni, à l'intention de participants issus de pays en développement, de pays de la catégorie des moins avancés (PMA) et de pays en transition.</p>
Objectifs du cours	<p>Ce cours a pour but d'actualiser les connaissances et les compétences des hauts fonctionnaires chargés du droit d'auteur et des fonctionnaires concernés des ministères chargés des questions de droit d'auteur sur les questions et les enjeux nouveaux dans ce domaine.</p> <p>À l'issue du cours, les participants seront à même de comprendre les questions de droit d'auteur qui sont actuellement débattues au niveau international, ainsi que les nouveaux enjeux soulevés par l'utilisation d'œuvres protégées par le droit d'auteur dans l'environnement numérique.</p>
Points essentiels	<p>Le programme comprend quatre phases.</p> <p>Phase 1: Cours de perfectionnement à distance (quatre semaines)</p> <p>Les participants retenus doivent avoir suivi avec succès le Cours de perfectionnement à distance sur le droit d'auteur et les droits connexes (DL-201) avant de participer à la formation en présentiel ou au cours en ligne.</p> <p>Seuls les participants qui ont suivi avec succès le cours DL-201 dans les deux ans précédant leur sélection seront dispensés de le suivre à nouveau.</p> <p>La session spéciale du cours DL-201 sera accessible pendant une période de quatre semaines à compter de la notification de la sélection.</p> <p>Une évaluation et un examen auront lieu à la fin de la session spéciale du cours d'enseignement à distance.</p> <p>Phase 2: Formation avancée (deux semaines)</p> <p>La formation en présentiel sera organisée sur une période de deux semaines, sauf indication contraire.</p> <p>Le programme inclura les thèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• Questions débattues au sein du Comité permanent du droit d'auteur et des droits connexes (SCCR)• Traités de Marrakech et de Beijing• Droit d'auteur et pays en développement• Droits et intérêts des éditeurs – fondement juridique, cas et pratiques en matière de concession de licences• Droits et intérêts des auteurs – y compris l'émergence de l'auto-édition, les fondements et l'importance du droit d'auteur pour soutenir la diversité culturelle• Droit d'auteur et patrimoine culturel• Tribunal du droit d'auteur – fonctions et pratiques• Impact des changements politiques et sociaux sur la politique en matière de droit d'auteur• Le meilleur des mondes : questions d'actualité aux niveaux national, international et régional en lien avec l'Internet, y compris le contenu généré par des utilisateurs <p>Au cours de la phase 2, à Londres, les participants seront invités à rendre et à présenter leurs rapports par pays.</p> <p>Une évaluation et un examen auront lieu à la fin de la formation avancée.</p> <p>Phase 3: Identification, recherche et conseils concernant les travaux de recherche (quatre semaines)</p> <p>Les participants mèneront des travaux de recherche dans le domaine du droit d'auteur et des droits connexes. Les institutions respectives des participants doivent approuver les sujets. Chacun des participants se préparera à mener des recherches sur le thème sélectionné, guidés par un mentor choisi par l'OMPI parmi un groupe d'experts.</p> <p>Les participants auront quatre semaines à compter de la fin de la formation avancée pour rendre leur plan d'exécution.</p>

Phase 4: Certificat de perfectionnement professionnel

Un certificat de perfectionnement professionnel sera délivré aux participants qui remplissent toutes les conditions énoncées dans le Programme de perfectionnement des cadres.

Seuls les participants qui ont suivi avec succès toutes les phases du Programme de perfectionnement des cadres se verront remettre un certificat.

Langue de la formation	Anglais
À qui s'adresse le cours	Hauts fonctionnaires chargés du droit d'auteur au sein des ministères concernés ou de bureaux du droit d'auteur
Conditions du cours d'enseignement à distance (voir la phase 1 du programme)	Cours de perfectionnement à distance sur le droit d'auteur et les droits connexes (DL-201)
Format et dates (durée)	DL-201 : quatre semaines Formation : deux semaines en présentiel, à Londres, Royaume-Uni Travaux de recherche : quatre semaines
Inscription en ligne	Les candidatures, composées d'un CV actualisé, d'une lettre d'autorisation et d'une copie du passeport (ou d'une pièce d'identité) doivent être soumises en ligne sur le site Web de l'Académie de l'OMPI : https://www.wipo.int/academy/fr/courses/professional_training/ Ou via le Centre de formation en ligne de l'OMPI : https://welc.wipo.int/index.php?lang=fr

7. Cours de perfectionnement sur les indications géographiques organisé par l'OMPI et SAKPATENTI

Introduction	Ce cours de perfectionnement est proposé conjointement par l'OMPI et le Centre national de la propriété intellectuelle (SAKPATENTI).
Objectifs du cours	<p>Ce cours a pour but de renforcer les compétences des responsables de la promotion de produits nationaux dont la qualité est liée à l'origine. L'importance des indications géographiques dans les stratégies de gestion des marques est soulignée.</p> <p>À l'issue du cours, les participants seront non seulement capables d'élaborer des politiques relatives aux indications géographiques mais également de mettre en œuvre des techniques et des stratégies nouvelles permettant la promotion de produits nationaux dont la qualité est liée à l'origine.</p>
Points essentiels	<p>Le programme comprend quatre phases.</p> <p>Phase 1: Cours de perfectionnement à distance (quatre semaines)</p> <p>Les participants retenus doivent avoir suivi avec succès le Cours de perfectionnement à distance sur les marques, les dessins et modèles industriels et les indications géographiques (DL-302) avant de participer au cours.</p> <p>Seuls les participants qui ont suivi avec succès le cours DL-302 dans les deux ans précédant leur sélection seront dispensés de le suivre à nouveau.</p> <p>La session spéciale du cours DL-302 sera accessible pendant une période de quatre semaines à compter de la notification de la sélection.</p> <p>Une évaluation et un examen auront lieu à la fin de la session spéciale du cours d'enseignement à distance.</p> <p>Phase 2: Formation avancée (deux semaines)</p> <p>Le cours de formation sur les indications géographiques sera organisé sur une période de deux semaines, en format mixte (une semaine en présentiel et une semaine en ligne).</p> <p>La partie principale du programme consiste en une formation en cours et des débats sur les projets.</p> <p>Le programme inclura également, entre autres, les thèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• Différents systèmes de protection des indications géographiques : système des marques et système <i>sui generis</i>• Cadre international pour la protection des indications géographiques• Problèmes d'indications géographiques débattus au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)• Protection des indications géographiques non agricoles• Gestion des indications géographiques• Indications géographiques et savoirs traditionnels• Les indications géographiques comme outil de promotion des produits dont la qualité est liée à l'origine• Valeur économique, environnementale et sociale des indications géographiques, y compris leurs coûts et avantages• Mécanismes de contrôle de la qualité des indications géographiques• Les indications géographiques dans les stratégies de gestion des marques• Les indications géographiques et le concept "un village, un produit" <p>Une évaluation et un examen auront lieu à la fin de la formation.</p> <p>Phase 3: Identification, recherche et conseils concernant les travaux de recherche (quatre semaines)</p> <p>Les participants définiront des projets de recherche sur les indications géographiques. Les sujets doivent être approuvés par les institutions respectives des participants. Chaque participant mènera des recherches sur le thème du projet retenu, guidé par un mentor choisi par l'OMPI parmi un groupe d'experts.</p> <p>Les participants auront quatre semaines à compter de la fin de la formation avancée pour rendre leur plan d'exécution.</p> <p>Phase 4: Certificat de perfectionnement professionnel</p> <p>Un certificat de perfectionnement professionnel sera délivré aux participants qui remplissent toutes les conditions énoncées dans le Programme de perfectionnement des cadres.</p> <p>Seuls les participants qui ont suivi avec succès toutes les phases du Programme de perfectionnement des cadres se verront remettre un certificat.</p>

Langue de la formation	Anglais
À qui s'adresse le cours	<ul style="list-style-type: none"> • Fonctionnaires des offices de propriété intellectuelle et des ministères concernés • Fonctionnaires des institutions publiques chargées de promouvoir les produits dont la qualité est fondée sur l'origine
Conditions du cours d'enseignement à distance (voir la phase 1 du programme)	Cours de perfectionnement à distance sur les marques, les dessins et modèles industriels et les indications géographiques (DL-302)
Lieu et date (durée)	DL-302 : quatre semaines Formation : deux semaines, format mixte (une semaine en présentiel et une semaine en ligne) Projets : quatre semaines
Inscriptions en ligne	<p>Les candidatures, composées d'un CV actualisé, d'une lettre d'autorisation et d'une copie du passeport (ou d'une pièce d'identité) doivent être soumises en ligne sur le site Web de l'Académie de l'OMPI : https://www.wipo.int/academy/fr/courses/professional_training/</p> <p>Ou via le Centre de formation en ligne de l'OMPI : https://welc.wipo.int/</p>

8. Cours de perfectionnement sur le droit et l'examen des dessins et modèles organisé par l'OMPI et le KIPO

Introduction	Ce cours de perfectionnement est proposé conjointement par l'OMPI, l'Office coréen de la propriété intellectuelle (KIPO) et l'Institut international de formation à la propriété intellectuelle (IIPTI), à Daejeon (République de Corée).
Objectifs du cours	<p>Ce cours a pour but de renforcer les compétences pratiques et les connaissances des examinateurs de dessins et modèles en matière d'examen des demandes d'enregistrement de dessins et modèles.</p> <p>À l'issue du cours, les participants seront capables de comprendre les nouvelles questions en matière de dessins et modèles, en plus des questions en matière de procédures dans ce domaine.</p>
Points essentiels	<p>Le programme comprend deux phases.</p> <p>Phase 1: Cours de perfectionnement à distance (quatre semaines)</p> <p>Les participants retenus doivent avoir suivi avec succès le Cours de perfectionnement à distance sur les marques, les dessins et modèles industriels et les indications géographiques (DL-302) avant de participer au cours.</p> <p>Les participants qui ont suivi avec succès le cours DL-302 dans les deux ans précédant leur sélection seront dispensés de le suivre à nouveau.</p> <p>La session spéciale du cours DL-302 sera accessible pendant une période de quatre semaines à compter de la notification de la sélection.</p> <p>Une évaluation et un examen auront lieu à la fin de la session spéciale du cours d'enseignement à distance.</p> <p>Phase 2: Formation avancée (une à deux semaines)</p> <p>Le cours de formation avancée sera proposé en ligne pour une période d'une à deux semaines.</p> <p>La partie principale du programme consiste en une formation en cours d'emploi.</p> <p>Le programme inclura les thèmes suivants, abordés dans la mesure du possible au moyen d'études de cas :</p> <ul style="list-style-type: none">• Dessins et modèles et développement industriel• Catégories de dessins et modèles par secteur• Recherche sur les dessins et modèles• Examen quant au fond et examen quant à la forme• Traités internationaux et Arrangement de La Haye• Contrefaçon et dessins et modèles• Litiges en première instance et en appel• Systèmes de protection des dessins et modèles aux niveaux national et international
Langue de la formation	Anglais
À qui s'adresse le cours	Examineurs de dessins et modèles et fonctionnaires chargés des questions relatives aux dessins et modèles au sein des offices de propriété intellectuelle et des ministères compétents
Conditions du cours d'enseignement à distance (voir la phase 1 du programme)	Cours de perfectionnement à distance sur les marques, les dessins et modèles industriels et les indications géographiques (DL-302)
Lieu et date (durée)	DL-302: quatre semaines Formation : une à deux semaines
Inscription en ligne	<p>Les candidatures, composées d'un CV actualisé, d'une lettre d'autorisation et d'une copie du passeport (ou d'une pièce d'identité) doivent être soumises en ligne sur le site Web de l'Académie de l'OMPI : https://www.wipo.int/academy/fr/courses/professional_training/</p> <p>Ou via le Centre de formation en ligne de l'OMPI : https://welc.wipo.int/</p>

9. Cours de perfectionnement organisé par l'OMPI et le KIPO à l'intention des examinateurs de brevets

Introduction	Ce cours de perfectionnement est proposé conjointement par l'OMPI, l'Office coréen de la propriété intellectuelle (KIPO) et l'Institut international de formation à la propriété intellectuelle (IIPTI).
Objectifs du cours	<p>Ce cours a pour but de renforcer les aptitudes pratiques et les compétences des examinateurs de brevets menant des activités dans les principaux domaines technologiques, notamment la biotechnologie et les produits pharmaceutiques, les machines, les matériaux, l'électricité et l'électronique, les télécommunications et le commerce de données.</p> <p>À l'issue du cours, les participants seront capables d'utiliser les outils en ligne mis à la disposition du public pour rechercher et examiner des inventions et pour évaluer la brevetabilité dans les principaux domaines technologiques.</p>
Points essentiels	<p>Le programme comprend deux phases.</p> <p>Phase 1: Cours de perfectionnement à distance (quatre semaines)</p> <p>Les participants retenus doivent avoir suivi avec succès le Cours de perfectionnement à distance sur les brevets (DL-301) avant de participer à la formation.</p> <p>Les participants qui ont suivi avec succès le cours DL-301 dans les deux ans précédant leur sélection seront dispensés de le suivre à nouveau.</p> <p>La session spéciale du cours DL-301 sera accessible pendant une période de quatre semaines à compter de la notification de la sélection.</p> <p>Une évaluation et un examen auront lieu à la fin de la session spéciale du cours d'enseignement à distance.</p> <p>Phase 2: Formation avancée (une à deux semaines)</p> <p>Le cours de formation avancée sera proposé pour une période d'une à deux semaines, en format mixte (une semaine en présentiel et une semaine en ligne).</p> <p>Le programme sera centré sur une formation pratique dans le domaine de la recherche et de l'examen en matière de brevets, des exercices de traitement de cas réels et des discussions de groupe concernant des simulations d'examen de cas.</p> <p>Pendant le programme, les fonctionnaires du KIPO transmettront leur savoir-faire et leurs compétences en matière d'administration des demandes de brevet et d'examen des demandes, en s'appuyant sur l'expérience de plus de 50 ans du KIPO en matière d'examen des demandes de titres de propriété intellectuelle.</p> <p>Parmi les autres thèmes traités figurent les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• Objets brevetables et non brevetables• Analyse des revendications• Évaluation de la nouveauté, de l'activité inventive et de la possibilité d'application industrielle• Unité de l'invention• Élaboration de stratégies de recherche
Langue de la formation	Anglais
À qui s'adresse le cours	Examineurs de brevets
Conditions du cours d'enseignement à distance (voir la phase 1 du programme)	Cours de perfectionnement à distance sur les brevets (DL-301)
Format et dates (durée)	DL-301 : quatre semaines Formation : une à deux semaines
Inscription en ligne	<p>Les candidatures, composées d'un CV actualisé, d'une lettre d'autorisation et d'une copie du passeport (ou d'une pièce d'identité) doivent être soumises en ligne sur le site Web de l'Académie de l'OMPI : https://www.wipo.int/academy/fr/courses/professional_training/</p> <p>Ou via le Centre de formation en ligne de l'OMPI : https://welc.wipo.int/index.php?lang=fr</p>

10. Cours de perfectionnement sur le droit et l'examen des marques organisé par l'OMPI et le KIPO

Introduction	Ce cours de perfectionnement est proposé conjointement par l'OMPI, l'Office coréen de la propriété intellectuelle (KIPO) et l'Institut international de formation à la propriété intellectuelle (IIPTI), à Daejeon (République de Corée).
Objectifs du cours	<p>Ce cours a pour but de renforcer les compétences pratiques et les connaissances des examinateurs de marques en matière d'examen des demandes d'enregistrement de marques.</p> <p>À l'issue du cours, les participants seront capables de comprendre les nouvelles questions en matière d'enregistrement, en plus des questions en matière de procédures dans le domaine des marques.</p>
Points essentiels	<p>Le programme comprend deux phases.</p> <p>Phase 1: Cours de perfectionnement à distance (quatre semaines)</p> <p>Les participants retenus doivent avoir suivi avec succès le Cours de perfectionnement à distance sur les marques, les dessins et modèles industriels et les indications géographiques (DL-302) avant de participer au cours.</p> <p>Les participants qui ont suivi avec succès le cours DL-302 dans les deux ans précédant leur sélection seront dispensés de le suivre à nouveau.</p> <p>La session spéciale du cours DL-302 sera accessible pendant une période de quatre semaines à compter de la notification de la sélection.</p> <p>Une évaluation et un examen auront lieu à la fin de la session spéciale du cours d'enseignement à distance.</p> <p>Phase 2: Formation avancée (une à deux semaines)</p> <p>Le cours de formation avancée sera organisé pour une période d'une à deux semaines.</p> <p>La partie principale du programme consiste en une formation en cours d'emploi et des exercices.</p> <p>Le programme inclura également, entre autres, les thèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• Motifs relatifs et motifs absolus de refus d'enregistrement de marques et cas pratiques• Le système de Madrid : opposition, litiges en première instance et en appel• Études de cas sur des marques notoires et des marques non traditionnelles• Pratiques en matière d'examen pour les marques collectives, les marques de certification ou les marques géographiques• Les marques et l'Internet <p>Pendant le programme, les fonctionnaires du KIPO transmettront leur savoir-faire et leurs compétences en matière d'administration des demandes d'enregistrement de marques et d'examen des demandes, ainsi que les enseignements tirés des systèmes juridique et de procédures en vigueur en République de Corée.</p>
Langue de la formation	Anglais
À qui s'adresse le cours	Examineurs de marques
Conditions du cours d'enseignement à distance (voir la phase 1 du programme)	Cours de perfectionnement à distance sur les marques, les dessins et modèles industriels et les indications géographiques (DL-302)
Lieu et date (durée)	DL-302 : quatre semaines Formation : une à deux semaines
Inscription en ligne	<p>Les candidatures, composées d'un CV actualisé, d'une lettre d'autorisation et d'une copie du passeport (ou d'une pièce d'identité) doivent être soumises en ligne sur le site Web de l'Académie de l'OMPI : https://www.wipo.int/academy/fr/courses/professional_training/</p> <p>Ou via le Centre de formation en ligne de l'OMPI : https://welc.wipo.int/index.php?lang=fr</p>

Programme d'enseignement à distance

Informations générales sur le Programme d'enseignement à distance

1. Objectifs

En exploitant la technologie existante afin de faciliter la mise en place de programmes de formation à distance, le Programme d'enseignement à distance de l'Académie de l'OMPI vise à améliorer l'accès des connaissances en matière de propriété intellectuelle à l'échelle mondiale, en les rendant accessibles à tous, quel que soit le lieu, le contexte socioéconomique, le secteur de l'industrie ou le groupe linguistique dans lesquels se trouvent les personnes intéressées.

2. Généralités

En 1999, l'Académie de l'OMPI a adopté la formule novatrice de l'enseignement à distance en misant sur le potentiel de l'Internet pour élargir son action éducative. Depuis son lancement, plus d'un million de personnes réparties dans le monde entier ont suivi au moins un cours à distance proposé par l'OMPI.

3. Domaine et type de formation

L'Académie de l'OMPI met particulièrement l'accent sur l'intégration des méthodes d'enseignement et des pédagogies qui accompagnent le processus d'apprentissage en ligne, à savoir la taxonomie de Bloom. Il s'agit d'une technique d'apprentissage fondée sur la psychologie cognitivo-comportementale où l'on apprend à "mémoriser, comprendre, appliquer, évaluer et créer". La conception pédagogique du cours s'appuie sur les principes de l'Université ouverte du Royaume-Uni : "enseigner, interroger et évaluer" la capacité de l'apprenant à appliquer et à réaliser des tâches à différents intervalles de temps. La mise en œuvre simultanée de ces deux systèmes favorise une transmission efficace de l'information et des savoirs entre les enseignants et les apprenants dans un environnement virtuel.

L'Académie de l'OMPI travaille en réseau avec d'autres institutions impliquées dans la formation dans le domaine de la propriété intellectuelle par l'intermédiaire du Programme d'enseignement à distance afin d'allier connaissances formelles et expertise pédagogique dans la conception et la mise au point des cours. Les partenariats conclus avec des offices de propriété intellectuelle, des universités, des organisations et des institutions du monde entier engagés dans le domaine de la propriété intellectuelle permettent à l'Académie de l'OMPI de repérer des groupes cibles d'experts susceptibles de participer en tant qu'auteurs à la conception et à l'amélioration des contenus par l'apport de documents didactiques traitant de cas nationaux ou régionaux.

Les cours proposés dans le cadre de l'enseignement à distance comprennent des cours généraux suivis à un rythme individuel, des cours de perfectionnement encadrés par un formateur et des cours comprenant un enseignement en ligne et une formation en présentiel (c'est-à-dire un enseignement mixte). Les cours d'enseignement à distance de l'Académie couvrent tous les aspects de la propriété intellectuelle. Les apprenants et les enseignants peuvent interagir aussi souvent que nécessaire pendant les cours, car la communication a lieu au moyen de forums de discussion en ligne intuitifs, de courriers électroniques et, le cas échéant, de conférences en ligne en direct. Les enseignants disposent de leurs propres outils d'interaction, qui leur permettent de corriger les examens et d'aider les apprenants pour toute difficulté rencontrée durant le cours.

L'Académie de l'OMPI est la seule institution à proposer un grand nombre de cours en ligne sur la propriété intellectuelle dans plus de sept langues, avec un suivi pédagogique. L'importance accordée à la diversité linguistique et au soutien pédagogique et administratif en ligne constitue l'un des traits distinctifs du Programme d'enseignement à distance de l'OMPI. Le Cours d'introduction à la propriété intellectuelle (DL-001), le Cours général de propriété intellectuelle (DL-101) et la plupart des cours de perfectionnement sont maintenant dispensés dans les six langues officielles des Nations Unies (français, anglais, arabe, chinois, espagnol et russe), ainsi

qu'en portugais, et la traduction dans d'autres langues se poursuit. En 2023, le Programme d'enseignement à distance continuera de proposer des cours mixtes de certification, de formation des cadres et de formation des dirigeants associant l'apprentissage en ligne et les possibilités d'encadrement en présentiel à des participants issus de PME et de secteurs axés sur l'innovation. Parmi les autres efforts déployés par l'Académie de l'OMPI, citons les partenariats conclus avec des établissements universitaires pour les aider à proposer des cours en ligne sur la propriété intellectuelle abordant des thèmes pertinents liés à la pandémie de COVID-19 et à ses conséquences. Le nouveau cours PatentX, proposé conjointement par l'OMPI et la Harvard Law School (HLS), est un cours non diplômant qui porte sur la relation entre le droit des brevets et la santé publique mondiale, en évoquant l'incidence de la pandémie de COVID-19 et le rôle que joue la propriété intellectuelle dans la stimulation de la production et de la commercialisation de vaccins et de médicaments. Il est possible de s'inscrire à partir du site du Centre de formation en ligne de l'OMPI et le cours se déroulera sur le site de la HLS.

Les cours généraux suivis à un rythme individuel sont les suivants :

- Introduction à la propriété intellectuelle (DL-001)
- Cours général de propriété intellectuelle (DL-101), également accessible dans un format adapté aux personnes ayant une déficience visuelle ou d'autres difficultés de lecture des textes imprimés
- Introduction au Traité de coopération en matière de brevets (DL-101-PCT)
- Cours de spécialisation sur les notions essentielles de droit des brevets (DL-170)
- Didacticiel sur l'utilisation de l'information en matière de brevets (DL-177)
- Intellectual Property Panorama 2.0 (DL-IP PANORAMA)

Les cours de perfectionnement encadrés par un formateur sont les suivants :

- Cours de perfectionnement sur le droit d'auteur et les droits connexes (DL-201)
- Cours de perfectionnement sur la propriété intellectuelle, les savoirs traditionnels et les expressions culturelles traditionnelles (DL-203)
- Introduction au système UPOV de protection des obtentions végétales (DL-205-UPOV)
- Cours de perfectionnement sur les brevets (DL-301)
- Cours de perfectionnement sur les marques, les dessins et modèles industriels et les indications géographiques (DL-302)
- Cours spécialisé sur le système de Madrid concernant l'enregistrement international des marques (DL-303)
- Cours de perfectionnement sur l'examen des demandes de droits d'obtenteur (DL-305-UPOV)
- Cours de perfectionnement sur la procédure de médiation et d'arbitrage en vertu des règlements de l'OMPI (DL-317)
- Cours de perfectionnement sur la recherche d'informations en matière de brevets (DL-318)
- Cours de perfectionnement sur les principes applicables à la rédaction des demandes de brevet (DL-320)
- Cours de perfectionnement sur la gestion de la propriété intellectuelle (DL-450)
- Cours de perfectionnement sur la gestion collective du droit d'auteur et des droits connexes à l'intention des juristes (DL-501)
- Cours de perfectionnement sur la gestion collective du droit d'auteur et des droits connexes à l'intention des titulaires de droits (DL-502)
- Cours de perfectionnement sur la gestion collective du droit d'auteur et des droits connexes à l'intention des organisations de gestion collective (DL-503)
- Cours de perfectionnement sur la gestion collective du droit d'auteur et des droits connexes à l'intention des décideurs (DL-506)
- Cours de perfectionnement sur la concession de licences de logiciels, y compris les logiciels libres (DL-511)
- La propriété intellectuelle pour les enseignants du primaire (IP4Teachers)

Les cours encadrés par un formateur ou cours de spécialisation à l'intention des cadres sont les suivants :

- Cours sur la propriété intellectuelle et les ressources génétiques relatives aux sciences de la vie à l'intention des cadres (DL-427)
- Formation sur WIPO Connect (DL-550)

- Cours de spécialisation sur l'élaboration de projets relevant du Plan d'action de l'OMPI pour le développement (DL-620)
- Cours sur la promotion de l'accès aux technologies et l'innovation dans le domaine médical à l'intention des cadres organisé par l'OMS, l'OMPI et l'OMC (DL-701)
- Cours sur la propriété intellectuelle et les exportations à l'intention des cadres (DL-730)
- Cours sur la propriété intellectuelle et les sciences et l'innovation pour les participantes du Programme pour les femmes et les sciences de L'Oréal et de l'UNESCO

Les cours de certification et d'enseignement mixte, qui associent l'enseignement en ligne et la formation en présentiel, sont les suivants :

- Cours international de perfectionnement sur la gestion des actifs de propriété intellectuelle
- Cours sur l'incidence de la propriété intellectuelle – Certification pour l'enseignement de la propriété intellectuelle à l'école primaire et secondaire
- Programme international de formation de l'OMPI dans le domaine de la rédaction des demandes de brevet

Formation continue à la propriété intellectuelle à l'intention du corps judiciaire

- Cours général de propriété intellectuelle à l'intention des juges (DL-JTIP)

Les nouveaux cours pilotes sont les suivants* :

- Programme de certification de l'OMPI à l'intention du personnel des centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI)
- Programme de formation de base en propriété intellectuelle à l'intention des diplomates et des fonctionnaires chargés du commerce
- Programme de formation sur le capital intellectuel à l'intention des cadres de l'Université Hamad Bin Khalifa (Qatar)
- Cours en ligne du Consortium pour des livres accessibles (ABC) sur la production de livres en format accessible
- Cours de spécialisation sur l'application des droits de propriété intellectuelle
- Cours de spécialisation sur le système de La Haye pour l'enregistrement international des dessins et modèles industriels
- Cours de spécialisation sur la propriété intellectuelle et le tourisme
- Cours de spécialisation sur la propriété intellectuelle et le sport

* Les cours pilotes ne font pas partie de l'offre habituelle.

4. Enseignement

Tous les cours de spécialisation et de perfectionnement susmentionnés sont dispensés par des formateurs internes et quelque 400 experts de la propriété intellectuelle venant de l'extérieur.

5. Plan de cours

Chaque cours se présente sous la forme de modules, avec une liste de résultats pédagogiques attendus. Ces résultats détaillent les compétences que chaque participant doit maîtriser à la fin d'un module. Chaque module s'accompagne d'outils d'auto-évaluation stratégiquement répartis afin de permettre aux apprenants d'évaluer tant le niveau de connaissance atteint que les progrès réalisés, ainsi que leur capacité à mettre en œuvre les notions et les données étudiées tout au long du cours.

6. Enseignement dynamique sur les questions d'actualité en matière de propriété intellectuelle et besoins des apprenants

Les cours sont adaptés aux besoins dynamiques des apprenants et comprennent des affaires, des décisions historiques et des traités conclus dans le domaine concerné.

7. Public cible

Les cours d'enseignement à distance de l'Académie de l'OMPI s'adressent à tout un éventail d'utilisateurs finaux, des professionnels du domaine aux créateurs en passant par les personnes manifestant un certain intérêt en la matière. Outre les salariés des offices de la propriété intellectuelle, des groupes cibles tels que des juristes, des agents de brevets, des ingénieurs, des artistes, des interprètes ou exécutants, des économistes, des journalistes, des entrepreneurs, des chefs d'entreprise et des étudiants peuvent également bénéficier des cours sur mesure proposés par l'Académie, qui traitent des aspects généraux et spécialisés de la propriété intellectuelle.

Conformément aux engagements pris par l'OMPI quant à l'accessibilité, l'Académie a inclus des cours de formation en propriété intellectuelle en format accessible dans le Programme d'enseignement à distance, à l'intention des personnes ayant une déficience visuelle ou d'autres difficultés de lecture des textes imprimés. Le Cours général de propriété intellectuelle (DL-101) est disponible en format accessible dans les six langues des Nations Unies (français, anglais, arabe, chinois, espagnol et russe), ainsi qu'en portugais. À partir de 2023, le cours en ligne du Consortium pour des livres accessibles (ABC) de l'OMPI sur la production de livres accessibles sera également disponible en format accessible en français, anglais et espagnol. D'autres cours de perfectionnement s'ajouteront aux cours disponibles en format accessible.

8. Institutions partenaires

Suite à la demande croissante de connaissances en matière de propriété intellectuelle de la part des PME et des milieux d'affaires des pays en développement et des pays les moins avancés, le programme d'enseignement à distance a collaboré avec l'Office coréen de la propriété intellectuelle (KIPO) et l'Association coréenne pour l'invention et la promotion (KIPA) pour élaborer et lancer une version nouvelle et améliorée du cours en ligne intitulé IP Panorama. Cela marque une nouvelle expansion du partenariat soutenu et de longue date entre l'Académie, le KIPO et la KIPA, qui comprend également, mais sans s'y limiter, le Cours de perfectionnement international sanctionné par un certificat sur la gestion des actifs de propriété intellectuelle (AICC) et le Cours sur les incidences de la propriété intellectuelle sanctionné par un certificat pour l'enseignement de la propriété intellectuelle aux niveaux primaire et secondaire (IPCC).

En 2022, l'OMPI a signé un accord avec l'Académie diplomatique du Viet Nam (DAV) pour offrir des possibilités de formation sur mesure en matière de propriété intellectuelle aux diplomates, dans le cadre du programme de formation de base en matière de propriété intellectuelle de l'Académie de l'OMPI à l'intention des diplomates et des fonctionnaires chargés du commerce. Dans le cadre de cet accord, l'OMPI aidera également la DAV à dispenser régulièrement et de manière autonome des programmes de formation en matière de propriété intellectuelle au sein de l'institution.

En outre, à partir de 2022, l'OMPI propose un nouveau cours en ligne en collaboration avec la Harvard Law School, intitulé "PatentX". Ce cours porte sur la relation entre le droit des brevets et la santé publique mondiale, et est proposé gratuitement à tous les bénéficiaires.

Depuis 2017, des versions chinoises des cours d'enseignement à distance sont proposées depuis la Chine, en coopération avec le China Intellectual Property Training Center (CIPTC). Au fil du temps, le protocole d'accord conclu en 2017 avec l'Institut national de la propriété industrielle du Brésil (INPI-Brazil) a servi d'excellent modèle pour le transfert de la gestion et de l'administration des cours de l'Académie aux parties prenantes nationales afin qu'ils soient dispensés dans la langue locale. Le Programme d'enseignement à distance a poursuivi ses collaborations existantes avec les institutions partenaires OMC et OMS par l'entremise du cours exécutif sur la promotion de l'accès aux technologies médicales et à l'innovation (DL-701), et avec l'UNESCO par le biais du cours de formation sur la propriété intellectuelle et les sciences pour le programme L'Oréal-UNESCO pour les femmes et la science.

9. Enregistrement

La procédure d'inscription est facilitée grâce à l'Interface d'inscription et de paiement de l'Académie (ARPI), un système électronique qui permet aux étudiants potentiels de s'inscrire au cours et de suivre l'état de leur demande d'inscription.

10. Évaluation

La procédure d'évaluation du Programme d'enseignement à distance vise à tester les capacités des étudiants à mettre en pratique les données et notions enseignées. Elle comporte un examen final unique (test écrit ou examen sous forme de questionnaire à choix multiple) soumis aux participants par l'intermédiaire du système de gestion de la formation en ligne de l'Académie.

Les étudiants peuvent effectuer leur examen final dans un certain laps de temps, lequel peut varier de deux heures à 10 jours selon le cours, avant d'envoyer leurs réponses, via le système de gestion de l'enseignement à distance, à leur formateur qui leur attribuera une note.

11. Frais d'inscription

Tous les cours généraux suivis à un rythme individuel sont dispensés moyennant l'octroi d'une bourse à ceux qui s'inscrivent à ces cours.

Les droits d'inscription aux cours de perfectionnement et cours de formation des cadres sont déterminés en fonction du pays de nationalité du participant conformément aux critères ci-après :

Étudiants

Pays en développement et pays en transition	40 USD
Pays industrialisés	200 USD

Professionnels

Pays en développement et pays en transition	60 USD
Pays industrialisés	320 USD

Universitaires

Pays en développement et pays en transition	40 USD
Pays industrialisés	200 USD

Fonctionnaires nationaux (y compris des offices de propriété intellectuelle)

Pays en développement et pays en transition	pouvant bénéficier d'une bourse d'études
Pays industrialisés	voir les critères de tarification pour les professionnels

Pour consulter une liste actualisée des pays en développement et des pays en transition dont les ressortissants peuvent bénéficier de frais d'inscription réduits, veuillez consulter le site Web de l'académie de l'OMPI, à l'adresse suivante : http://www.wipo.int/academy/fr/courses/distance_learning/country_list.html.

Les cours de certification et les cours d'enseignement mixte peuvent être payants, avec un nombre limité de bourses ou d'aides financières proposées.

Cours généraux d'enseignement à distance suivis à un rythme individuel

1. Introduction à la propriété intellectuelle (DL-001)

Description	<p>Ce cours a pour but d'apporter aux participants une connaissance des aspects fondamentaux de la propriété intellectuelle : le droit d'auteur et les droits connexes, les marques, les brevets, les indications géographiques, les dessins et modèles industriels. Par ailleurs, ce cours aborde des sujets actuels ayant une incidence sur la propriété intellectuelle, tels que les obtentions végétales, la concurrence déloyale, l'application des droits de la propriété intellectuelle et les questions émergentes concernant la propriété intellectuelle.</p> <p>Chacun des 12 modules comprend des outils d'auto-évaluation répartis stratégiquement pour aider les participants à déterminer leur niveau de connaissance et à tester leur capacité à appliquer les notions et les éléments principaux appris pendant le cours.</p>
Contenu et structure	<p>Le cours comprend 12 modules dont l'objectif est de permettre aux participants d'acquérir progressivement une connaissance des grandes notions de la propriété intellectuelle :</p> <ul style="list-style-type: none">• Module 1 : Introduction à la propriété intellectuelle• Module 2 : Présentation générale de la propriété intellectuelle• Module 3 : Droit d'auteur• Module 4 : Droits connexes• Module 5 : Marques• Module 6 : Indications géographiques• Module 7 : Dessins et modèles industriels• Module 8 : Brevets• Module 9 : Obtentions végétales• Module 10 : Concurrence déloyale• Module 11 : Application des droits de la propriété intellectuelle• Module 12 : Questions émergentes concernant la propriété intellectuelle – propriété intellectuelle et développement
Examen final	<p>Ce didacticiel ne comporte aucun examen final. Chaque module comprend une série de questions d'auto-évaluation, qui encouragent l'apprenant à s'inscrire au cours de niveau supérieur, à savoir le Cours général de propriété intellectuelle (DL-101).</p>
Durée	<p>Chaque participant peut étudier les documents de ce cours à son propre rythme. Selon les estimations, l'étude attentive de ces documents demande environ trois heures.</p>
Public cible	<p>Ce cours s'adresse à toute personne souhaitant acquérir une connaissance générale des principes de base de la propriété intellectuelle.</p>
Inscription	<p>Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription et de s'inscrire à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int/index.php?lang=fr</p>
Langue	<p>Ce cours est actuellement proposé dans les six langues officielles des Nations Unies (français, anglais, arabe, chinois, espagnol et russe), ainsi qu'en portugais. Des versions en d'autres langues, telles que l'albanais et l'ouzbek, sont proposées par les offices nationaux de propriété intellectuelle concernés.</p>
Frais d'inscription	<p>Ce cours est dispensé moyennant l'octroi d'une bourse à ceux qui s'inscrivent.</p>

2. Cours général de propriété intellectuelle (DL-101) V2.0

Ce cours est disponible en format accessible pour les personnes ayant une déficience visuelle ou d'autres difficultés de lecture des textes imprimés.

Description	<p>Ce cours se fonde sur les notions abordées dans l'Introduction à la propriété intellectuelle (DL-001). Il offre aux participants une présentation plus complète des principaux domaines du droit de la propriété intellectuelle, tout en étant indispensable pour étudier de manière plus approfondie des domaines plus spécifiques du droit de la propriété intellectuelle.</p> <p>Afin de renforcer son avantage concurrentiel dans les domaines de l'enseignement et de l'apprentissage en matière de propriété intellectuelle en associant technologie et pédagogie, l'interface pédagogique du DL-101 a été complètement remaniée pour améliorer l'expérience de l'utilisateur. La version remaniée, le DL-101 V2.0, est disponible en anglais. Les versions dans les autres langues de l'ONU seront également remaniées en 2022-2023.</p> <p>Chacun module comprend des outils d'auto-évaluation répartis stratégiquement pour aider les participants à déterminer leur niveau de connaissance et leurs progrès, ainsi que leur capacité à appliquer les notions et les éléments présentés dans le cours.</p>
Contenu et structure	<p>Le cours comprend 13 modules, suivis d'un examen final.</p> <ul style="list-style-type: none">• Module 1 : Introduction à la propriété intellectuelle• Module 2 : Droit d'auteur• Module 3 : Droits connexes• Module 4 : Marques• Module 5 : Indications géographiques• Module 6 : Dessins et modèles industriels• Module 7 : Brevets• Module 8 : Concurrence déloyale• Module 9 : Traités de l'OMPI• Module 10 : Protection des obtentions végétales• Module 11 : Introduction aux savoirs traditionnels, aux expressions culturelles traditionnelles et aux ressources génétiques• Module 12 : La propriété intellectuelle au service du développement – Plan d'action de l'OMPI pour le développement• Module 13 : Résumé et discussion sur les droits de la propriété intellectuelle• Examen final
Enseignement	<p>Un soutien pédagogique est fourni durant tout le cours; les apprenants peuvent poser des questions de fond à des formateurs en ligne.</p>
Discussions et travaux pratiques en ligne	<p>La plateforme d'apprentissage perfectionnée permet aux formateurs expérimentés et aux spécialistes de la propriété intellectuelle de discuter d'affaires historiques avec les participants. Des projets de groupes particuliers seront lancés sur des thèmes pour lesquels les participants témoignent d'un niveau élevé d'intérêt et d'engagement.</p>
Examen final	<p>L'examen final de ce cours comprend une série de questions à choix multiple. Les participants ont un temps limité pour effectuer l'examen et le soumettre en ligne.</p> <p>Les participants recevront des précisions sur les modalités d'accès à l'examen environ une semaine avant la date à laquelle le cours doit être achevé.</p>
Certificat	<p>Les participants qui réussissent l'examen final se voient décerner un certificat électronique attestant leur participation au cours.</p>
Durée	<p>Le cours est dispensé sur une durée de six semaines. Selon les estimations, l'étude attentive de ces documents demande environ 55 heures à répartir sur cette période.</p>
Public cible	<p>Ce cours s'adresse aux personnes qui travaillent dans le domaine de l'administration des droits de la propriété intellectuelle ou qui seront amenées à travailler dans ce domaine. Il est également adapté à toute personne désireuse d'acquérir des connaissances générales en matière de propriété intellectuelle ou générant différentes formes de propriété intellectuelle et cherchant à bien comprendre le système de gestion et de protection efficace des droits dans ce domaine.</p>
Inscription	<p>Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription et de s'inscrire à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int/index.php?lang=fr</p>
Langue	<p>Ce cours est proposé dans chacune des six langues officielles des Nations Unies (français, anglais, arabe, chinois, espagnol et russe), ainsi qu'en portugais. Des versions en d'autres langues telles que le bulgare, le cambodgien, le croate, le géorgien, le letton, le thaï, le turc et le vietnamien sont proposées par les offices nationaux de la propriété intellectuelle concernés.</p> <p>Le cours DL-101 est également proposé dans les six langues officielles des Nations Unies et en portugais en format accessible pour les personnes ayant une déficience visuelle ou d'autres difficultés de lecture des textes imprimés.</p>
Frais d'inscription	<p>Ce cours est dispensé moyennant l'octroi d'une bourse à ceux qui s'inscrivent.</p>

3. Introduction générale au Traité de coopération en matière de brevets (DL-101-PCT)

Description	Ce cours de base spécialisé a été élaboré par les experts du Traité de coopération en matière de brevets (PCT) à l'OMPI. Il offre aux participants une introduction au PCT et leur donne un aperçu général de ce système qui facilite l'enregistrement international des brevets. Il est conçu pour être suivi à un rythme individuel. Chacun des modules comprend des outils d'auto-évaluation répartis stratégiquement pour aider les participants à déterminer leur niveau de connaissance et leurs progrès, ainsi que leur capacité à appliquer les notions et les faits présentés dans le cours.
Contenu et structure	Ce cours comprend 14 modules : <ul style="list-style-type: none">• Module 1 : Qu'est-ce que le PCT ?• Module 2 : Pourquoi utiliser le PCT ?• Module 3 : Rédaction d'une demande selon le PCT• Module 4 : Dépôt d'une demande selon le PCT• Module 5 : Services électroniques du PCT• Module 6 : Agents de brevets et représentants communs• Module 7 : Rapport de recherche internationale et opinion écrite des administrations chargées de la recherche internationale• Module 8 : Publication internationale• Module 9 : Examen préliminaire international• Module 10 : Ouverture de la phase nationale• Module 11 : Procédure spéciale durant la phase internationale• Module 12 : Procédures concernant les inventions dans le domaine de la biotechnologie• Module 13 : Accès de tiers au dossier d'une demande selon le PCT• Module 14 : Perspectives d'évolution du PCT
Examen final	Ce cours comprend des questionnaires qui mesurent la réalisation des objectifs d'apprentissage, mais il ne comporte aucun examen final.
Certificat	Un certificat électronique pourra être délivré aux participants ayant répondu avec succès aux questionnaires du cours.
Durée	Chaque participant peut étudier les documents de ce cours à son propre rythme. Selon les estimations, l'étude attentive de ces documents demande environ trois heures.
Public cible	Ce cours s'adresse à toute personne souhaitant acquérir une connaissance générale du système du PCT.
Inscription	Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription et de s'inscrire à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int/index.php?lang=fr
Langue	Le cours est proposé dans les six langues officielles des Nations Unies, à savoir le français, l'anglais, l'arabe, le chinois, l'espagnol et le russe, ainsi qu'en allemand, en coréen, en japonais et en portugais.
Frais d'inscription	Ce cours est dispensé moyennant l'octroi d'une bourse à ceux qui s'inscrivent.

4. Cours de spécialisation sur les notions essentielles de droit des brevets (DL-170)

Description	Le cours général sur les notions essentielles de droit des brevets (DL-170) décrit brièvement les principes, l'incidence économique et le processus de délivrance des brevets. Il donne aux participants un aperçu de l'importance des brevets pour le transfert des technologies et leur développement. Il s'agit d'un cours de préparation en vue d'une formation pratique dans le domaine de la protection par brevet.
Contenu et structure	Le cours comprend les sujets ci-après, un questionnaire final et un résumé audiovisuel : <ul style="list-style-type: none">• Introduction au droit des brevets• Principes fondamentaux du système international des brevets• Brevetabilité : conditions de forme (demande de brevet)• Brevetabilité : conditions de fond• Les différents niveaux de la protection par brevet (national, régional et international)• Modes de protection de l'innovation• Délivrance de brevets et règles d'application des droits• Éléments de flexibilités relatifs aux brevets et objectifs de développement• Nouvelles questions, cas importants et débats dans le domaine du droit des brevets
Enseignement et examen final	Ce cours est une autoformation et comprend des tests formels qui permettent aux participants d'évaluer leurs connaissances et leur compréhension à différents stades du cours.
Certificat	Un certificat électronique pourra être délivré aux participants ayant répondu avec succès aux questionnaires du cours.
Durée	Chaque participant peut étudier les documents de ce cours à son propre rythme. Selon les estimations, l'étude attentive de ces documents demande 10 à 12 heures.
Public cible	Ce cours s'adresse à des participants qui prévoient de poursuivre leur formation afin de perfectionner leurs connaissances en matière de brevets. Il est utile pour les professionnels très occupés qui souhaitent un bref rappel des notions essentielles du droit des brevets. Il est vivement recommandé aux éventuels participants d'achever le Cours général de propriété intellectuelle (DL-101) avant de suivre ce cours.
Inscription	Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription et de s'inscrire à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int/index.php?lang=fr
Langue	Ce cours est actuellement proposé en français, anglais, arabe, espagnol, portugais et russe.
Frais d'inscription	Ce cours est dispensé moyennant l'octroi d'une bourse à ceux qui s'inscrivent.

5. Didacticiel en ligne sur l'utilisation de l'information en matière de brevets (DL-177)

Description	<p>Il s'agit d'un outil d'apprentissage interactif couvrant les bases de la documentation en matière de brevets, des stratégies de recherche en matière de brevets et de l'analyse de brevets, ainsi que leurs nombreuses applications. Il comprend des didacticiels, des scénarios et des exercices permettant aux apprenants d'approfondir leurs connaissances et de tester leurs acquis.</p> <p>Il est recommandé aux participants de suivre le didacticiel DL-177 avant de suivre le cours DL-318 sur la recherche d'informations en matière de brevets.</p>
Contenu et structure	<p>Le cours comprend les trois modules ci-après, composés de tutoriels et de scénarios.</p> <ul style="list-style-type: none">• Module 1 : Notions fondamentales concernant les brevets• Module 2 : Recherche et extraction de brevets• Module 3 : Analyse des brevets
Examen final	<p>Ce didacticiel ne comporte aucun examen final.</p>
Certificat	<p>Les participants qui ont suivi avec succès le didacticiel se verront décerner un certificat électronique attestant leur participation au cours et leur réussite.</p>
Durée	<p>Chaque participant peut étudier les documents de ce cours à son propre rythme. Selon les estimations, l'étude attentive de ces documents demande environ huit heures.</p>
Public cible	<p>Il peut être utile pour les particuliers ou pour appuyer la formation de groupes d'utilisateurs dont le niveau de compétence va du niveau de base au niveau intermédiaire, y compris les étudiants et les chercheurs, les dirigeants de petites et moyennes entreprises et les décideurs politiques. Il complète également la formation dispensée sur place dans le cadre du programme de centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI) de l'OMPI.</p>
Inscription	<p>Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription et de s'inscrire à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int/index.php?lang=fr</p>
Langue	<p>Le didacticiel est actuellement proposé en français, anglais, espagnol et russe. À l'avenir, des versions linguistiques supplémentaires seront disponibles, notamment l'arabe et le chinois.</p>
Frais d'inscription	<p>Ce cours est dispensé moyennant l'octroi d'une bourse à ceux qui s'inscrivent.</p>

6. Panorama de la propriété intellectuelle 2.0 (DL-IP PANORAMA)

Description	<p>Le cours IP Panorama 2.0 vise à fournir aux apprenants une base complète sur l'utilisation de la propriété intellectuelle dans le cadre de l'entrepreneuriat et des entreprises. À l'aide d'exemples de cas concrets, IP Panorama 2.0 sensibilise les participants aux avantages de l'utilisation du système de la propriété intellectuelle pour les entreprises, tout en leur fournissant des conseils pratiques et un cadre pour y parvenir. Grâce à un nouveau contenu interactif de microapprentissage, les participants peuvent accéder plus facilement à de courts segments de matériel pédagogique et les assimiler.</p> <p>Mis au point conjointement par l'Office coréen de la propriété intellectuelle, l'Association coréenne de promotion des inventions et l'OMPI, IP Panorama 2.0 est une mise à jour de la version initiale d'IP Panorama, qui a été publiée en 2007.</p>
Contenu et structure	<p>Ce cours comprend les huit modules suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• Module 1 : Le rôle de la propriété intellectuelle• Module 2 : Utilisation de la propriété intellectuelle et des droits de propriété intellectuelle comme instruments• Module 3 : Différentes formes de propriété intellectuelle et de droits de propriété intellectuelle• Module 4 : Comment faire en sorte que votre entreprise soit à la pointe de la technologie ?• Module 5 : Stratégie en matière de propriété intellectuelle• Module 6 : Audit de propriété intellectuelle• Module 7 : Atteintes aux droits de propriété intellectuelle• Module 8 : Utilisation de la propriété intellectuelle
Examen final	Ce didacticiel ne comporte aucun examen final.
Certificat	Aucun certificat n'est délivré pour ce cours.
Durée	Chaque participant peut étudier les documents de ce cours à son propre rythme. Selon les estimations, l'étude attentive de ces documents demande environ 20 heures.
Public cible	<p>Ce cours s'adresse à toute personne qui s'intéresse à l'utilisation de la propriété intellectuelle dans les entreprises, en particulier :</p> <ul style="list-style-type: none">• les étudiants de niveau supérieur en administration des affaires et en entrepreneuriat (ceux qui recherchent des connaissances et des compétences relatives à l'utilisation de la propriété intellectuelle dans le cadre de l'entrepreneuriat et de la gestion des entreprises);• les jeunes professionnels;• les entrepreneurs; et• les propriétaires d'entreprises (PME et grandes entreprises).
Inscription	Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription et de s'inscrire à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int/index.php?lang=fr
Langue	Le cours IP PANORAMA 2.0 est actuellement proposé en anglais. À l'avenir, de nouvelles versions linguistiques seront disponibles, notamment l'arabe, le chinois, le français, le portugais et le russe, ainsi que d'autres langues.
Frais d'inscription	Ce cours est dispensé moyennant l'octroi d'une bourse à ceux qui s'inscrivent.

Cours de perfectionnement à distance encadrés par un formateur

7. Cours de perfectionnement sur le droit d'auteur et les droits connexes (DL-201)

Description	Ce cours de perfectionnement explique les principes fondamentaux de la protection mondiale du droit d'auteur et des droits connexes, et offre une présentation complète des traités internationaux pertinents. Il traite également de la gestion collective des droits et des questions de droit d'auteur et de droits connexes dans l'environnement numérique.
Contenu et structure	Ce cours comprend 13 modules de fond et un examen final. <ul style="list-style-type: none">• Module 1 : Le droit d'auteur dans le contexte de la propriété intellectuelle : historique et conventions internationales• Module 2 : La Convention de Berne : principes fondamentaux, paternité et notion d'œuvres• Module 3 : La Convention de Berne : contenu de la protection – droits, exceptions et limitations• Module 4 : La Convention de Berne : types d'œuvres et situations spécifiques• Module 5 : L'Accord sur les ADPIC et le Traité sur le droit d'auteur de l'OMPI• Module 6 : Les droits connexes• Module 7 : Régimes de protection <i>sui generis</i>, droits <i>sui generis</i> et concurrence déloyale• Module 8 : L'Accord sur les ADPIC et l'application des droits de propriété intellectuelle• Module 9 : La gestion collective des droits• Module 10 : Le droit d'auteur sur l'Internet et autres progrès techniques• Module 11 : Le Traité de Marrakech• Module 12 : Expressions du folklore et droit d'auteur• Module 13 : Propriété intellectuelle et développement – éléments de flexibilité selon le droit d'auteur • Examen final
Enseignement	Pour chaque module, les participants sont encadrés par des formateurs expérimentés qui sont également des professionnels spécialistes de la propriété intellectuelle. Les formateurs donneront également des conférences en ligne sur certains sujets relatifs au droit d'auteur et aux droits connexes vers la fin du cours, avant l'examen final.
Discussions et travaux pratiques en ligne	La plateforme d'apprentissage perfectionnée permet aux formateurs expérimentés et aux spécialistes de la propriété intellectuelle de discuter d'affaires historiques avec les participants. L'Académie et ses formateurs lanceront des projets de groupes particuliers sur des thèmes pour lesquels les participants témoignent d'un niveau élevé d'intérêt et d'engagement.
Examen final	Ce cours comporte un examen final écrit. Les participants doivent rédiger des réponses écrites à une série de questions dans un délai déterminé et soumettre leurs réponses, via la plateforme d'enseignement à distance, à leurs formateurs qui les corrigeront et leur attribueront une note. Les participants recevront des précisions sur les modalités d'accès à l'examen environ une semaine avant la date à laquelle le cours doit être achevé.
Certificat	Les participants qui réussissent l'examen final se verront décerner un certificat électronique attestant leur participation au cours.
Durée	Selon les estimations, l'étude attentive de ce cours demande environ 120 heures réparties sur 12 semaines.
Public cible	Ce cours s'adresse aux juristes, aux responsables de bureaux du droit d'auteur et au personnel des organisations de gestion collective du droit d'auteur, ou d'entreprises de radiodiffusion ou d'édition, ainsi qu'aux enseignants d'université et étudiants ayant une connaissance préalable suffisante de la propriété intellectuelle, par exemple ceux qui ont suivi avec succès le Cours général sur la propriété intellectuelle (DL-101).
Inscription	Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription et de s'inscrire à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int/
Langue	Ce cours est proposé en français, anglais, arabe, chinois, espagnol, portugais et russe.
Frais d'inscription	Le cours DL-201 étant un cours de perfectionnement, l'inscription est payante – pour plus de détails, voir le barème dans la section précédente, "Informations générales sur le Programme d'enseignement à distance".

8. Cours de perfectionnement sur la propriété intellectuelle, les savoirs traditionnels et les expressions culturelles traditionnelles (DL-203)

Description	<p>Ce cours de perfectionnement vise à fournir des informations techniques sur la protection des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles au titre de la propriété intellectuelle. Il aborde des notions essentielles, ainsi que des données d'expérience, des options de politique générale et des mécanismes juridiques aux niveaux national, régional ou international, que ceux-ci soient déjà disponibles ou à l'étude, pour la protection des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles au titre de la propriété intellectuelle. Il vise à renforcer les capacités et à favoriser l'examen de ces questions, à encourager le partage de données d'expérience et à contribuer à mieux faire comprendre l'ensemble des questions et des options envisageables dans ce domaine, qui continue de connaître des évolutions sur les plans juridique et politique aux niveaux national, régional et international.</p>
Contenu et structure	<p>Ce cours comprend quatre modules de fond et un examen final.</p> <ul style="list-style-type: none">• Module 1 : Aperçu et concepts clés• Module 2 : Options relatives à la protection des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles au titre de la propriété intellectuelle• Module 3 : Protection des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles au titre de droits de propriété intellectuelle existants et qui peuvent avoir été adaptés• Module 4 : Protection des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles au titre d'un système <i>sui generis</i> de protection• Examen final
Enseignement	<p>Pour chaque module, les participants sont encadrés par des formateurs expérimentés qui sont également des professionnels spécialistes de la propriété intellectuelle.</p>
Discussions et travaux pratiques en ligne	<p>La plateforme d'apprentissage perfectionnée permet aux formateurs expérimentés et aux spécialistes de la propriété intellectuelle de discuter d'affaires historiques avec les participants. L'Académie et ses formateurs lanceront des projets de groupes particuliers sur des thèmes pour lesquels les participants témoignent d'un niveau élevé d'intérêt et d'engagement.</p>
Examen final	<p>Ce cours comporte un examen final écrit. Les participants doivent rédiger des réponses écrites à une série de questions dans un délai déterminé et soumettre leurs réponses, via la plateforme d'enseignement à distance, à leurs formateurs qui les corrigeront et leur attribueront une note.</p> <p>Les participants recevront des précisions sur les modalités d'accès à l'examen environ une semaine avant la date à laquelle le cours doit être achevé.</p>
Certificat	<p>Les participants qui réussissent l'examen final se verront décerner un certificat électronique attestant leur participation au cours.</p>
Durée	<p>Selon les estimations, l'étude attentive de ce cours demande environ 70 heures réparties sur 12 semaines.</p>
Public cible	<p>Ce cours est destiné aux fonctionnaires d'offices nationaux de propriété intellectuelle, aux fonctionnaires d'autres départements, aux décideurs, aux diplomates, aux membres de communautés autochtones et locales, au personnel d'organisations non gouvernementales et d'organisations intergouvernementales, aux avocats, aux universitaires, aux chercheurs, aux étudiants et à toute personne ayant déjà acquis une expérience de la propriété intellectuelle. Ce cours étant axé sur la relation entre la propriété intellectuelle, les savoirs traditionnels et les expressions culturelles traditionnelles, les participants qui connaissent déjà bien le système de la propriété intellectuelle seront susceptibles d'en profiter le plus.</p> <p>Il est recommandé aux éventuels participants qui ne connaissent pas bien le système de la propriété intellectuelle de suivre le cours intitulé "Introduction à la propriété intellectuelle" (DL-001) ou le Cours général de propriété intellectuelle (DL-101), tous deux dispensés gratuitement, avant de suivre ce cours.</p>
Inscription	<p>Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription et de s'inscrire à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int/</p>
Langue	<p>Ce cours est proposé dans chacune des six langues officielles des Nations Unies (français, anglais, arabe, chinois, espagnol et russe), ainsi qu'en portugais.</p>
Frais d'inscription	<p>Le cours DL-203 étant un cours de perfectionnement, l'inscription est payante – pour plus de détails, voir le barème des frais d'inscription dans la section précédente, "Informations générales sur le Programme d'enseignement à distance".</p>

9. Introduction au système UPOV de protection des obtentions végétales (DL-205-UPOV)

Description	Ce cours de perfectionnement offre aux participants une présentation complète des principales notions et conditions, et des grands principes de la protection prévue pour les obtentions végétales en vertu de la Convention internationale pour la protection des obtentions végétales (Convention UPOV).
Contenu et structure	Ce cours comprend 11 modules et un examen final: <ul style="list-style-type: none">• Module 1 : Nature de l'amélioration des plantes et nécessité de droits d'obtenteurs• Module 2 : Objet de la protection et droit à la protection• Module 3 : Conditions de protection• Module 4 : Demande d'octroi du droit d'obtenteur• Module 5 : Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS)• Module 6 : Étendue du droit d'obtenteur; actes et matériel protégés• Module 7 : Étendue du droit d'obtenteur; variétés auxquelles s'étend le droit d'obtenteur• Module 8 : Exceptions et restrictions applicables au droit d'obtenteur• Module 9 : Nullité et déchéance du droit d'obtenteur• Module 10 : Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV)• Module 11 : Application de la convention et dispositions finales• Examen final
Enseignement	Pour chaque module, les participants sont encadrés par des formateurs expérimentés qui sont également des professionnels spécialistes de la propriété intellectuelle.
Examen final	L'examen final de ce cours comprend une série de questions à choix multiple. Les participants ont un temps limité pour effectuer l'examen et le soumettre en ligne. Les participants recevront des précisions sur les modalités d'accès à l'examen environ une semaine avant la date à laquelle le cours doit être achevé.
Certificat	Les participants qui réussissent l'examen final se verront décerner un certificat attestant leur participation au cours.
Durée	Selon les estimations, l'étude attentive de ce cours demande environ 36 heures réparties sur quatre semaines.
Public cible	Ce cours est conçu spécifiquement pour les responsables et le personnel chargés de la propriété intellectuelle dans les secteurs public ou privé : <ul style="list-style-type: none">• Secteur public : les représentants des pouvoirs publics chargés de l'élaboration de la législation en matière de droits des obtenteurs et de la gestion des services de protection des obtentions végétales, le personnel chargé de l'organisation des essais DHS, ainsi que les examinateurs DHS.• Secteur privé : obtenteurs, personnes chargées de la gestion de la propriété intellectuelle, conseils en propriété intellectuelle et étudiants.
Inscription	Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux dates d'inscription et de s'inscrire à l'adresse suivante : http://www.upov.int/resource/fr/training.html
Langue	Ce cours est proposé en français, anglais, allemand et espagnol.
Frais d'inscription	Le cours DL-205 étant un cours de perfectionnement, l'inscription est payante – pour obtenir des informations actualisées et plus détaillées, veuillez consulter le cours en ligne de l'UPOV à l'adresse suivante : https://www.upov.int/resource/fr/training.html

10. Cours de perfectionnement sur les brevets (DL-301)

Description	<p>Ce cours de perfectionnement a pour but de donner aux participants une explication détaillée des principes de base et de l'incidence économique des brevets et du processus de délivrance des brevets dans son ensemble. Il traite de l'utilisation traditionnelle des brevets par des centres de connaissance comme les universités et autres établissements d'enseignement supérieur. Il traite également de l'importance des communautés de brevets dans le transfert des technologies et leur développement.</p>
Contenu et structure	<p>Ce cours comprend huit modules de fond et un examen final.</p> <ul style="list-style-type: none">• Module 1 : L'incidence macroéconomique du système de brevets• Module 2 : La procédure de demande de brevet• Module 3 : Les diverses strates du système international de brevets (options nationales, régionales et internationales)• Module 4 : Les types de protection• Module 5 : Les questions juridiques• Module 6 : L'application des droits• Module 7 : Nouvelles questions : cas importants et débats• Module 8 : Propriété intellectuelle et développement• Examen final
Enseignement	<p>Pour chaque module, les participants sont encadrés par des formateurs expérimentés qui sont également des professionnels spécialistes de la propriété intellectuelle.</p> <p>Les formateurs donneront également des conférences en ligne sur certains sujets relatifs aux brevets vers la fin du cours, avant l'examen final.</p>
Discussions et travaux pratiques en ligne	<p>La plateforme d'apprentissage perfectionnée permet aux formateurs expérimentés et aux spécialistes de la propriété intellectuelle de discuter d'affaires historiques avec les participants. L'Académie et ses formateurs lanceront des projets de groupes particuliers sur des thèmes pour lesquels les participants témoignent d'un niveau élevé d'intérêt et d'engagement.</p>
Examen final	<p>Ce cours comporte un examen final écrit. Les participants doivent rédiger des réponses écrites à une série de questions dans un délai déterminé et soumettre leurs réponses, via la plateforme d'enseignement à distance, à leurs formateurs qui les corrigeront et leur attribueront une note.</p> <p>Les participants recevront des précisions sur les modalités d'accès à l'examen environ une semaine avant la date à laquelle le cours doit être achevé.</p>
Certificat	<p>Les participants qui réussissent l'examen final se verront décerner un certificat électronique attestant leur participation au cours.</p>
Durée	<p>Selon les estimations, l'étude attentive de ce cours demande environ 120 heures réparties sur 12 semaines.</p>
Public cible	<p>Ce cours s'adresse aux personnes qui ont déjà une bonne connaissance des principes fondamentaux de la propriété intellectuelle. Il est ouvert aux juristes, au personnel des offices de propriété intellectuelle, aux personnes impliquées dans la recherche-développement et aux étudiants. Comme il s'agit d'un cours de perfectionnement, il est conseillé aux participants potentiels qui souhaitent le suivre et qui ne possèdent pas une solide connaissance des principes fondamentaux de la propriété intellectuelle de suivre le Cours général sur la propriété intellectuelle (DL-101) avant de suivre ce cours.</p>
Inscription	<p>Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription et de s'inscrire à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int/</p>
Langue	<p>Ce cours est proposé en français, anglais, arabe, chinois, espagnol, portugais et russe.</p>
Frais d'inscription	<p>Le cours DL-301 étant un cours de perfectionnement, l'inscription est payante – pour plus de détails, voir le barème des frais d'inscription dans la section précédente, "Informations générales sur le Programme d'enseignement à distance".</p>

11. Cours de perfectionnement sur les marques, les dessins et modèles industriels et les indications géographiques (DL-302)

Description	Ce cours de perfectionnement a pour but de sensibiliser les participants aux questions complexes qui se posent dans le cadre de la protection et de la gestion de la propriété intellectuelle aux fins de la création d'une marque. Il s'agit d'un cours de préparation en vue d'une formation pratique dans le domaine de la protection des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques.
Contenu et structure	Ce cours comprend sept modules de fond et un examen final : <ul style="list-style-type: none">• Module 1 : Rôle des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques sur le marché• Module 2 : Marques• Module 3 : Indications géographiques• Module 4 : Dessins et modèles industriels• Module 5 : Protection contre la concurrence déloyale• Module 6 : Création de marques et la gestion de la propriété intellectuelle• Module 7 : Propriété intellectuelle et développement – éléments de flexibilité et domaine public selon les marques• Examen final
Enseignement	Pour chaque module, les participants sont encadrés par des formateurs expérimentés qui sont également des professionnels spécialistes de la propriété intellectuelle. Les formateurs donneront également des conférences en ligne sur certains sujets relatifs aux brevets vers la fin du cours, avant l'examen final.
Discussions et travaux pratiques en ligne	La plateforme d'apprentissage perfectionnée permet aux formateurs expérimentés et aux spécialistes de la propriété intellectuelle de discuter d'affaires historiques avec les participants. L'Académie et ses formateurs lanceront des projets de groupes particuliers sur des thèmes pour lesquels les participants témoignent d'un niveau élevé d'intérêt et d'engagement.
Examen final	Ce cours comporte un examen final écrit. Les participants doivent rédiger des réponses écrites à une série de questions dans un délai déterminé et soumettre leurs réponses, via la plateforme d'enseignement à distance, à leurs formateurs qui les corrigeront et leur attribueront une note. Les participants recevront des précisions sur les modalités d'accès à l'examen environ une semaine avant la date à laquelle le cours doit être achevé.
Certificat	Les participants qui réussissent l'examen final se verront délivrer un certificat attestant leur participation au cours.
Durée	Selon les estimations, l'étude attentive de ce cours demande environ 120 heures réparties sur 12 semaines.
Public cible	Les participants doivent avoir un intérêt général à tirer le meilleur parti de la propriété intellectuelle en matière de commercialisation et de gestion des actifs intangibles d'une entreprise privée. Ce cours s'adresse au personnel des offices de propriété intellectuelle et des établissements de recherche-développement, aux juristes et aux étudiants ayant une connaissance de la propriété intellectuelle. Il est fortement recommandé aux participants ne possédant aucune connaissance préalable en matière de propriété intellectuelle de suivre le Cours général de propriété intellectuelle (DL-101) avant de suivre ce cours.
Inscription	Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription et de s'inscrire à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int/
Langue	Ce cours est proposé en français, anglais, arabe, chinois, espagnol, portugais et russe.
Frais d'inscription	Le cours DL-302 étant un cours de perfectionnement, l'inscription est payante – pour plus de détails, voir le barème des frais d'inscription dans la section précédente, "Informations générales sur le Programme d'enseignement à distance".

12. Cours de spécialisation sur le système de Madrid concernant l'enregistrement international des marques (DL-303)

Description	<p>Le système de Madrid concernant l'enregistrement international des marques offre une solution pratique et économique pour l'enregistrement et la gestion des marques dans le monde entier. Ce cours a pour but de donner aux participants une vision d'ensemble du système de Madrid et d'examiner ses avantages, ses principes et son fonctionnement.</p> <p>Les modules comprennent des questions visant à vérifier les connaissances acquises, à différents stades du cours, ainsi que des scénarios destinés à enrichir la compréhension par les apprenants du matériel pédagogique présenté dans les modules et à orienter le processus d'apprentissage.</p>
Contenu et structure	<p>Le cours comprend les six modules suivants et un examen final :</p> <ul style="list-style-type: none">• Module 1 : Introduction au système de Madrid;• Module 2 : Adhésion (au système de Madrid)• Module 3 : Office d'origine• Module 4 : Office d'une partie contractante désignée;• Module 5 : Communication avec l'OMPI et outils et services en ligne• Module 6 : Gestion postérieure à l'enregistrement• Examen final <p>Les modules 1, 5 et 6 sont également proposés en tant que modules distincts pour l'autoformation et ouverts à tous moyennant l'octroi d'une bourse.</p>
Examen final	L'examen final consiste en une série de questions à choix multiple.
Certificat	Un certificat électronique sera délivré aux participants qui réussissent l'examen final.
Durée	Selon les estimations, l'étude attentive de ce cours spécialisé demande environ 15 heures réparties sur six semaines.
Public cible	Ce cours s'adresse aux utilisateurs actuels et futurs du système de Madrid (mandataires et propriétaires de marques), aux spécialistes de la propriété intellectuelle, aux étudiants et au personnel des offices de propriété intellectuelle.
Inscription	Il sera possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription et de s'inscrire à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int/
Langue	Le cours est initialement proposé en anglais.
Frais d'inscription	Le DL-303 étant un cours de perfectionnement, des frais d'inscription peuvent s'appliquer – pour plus de détails, veuillez consulter la page du Centre de formation en ligne de l'OMPI à l'adresse https://welc.wipo.int/acc/

13. Cours de perfectionnement sur l'examen des demandes de droits d'obtenteur (DL-305-UPOV)

Description	Ce cours de perfectionnement a pour but de présenter dans les grandes lignes l'examen des demandes de droits d'obtenteur en vertu de la Convention internationale pour la protection des obtentions végétales.
Contenu et structure	<p>Ce cours comprend 13 modules de fond et un examen final.</p> <ul style="list-style-type: none">• Section I: Fonctionnement d'un service d'octroi des droits d'obtenteur<ul style="list-style-type: none">- Module 1: Service d'octroi des droits d'obtenteur- Module 2: Administration des demandes- Module 3: Droit au droit d'obtenteur- Module 4: Informations à publier• Section II: Examen de la nouveauté<ul style="list-style-type: none">- Module 5: Examen de la nouveauté• Section III: Examen de la dénomination des variétés<ul style="list-style-type: none">- Module 6: Examen de la dénomination des variétés• Section IV: Examen DHS<ul style="list-style-type: none">- Module 7: Introduction à l'examen DHS- Module 8: Collections de variétés- Module 9: Examen de la distinction- Module 10: Examen de l'homogénéité- Module 11: Examen de la stabilité- Module 12: Conduite des essais concernant la distinction, l'homogénéité et la stabilité (DHS)- Module 13: Coopération en matière d'examen DHS• Examen final
Enseignement	Pour chaque module, les participants sont encadrés par des formateurs expérimentés qui sont également des professionnels spécialistes de la propriété intellectuelle.
Examen final	<p>L'examen final de ce cours comprend une série de questions à choix multiple. Les participants ont un temps limité pour effectuer l'examen et le soumettre en ligne.</p> <p>Les participants recevront des précisions sur les modalités d'accès à l'examen environ une semaine avant la date à laquelle le cours doit être achevé.</p>
Certificat	Les participants qui réussissent l'examen final se voient délivrer un certificat électronique attestant leur participation au cours.
Durée	<p>L'étude attentive de ce cours demande environ 70 heures réparties sur quatre semaines. Il peut être suivi sous la forme d'un cours unique (DL-305) ou de deux cours distincts (DL-305A et DL-305B):</p> <ul style="list-style-type: none">• DL-305A: Administration des droits d'obtenteur (environ 30 heures); et• DL-305B: Examen DHS (environ 45 heures).
Public cible	<p>Fonctionnaires ou personnes officiellement désignées responsables des services chargés des droits d'obtenteur ou de l'élaboration de la législation sur les droits d'obtenteur; cadres des services chargés des droits d'obtenteur; personnel des instituts organisant des essais DHS; examinateurs DHS; obtenteurs; personnes chargées de la gestion de la propriété intellectuelle; conseils en propriété intellectuelle; et enseignants, chercheurs et étudiants.</p> <p>Prérequis. Avant de s'inscrire à ce cours, les participants éventuels doivent avoir suivi le cours "Introduction au système UPOV de protection des variétés végétales selon la Convention UPOV" (DL-205-UPOV) et obtenu 70% ou plus à l'examen final.</p>
Inscription	Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux dates d'inscription et de s'inscrire à l'adresse suivante : http://www.upov.int/resource/fr/training.html
Langue	Ce cours est proposé en français, anglais, allemand et espagnol.
Frais d'inscription	Le cours DL-305 étant un cours de perfectionnement, l'inscription est payante – pour obtenir des informations actualisées et plus détaillées, veuillez consulter le cours en ligne de l'UPOV à l'adresse suivante : https://www.upov.int/resource/fr/training.html

14. Cours de perfectionnement sur la procédure de médiation et d'arbitrage en vertu des règlements de l'OMPI (DL-317)

Description	Ce cours spécialisé de niveau intermédiaire permet aux participants d'acquérir une compréhension globale des principales caractéristiques et des principaux avantages des procédures conçues par le Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI. Il permet aux participants d'acquérir une connaissance approfondie de techniques permettant de définir la procédure de règlement des litiges la plus appropriée pour les cas particuliers, et les clauses appropriées de règlement des litiges aux fins de leur insertion dans des accords.
Contenu et structure	Ce cours comprend quatre modules de fond et un examen final : <ul style="list-style-type: none">• Module 1 : Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI• Module 2 : Médiation• Module 3 : Arbitrage et arbitrage accéléré• Module 4 : Conduite de l'arbitrage• Examen final
Enseignement	Pour chaque module, les participants sont encadrés par des formateurs expérimentés qui sont également des professionnels spécialistes de la propriété intellectuelle.
Discussions et travaux pratiques en ligne	La plateforme d'apprentissage perfectionnée permet aux formateurs expérimentés et aux spécialistes de la propriété intellectuelle de discuter des pratiques recommandées et des affaires historiques avec les participants. L'Académie et ses formateurs lanceront des projets de groupes particuliers sur des thèmes pour lesquels les participants témoignent d'un niveau élevé d'intérêt et d'engagement.
Examen final	Ce cours comporte un examen final écrit. Les participants doivent rédiger des réponses écrites à une série de questions dans un délai déterminé et soumettre leurs réponses, via la plateforme d'enseignement à distance, à leurs formateurs qui les corrigeront et leur attribueront une note. Les participants recevront des précisions sur les modalités d'accès à l'examen environ une semaine avant la date à laquelle le cours doit être achevé.
Certificat	Les participants qui réussissent l'examen final se verront délivrer un certificat électronique attestant leur participation au cours.
Durée	Selon les estimations, l'étude attentive de ce cours demande environ 70 heures réparties sur sept semaines.
Public cible	Ce cours est utile pour les personnes qui produisent ou cherchent à protéger diverses formes de propriété intellectuelle, ou souhaitent mieux comprendre la procédure de règlement des litiges en vertu des règlements de l'OMPI. Ce cours de niveau intermédiaire s'adresse à des participants ayant déjà acquis de bonnes connaissances des principes de base de la propriété intellectuelle. Il est fortement recommandé aux participants éventuels d'avoir acquis une connaissance fonctionnelle de la propriété intellectuelle ou d'avoir préalablement suivi avec succès un des cours suivants : le Cours général de propriété intellectuelle (DL-101) qui est dispensé moyennant l'octroi d'une bourse à ceux qui s'inscrivent; le Cours de perfectionnement sur le droit d'auteur et les droits connexes (DL-201); le Cours de perfectionnement sur les brevets (DL-301); et le Cours de perfectionnement sur les marques, les dessins et modèles industriels et les indications géographiques (DL-302).
Inscription	Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription et de s'inscrire à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int/
Langue	Ce cours est proposé en français, anglais, chinois, espagnol, portugais et russe.
Frais d'inscription	L'inscription au cours DL-317 est payante – pour plus de détails, voir le barème des frais d'inscription dans la section précédente, "Informations générales sur le Programme d'enseignement à distance".

15. Cours de perfectionnement sur la recherche d'informations en matière de brevets (DL-318)

Description	Ce cours de perfectionnement présente de manière exhaustive aux participants les notions de base de la recherche d'information en matière de brevets. Il comprend des cas pratiques afin de compléter l'étude des principes théoriques qui déterminent la recherche d'information en matière de brevets. Il fournit également aux participants des informations détaillées sur les sources, les techniques et les données utilisées dans la recherche en matière de brevets.
Contenu et structure	Le cours comprend huit modules de fond et un examen final : <ul style="list-style-type: none">• Module 1 : Introduction – Valeur de l'information en matière de brevets• Module 2 : Différents types de recherches en matière de brevets; utilisation stratégique de l'information en matière de brevets• Module 3 : Techniques de recherche de documents dans le domaine des brevets• Module 4 : Formation sur la recherche d'informations en matière de brevets• Module 5 : Recherches efficaces et rationnelles• Module 6 : Recherches spécialisées• Module 7 : Le rapport de recherche• Module 8 : Vers une économie plus respectueuse de l'environnement• Examen final
Enseignement	Pour chaque module, les participants sont encadrés par des formateurs expérimentés qui sont également des professionnels spécialistes de la propriété intellectuelle. Les formateurs donneront également des conférences en ligne sur certains sujets relatifs à la recherche en matière de brevets vers la fin du cours, avant l'examen final.
Discussions et travaux pratiques en ligne	La plateforme d'apprentissage perfectionnée permet aux formateurs expérimentés et aux spécialistes de la propriété intellectuelle de discuter des pratiques recommandées et des affaires historiques avec les participants. L'Académie et ses formateurs lanceront des projets de groupes particuliers sur des thèmes pour lesquels les participants témoignent d'un niveau élevé d'intérêt et d'engagement.
Examen final	Ce cours comporte un examen final écrit. Les participants doivent rédiger des réponses écrites à une série de questions dans un délai déterminé et soumettre leurs réponses, via la plateforme d'enseignement à distance, à leurs formateurs qui les corrigeront et leur attribueront une note. Les participants recevront des précisions sur les modalités d'accès à l'examen environ une semaine avant la date à laquelle le cours doit être achevé.
Certificat	Les participants qui réussissent l'examen final se verront délivrer un certificat électronique attestant leur participation au cours.
Durée	Selon les estimations, l'étude attentive de ce cours demande environ 120 heures réparties sur 12 semaines.
Public cible	Ce cours s'adresse au personnel des offices de propriété intellectuelle et des établissements de recherche-développement, aux juristes et aux étudiants ayant une connaissance de la propriété intellectuelle. Il est fortement recommandé aux participants éventuels ne possédant aucune connaissance préalable en matière de propriété intellectuelle de suivre le Cours général de propriété intellectuelle (DL-101), le Cours de perfectionnement sur les brevets (DL-301) et le didacticiel en ligne sur l'utilisation de l'information en matière de brevets (DL-177) avant de suivre ce cours.
Inscription	Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription et de s'inscrire à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int/
Langue	Ce cours est proposé en français, anglais, chinois, espagnol et portugais. D'autres versions linguistiques seront disponibles à l'avenir, notamment l'arabe et le russe.
Frais d'inscription	Le cours DL-318 étant un cours de perfectionnement, l'inscription est payante – pour plus de détails, voir le barème des frais d'inscription dans la section précédente, "Informations générales sur le Programme d'enseignement à distance".

16. Cours de perfectionnement sur les principes applicables à la rédaction des demandes de brevet (DL-320)

Description	L'objectif de ce cours de perfectionnement est de compléter les connaissances des participants sur la rédaction des demandes de brevet de constituer un cours de préparation en vue d'une autre formation pratique sur le terrain. Toutefois, il ne doit en aucune manière être considéré comme un cours de qualification pour la rédaction des demandes de brevet ou comme un substitut des manuels de formation à l'intention des conseils ou des agents de brevets dans les pays dans lesquels il existe un système de formation professionnelle solide dans le domaine des brevets.
Contenu et structure	<p>Le matériel didactique du cours se fonde sur les dénominateurs communs de plusieurs lois nationales applicables à des déposants souhaitant obtenir la protection de leurs brevets.</p> <p>Le cours comprend cinq modules de fond, des débats thématiques et un examen final :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Module 1 : Introduction – pourquoi breveter son invention ? • Module 2 : Présentation générale des brevets • Module 3 : Rédaction d'une demande de brevet – Revendications • Module 4 : Rédaction d'une demande de brevet – Description • Module 5 : Questionnaire d'auto-évaluation; exercices pratiques sur la rédaction de revendications • Débats thématiques avec des experts en matière de rédaction de brevets sur les sujets suivants : <ul style="list-style-type: none"> - brevets dans le domaine de la chimie - brevets de produits pharmaceutiques - brevets dans le domaine de la biotechnologie - brevets dans le domaine de l'informatique et les communications - brevets dans le domaine de la mécanique générale • Examen final
Enseignement	<p>Pour chaque module, les participants sont encadrés par des formateurs expérimentés qui sont également des professionnels spécialistes de la propriété intellectuelle.</p> <p>Les formateurs donneront également des conférences en ligne sur certains sujets relatifs à la rédaction de demandes de brevet vers la fin du cours, avant l'examen final.</p>
Discussions et travaux pratiques en ligne	La plateforme d'apprentissage perfectionnée permet aux formateurs expérimentés et aux spécialistes de la propriété intellectuelle de discuter des pratiques recommandées et des affaires historiques avec les participants. L'Académie et ses formateurs lanceront des projets de groupes particuliers sur des thèmes pour lesquels les participants témoignent d'un niveau élevé d'intérêt et d'engagement.
Examen final	<p>L'examen final de ce cours comprend une série de questions à choix multiple et des questions auxquelles les participants doivent répondre par écrit. Les participants ont un temps limité pour effectuer l'examen et le soumettre en ligne.</p> <p>Les participants recevront des précisions sur les modalités d'accès à l'examen environ une semaine avant la date à laquelle le cours doit être achevé.</p>
Certificat	Les participants qui réussissent l'examen final du cours DL-320 se verront délivrer un certificat électronique attestant leur participation au cours.
Durée	Selon les estimations, l'étude attentive de ce cours demande environ 120 heures réparties sur 12 semaines.
Public cible	Ce cours s'adresse plus particulièrement aux inventeurs, aux scientifiques, aux ingénieurs et à toute personne spécialisée dans un domaine d'activité technique. Les participants doivent avoir une solide connaissance pratique des principes de base de la propriété intellectuelle. Il est fortement conseillé aux participants éventuels ne connaissant pas les principes de base de la propriété intellectuelle de suivre le Cours général de propriété intellectuelle (DL-101) avant de suivre ce cours.
Inscription	Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription et de s'inscrire à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int/
Langue	Ce cours est proposé en français, anglais, arabe, chinois, espagnol, portugais et russe.
Frais d'inscription	Le cours DL-320 étant un cours de perfectionnement, l'inscription est payante – pour plus de détails, voir le barème des frais d'inscription dans la section précédente, "Informations générales sur le Programme d'enseignement à distance".

17. Cours de perfectionnement sur la gestion de la propriété intellectuelle (DL-450)

Description	<p>Ce cours de perfectionnement a pour but de sensibiliser les participants aux principes de base de la gestion de la propriété intellectuelle et à son importance en tant que moteur de la créativité humaine et du développement économique et social. Il explique comment élaborer et mettre en œuvre une stratégie de gestion de la propriété intellectuelle, y compris la gestion de la propriété intellectuelle dans un environnement en ligne.</p>
Contenu et structure	<p>Ce cours comprend neuf modules de fond qui portent sur le caractère interdisciplinaire de la gestion de la propriété intellectuelle et un examen final.</p> <ul style="list-style-type: none">• Module 1 : Gestion de la propriété intellectuelle – Introduction et présentation générale• Module 2 : Perspectives économiques relatives à la gestion de la propriété intellectuelle• Module 3 : Innovation et protection de la propriété intellectuelle• Module 4 : Valorisation et financement de la propriété intellectuelle• Module 5 : Propriété intellectuelle et commercialisation• Module 6 : Gestion de la propriété intellectuelle en ligne• Module 7 : Stratégie en matière de gestion de la propriété intellectuelle• Module 8 : Propriété intellectuelle et développement – Logiciels libres, éléments de flexibilité et domaine public• Module 9 : Études de cas sur la gestion de la propriété intellectuelle• Examen final
Enseignement	<p>Pour chaque module, les participants sont encadrés par des formateurs expérimentés qui sont également des professionnels spécialistes de la propriété intellectuelle.</p> <p>Les formateurs donneront également des conférences en ligne sur certains sujets relatifs à la gestion de la propriété intellectuelle vers la fin du cours, avant l'examen final.</p>
Discussions et travaux pratiques en ligne	<p>La plateforme d'apprentissage perfectionnée permet aux formateurs expérimentés et aux spécialistes de la propriété intellectuelle de discuter des pratiques recommandées et des affaires historiques avec les participants. L'Académie et ses formateurs lanceront des projets de groupes particuliers sur des thèmes pour lesquels les participants témoignent d'un niveau élevé d'intérêt et d'engagement.</p>
Examen final	<p>Ce cours comporte un examen final écrit. Les participants doivent rédiger des réponses écrites à une série de questions dans un délai déterminé et soumettre leurs réponses, via la plateforme d'enseignement à distance, à leurs formateurs qui les corrigeront et leur attribueront une note.</p> <p>Les participants recevront des précisions sur les modalités d'accès à l'examen environ une semaine avant la date à laquelle le cours doit être achevé.</p>
Certificat	<p>Les participants qui réussissent l'examen final se verront délivrer un certificat électronique attestant leur participation au cours.</p>
Durée	<p>Selon les estimations, l'étude attentive de ce cours demande environ 120 heures réparties sur 12 semaines.</p>
Public cible	<p>Ce cours s'adresse à des professionnels qui possèdent des connaissances de base de la gestion commerciale ou de la propriété intellectuelle et sont chargés de gérer et de protéger diverses formes de propriété intellectuelle dans leurs entreprises. En outre, l'enseignement est plus particulièrement axé sur les questions juridiques et commerciales. Il est fortement conseillé aux participants d'avoir déjà acquis des connaissances en matière de propriété intellectuelle ou d'avoir déjà suivi le Cours général de propriété intellectuelle (DL-101). Une certaine connaissance du droit d'auteur, des brevets et des marques constituerait un atout. L'Académie de l'OMPI propose les cours suivants sur ces trois sujets : Cours de perfectionnement sur le droit d'auteur et les droits connexes (DL-201); Cours de perfectionnement sur les brevets (DL-301); Cours de perfectionnement sur les marques, les dessins et modèles industriels et les indications géographiques (DL-302).</p>
Inscription	<p>Il sera possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription et de s'inscrire à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int/</p>
Langue	<p>Ce cours est proposé en français, anglais, arabe, chinois, espagnol, portugais et russe.</p>
Frais d'inscription	<p>Le cours DL-450 étant un cours de perfectionnement, l'inscription est payante – pour plus de détails, voir le barème des frais d'inscription dans la section précédente, "Informations générales sur le Programme d'enseignement à distance".</p>

18. Cours de perfectionnement sur la gestion collective du droit d'auteur et des droits connexes à l'intention des juristes (DL-501)

Description	<p>Ce cours de perfectionnement renforce les connaissances des participants concernant les principes généraux du droit d'auteur et, en particulier, les traités internationaux sur le droit d'auteur qui ont une incidence sur la gestion et l'application des droits à l'échelle nationale. Il offre une vue d'ensemble des questions auxquelles les juristes sont habituellement confrontés s'agissant de la gestion collective du droit d'auteur et des droits connexes, et il décrit les avantages que présente le système de gestion collective pour les créateurs, les utilisateurs, les législateurs et l'ensemble de la société.</p> <p>Les juristes doivent comprendre ce que font les organisations de gestion collective, comment elles obtiennent les mandats des titulaires de droits et comment elles cèdent sous licence l'utilisation des œuvres protégées. Bien que les conseils de juristes puissent être sollicités pour presque tous les aspects de la gestion collective, ils portent généralement sur la mise en place d'une organisation de gestion collective, les accords conclus avec les titulaires de droits et les utilisateurs des œuvres protégées, ainsi que le règlement de différends en matière de tarifs et les aspects du droit de la concurrence.</p>
Contenu et structure	<p>Le cours comprend 12 modules et un examen final :</p> <ul style="list-style-type: none">• Module 1 : La Convention de Berne – Principes et œuvres• Module 2 : La Convention de Berne – Droits et limitations liés à la gestion collective• Module 3 : Les droits connexes et Convention de Rome• Module 4 : Le Traité de l'OMPI sur le droit d'auteur et le Traité de l'OMPI sur les interprétations et exécutions et les phonogrammes (WPPT)• Module 5 : Le Traité de Beijing sur les interprétations et exécutions audiovisuelles• Module 6 : Introduction à la gestion collective à l'intention des juristes• Module 7 : Bonne gouvernance, transparence et responsabilité des organisations de gestion collective• Module 8 : Devoirs et responsabilités de l'avocat• Module 9 : Droit de la concurrence et lois antitrust• Module 10 : Transfert de droits à ou par une organisation de gestion collective• Module 11 : Règlement de différends• Module 12 : Différents types d'organisations de gestion collective et différents systèmes de licence• Examen final
Enseignement	<p>Pour chaque module, les participants sont encadrés par des formateurs expérimentés qui sont également des professionnels spécialistes dans le domaine de la gestion collective.</p>
Discussions et travaux pratiques en ligne	<p>La plateforme d'apprentissage perfectionnée permet aux formateurs expérimentés et aux spécialistes de la propriété intellectuelle de discuter des pratiques recommandées et des affaires historiques avec les participants. L'Académie et ses formateurs lanceront des projets de groupes particuliers sur des thèmes pour lesquels les participants témoignent d'un niveau élevé d'intérêt et d'engagement.</p>
Examen final	<p>Ce cours comporte un examen final écrit. Les participants doivent rédiger des réponses écrites à une série de questions dans un délai déterminé et soumettre leurs réponses, via la plateforme d'enseignement à distance, à leurs formateurs qui les corrigeront et leur attribueront une note. Les participants recevront des précisions sur les modalités d'accès à l'examen environ une semaine avant la date à laquelle le cours doit être achevé.</p>
Certificat	<p>Les participants qui réussissent l'examen final se verront délivrer un certificat électronique attestant leur participation au cours.</p>
Durée	<p>Selon les estimations, l'étude attentive de ce cours demande environ 80 heures réparties sur 10 semaines.</p>
Public cible	<p>Ce cours s'adresse aux juristes, aux responsables de bureaux du droit d'auteur, au personnel des organisations de gestion collective, aux organismes de radiodiffusion et d'édition, ainsi qu'aux universitaires et aux étudiants ayant une connaissance préalable suffisante de la propriété intellectuelle, par exemple ceux qui ont suivi avec succès le Cours général de propriété intellectuelle (DL-101) ou le Cours de perfectionnement sur le droit d'auteur et les droits connexes (DL-201).</p>
Inscription	<p>Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription et de s'inscrire à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int/</p>
Langue	<p>Ce cours est proposé en français, anglais, arabe, espagnol, portugais et russe. À l'avenir, il sera disponible en chinois.</p>
Frais d'inscription	<p>Le cours DL-501 étant un cours de perfectionnement, l'inscription est payante – pour plus de détails, voir le barème des frais d'inscription dans la section précédente, "Informations générales sur le Programme d'enseignement à distance".</p>

19. Cours de perfectionnement sur la gestion collective du droit d'auteur et des droits connexes à l'intention des titulaires de droits (DL-502)

Description	<p>Ce cours de perfectionnement est destiné à toute personne désireuse d'acquérir une connaissance approfondie de la gestion collective, mais en particulier aux principaux titulaires de droits, et vise à faire mieux connaître les avantages que présente le système de gestion collective pour les créateurs, les utilisateurs, les législateurs et l'ensemble de la société. Il examine la question de la gestion collective du droit d'auteur dans les domaines de la musique, de l'édition et des images, des arts visuels et de la photographie, ainsi que des œuvres dramatiques.</p> <p>Après un bref rappel des notions essentielles du droit d'auteur et des droits connexes, ce cours de perfectionnement recense les trois principaux éléments d'un système du droit d'auteur efficace : la législation, la politique et la gestion des droits. Le principe premier prévoit que, lorsqu'il est impossible pour les titulaires de droits de propriété intellectuelle d'exercer leurs droits individuellement, la gestion collective constitue une solution envisageable.</p> <p>Le cours s'intéresse aux synergies qui existent entre les parties prenantes dans les domaines du droit, de la créativité, de la gestion et de la politique générale afin de trouver un juste équilibre entre les avantages dont bénéficient les créateurs, d'une part, et la société, d'autre part. Il porte sur les tâches quotidiennes des organisations de gestion collective et sur leur gestion. Enfin, les étudiants examineront les enjeux et les opportunités liés aux technologies numériques et à l'Internet dans le cadre d'une séance de questions-réponses et de discussions dynamiques entre pairs et experts.</p>
Contenu et structure	<p>Ce cours comprend sept modules, à l'issue desquels les participants doivent passer un examen final :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Module 1 : Introduction à la gestion collective des droits • Module 2 : Gestion collective des droits à l'intention des titulaires de droits – Droits sur les œuvres musicales • Module 3 : Gestion collective des droits à l'intention des titulaires de droits – Droits connexes sur les œuvres musicales • Module 4 : Gestion collective des droits à l'intention des titulaires de droits dans les industries audiovisuelles • Module 5 : Gestion collective des droits à l'intention des titulaires de droits dans le secteur des œuvres textuelles et visuelles • Module 6 : Gestion collective des droits à l'intention des titulaires de droits dans les arts visuels et la photographie • Module 7 : Gestion collective des droits à l'intention des titulaires de droits dans le domaine des œuvres dramatiques • Examen final
Enseignement	<p>Pour chaque module, les participants sont encadrés par des formateurs expérimentés qui sont également des professionnels spécialistes dans le domaine de la gestion collective.</p>
Discussions et travaux pratiques en ligne	<p>La plateforme d'apprentissage perfectionnée permet aux formateurs expérimentés et aux spécialistes de la propriété intellectuelle de discuter d'affaires importantes et historiques avec les participants. L'Académie et ses formateurs lanceront des projets de groupes particuliers sur des thèmes pour lesquels les participants témoignent d'un niveau élevé d'intérêt et d'engagement.</p>
Examen final	<p>Ce cours comporte un examen final écrit. Les participants doivent rédiger des réponses écrites à une série de questions dans un délai déterminé et soumettre leurs réponses, via la plateforme d'enseignement à distance, à leurs formateurs qui les corrigeront et leur attribueront une note.</p> <p>Les participants recevront des précisions sur les modalités d'accès à l'examen environ une semaine avant la date à laquelle le cours doit être achevé.</p>
Certificat	<p>Les participants qui réussissent l'examen final se verront délivrer un certificat électronique attestant leur participation au cours.</p>
Durée	<p>Selon les estimations, l'étude attentive de ce cours demande environ 120 heures réparties sur 10 semaines.</p>
Public cible	<p>Ce cours s'adresse aux responsables de bureaux du droit d'auteur, au personnel des organisations de gestion collective du droit d'auteur, aux organismes de radiodiffusion et d'édition, aux juristes, aux universitaires et aux étudiants ayant une connaissance préalable suffisante de la propriété intellectuelle, par exemple ceux qui ont suivi avec succès le Cours général de propriété intellectuelle (DL-101) ou le Cours de perfectionnement sur le droit d'auteur et les droits connexes (DL-201).</p>
Inscription	<p>Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription et de s'inscrire à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int/</p>
Langue	<p>Ce cours est proposé en français, anglais, arabe, espagnol, portugais et russe. À l'avenir, il sera disponible en chinois.</p>
Frais d'inscription	<p>Le cours DL-502 étant un cours de perfectionnement, l'inscription est payante – pour plus de détails, voir le barème des frais d'inscription dans la section précédente, "Informations générales sur le Programme d'enseignement à distance".</p>

20. Cours de perfectionnement sur la gestion collective du droit d'auteur et des droits connexes à l'intention des organisations de gestion collective (DL-503)

Description	<p>Ce cours de perfectionnement s'adresse à toute personne désireuse d'acquérir des connaissances approfondies sur la gestion collective, en particulier les personnes issues d'organisations de gestion collective. Il a pour objectif de faire mieux connaître les avantages que présente le système de gestion collective pour les créateurs, les utilisateurs, les législateurs et l'ensemble de la société.</p> <p>Il examine la question de la gestion collective du droit d'auteur dans les domaines de la musique, de l'édition et des images, des arts visuels et de la photographie, ainsi que des œuvres dramatiques. Après un bref rappel des notions essentielles du droit d'auteur et des droits connexes, ce cours de perfectionnement recense les trois principaux éléments d'un système du droit d'auteur effectif: la législation, la politique et la gestion des droits. Le principe premier prévoit que, lorsqu'il est impossible pour les titulaires de droits de propriété intellectuelle d'exercer leurs droits individuellement, la gestion collective constitue une solution envisageable.</p> <p>Le cours s'intéresse aux synergies qui existent entre les parties prenantes dans les domaines du droit, de la créativité, de la gestion et de la politique générale afin de trouver un juste équilibre entre les avantages dont bénéficient les créateurs, d'une part, et la société, d'autre part. Il porte également sur les tâches quotidiennes des organisations de gestion collective et leur gestion. Enfin, les étudiants examineront les enjeux et les opportunités liés aux technologies numériques et à l'Internet dans le cadre d'une séance de questions-réponses et de discussions dynamiques entre pairs et experts.</p>
Contenu et structure	<p>Ce cours comprend sept modules sanctionnés par un examen final :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Module 1 : Introduction à la gestion collective des droits • Module 2 : Gestion collective des droits à l'intention des organisations de gestion collective – Droits sur les œuvres musicales • Module 3 : Gestion collective des droits à l'intention des organisations de gestion collective – Droits connexes sur les œuvres musicales • Module 4 : Gestion collective des droits à l'intention des organisations de gestion collective dans les industries audiovisuelles • Module 5 : Gestion collective des droits à l'intention des organisations de gestion collective dans le secteur des œuvres textuelles et visuelles • Module 6 : Gestion collective des droits à l'intention des organisations de gestion collective dans les arts visuels et la photographie • Module 7 : Gestion collective des droits à l'intention des organisations de gestion collective dans le domaine des œuvres dramatiques • Examen final
Enseignement	<p>Pour chaque module, les participants sont encadrés par des formateurs expérimentés qui sont également des professionnels spécialistes dans le domaine de la gestion collective.</p> <p>Les formateurs donneront également des conférences en ligne sur la gestion collective du droit d'auteur vers la fin du cours, avant l'examen final.</p>
Discussions et travaux pratiques en ligne	<p>La plateforme d'apprentissage perfectionnée permet aux formateurs expérimentés et aux spécialistes de la propriété intellectuelle de discuter d'affaires importantes et historiques avec les participants. L'Académie et ses formateurs lanceront des projets de groupes particuliers sur des thèmes pour lesquels les participants témoignent d'un niveau élevé d'intérêt et d'engagement.</p>
Examen final	<p>Ce cours comporte un examen final écrit. Les participants doivent rédiger des réponses écrites à une série de questions dans un délai déterminé et soumettre leurs réponses, via la plateforme d'enseignement à distance, à leurs formateurs qui les corrigeront et leur attribueront une note.</p> <p>Les participants recevront des précisions sur les modalités d'accès à l'examen environ une semaine avant la date à laquelle le cours doit être achevé.</p>
Certificat	<p>Les participants qui réussissent l'examen final se voient décerner un certificat électronique attestant leur participation au cours.</p>
Durée	<p>Selon les estimations, l'étude attentive de ce cours demande environ 125 heures réparties sur 10 semaines.</p>
Public cible	<p>Ce cours s'adresse aux responsables de bureaux du droit d'auteur, au personnel des organisations de gestion collective du droit d'auteur, aux organismes de radiodiffusion et d'édition, aux juristes, aux universitaires et aux étudiants ayant une connaissance préalable suffisante de la propriété intellectuelle, par exemple ceux qui ont suivi avec succès le Cours général de propriété intellectuelle (DL-101) ou le Cours de perfectionnement sur le droit d'auteur et les droits connexes (DL-201).</p>
Inscription	<p>Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription et de s'inscrire à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int/</p>

Langue	Ce cours est proposé en français, anglais, arabe, espagnol, portugais et russe. À l'avenir, il sera disponible en chinois.
Frais d'inscription	Le cours DL-503 étant un cours de perfectionnement, l'inscription est payante – pour plus de détails, voir le barème des frais d'inscription dans la section précédente, "Informations générales sur le Programme d'enseignement à distance".

21. Cours de perfectionnement sur la gestion collective du droit d'auteur et des droits connexes à l'intention des décideurs (DL-506)

Description	<p>Ce cours de perfectionnement présente le rôle des décideurs en lien avec la gestion collective du droit d'auteur et des droits connexes. Il examine les trois principaux éléments du bon fonctionnement d'un système du droit d'auteur : la législation, l'application des droits et la gestion des droits. La gestion des droits revient principalement au secteur privé mais, dans les cas où la législation comprend des dispositions spéciales sur la gestion collective des droits, les décideurs jouent également un rôle. Le principal objectif du cours est d'examiner les différents cadres législatifs de la gestion collective des droits et d'étudier le rôle que peut jouer le gouvernement dans la gestion collective des droits.</p> <p>Il a pour objectif de faire mieux connaître les avantages que présente le système de gestion collective pour les créateurs, les utilisateurs, les législateurs et l'ensemble de la société dans les domaines de la musique et des enregistrements sonores, des films et des œuvres audiovisuelles, de l'imprimerie et de l'édition, des arts visuels et de la photographie, ainsi que des œuvres dramatiques. Les décideurs jouent un rôle direct en matière de législation et d'application des droits. Leur rôle principal est de fixer un cadre législatif pour le droit d'auteur et sa gestion collective. Dans certains pays, ils peuvent en outre avoir un rôle de surveillance de ces activités de gestion.</p>
Contenu et structure	<p>Ce cours comprend deux modules et un examen final :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Module 1 : Introduction à la gestion collective des droits • Module 2 : Gestion collective des droits à l'intention des décideurs • Examen final
Enseignement	<p>Pour chaque module, les participants sont encadrés par des formateurs expérimentés qui sont également des professionnels spécialistes dans le domaine de la gestion collective.</p>
Discussions et travaux pratiques en ligne	<p>La plateforme d'apprentissage perfectionnée permet aux formateurs expérimentés et aux spécialistes de la propriété intellectuelle de discuter d'affaires historiques avec les participants. L'Académie et ses formateurs lanceront des projets de groupes particuliers sur des thèmes pour lesquels les participants témoignent d'un niveau élevé d'intérêt et d'engagement.</p>
Examen final	<p>Ce cours comporte un examen final écrit. Les participants doivent rédiger des réponses écrites à une série de questions dans un délai déterminé et soumettre leurs réponses, via la plateforme d'enseignement à distance, à leurs formateurs qui les corrigeront et leur attribueront une note. Les participants recevront des précisions sur les modalités d'accès à l'examen environ une semaine avant la date à laquelle le cours doit être achevé.</p>
Certificat	<p>Les participants qui réussissent l'examen final se verront délivrer un certificat électronique attestant leur participation au cours.</p>
Durée	<p>Selon les estimations, l'étude attentive du cours demande environ 40 heures réparties sur six semaines. Elle peut être réalisée en deux semaines.</p>
Public cible	<p>Ce cours est ouvert aux juristes, aux responsables de bureaux du droit d'auteur, au personnel des organisations de gestion collective et aux organismes de radiodiffusion ou d'édition. Il s'adresse aux universitaires et aux étudiants ayant une connaissance élémentaire de la propriété intellectuelle, par exemple ceux qui ont suivi avec succès le Cours général de propriété intellectuelle (DL-101).</p>
Inscription	<p>Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription et de s'inscrire à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int/</p>
Langue	<p>Ce cours est proposé en français, anglais, arabe, espagnol, portugais et russe. À l'avenir, il sera disponible en chinois.</p>
Frais d'inscription	<p>Le cours DL-506 étant un cours de perfectionnement, l'inscription est payante – pour plus de détails, voir le barème des frais d'inscription dans la section précédente, "Informations générales sur le Programme d'enseignement à distance".</p>

22. Cours de perfectionnement sur les licences logicielles, y compris open source (DL-511)

Description	Ce cours de perfectionnement a pour but de faire mieux connaître les possibilités et les incidences des logiciels protégés et libres et de créer des sources d'information utiles, contenant des exemples concrets et une bibliographie portant sur la concession de licences sur des logiciels, qu'ils soient protégés ou libres, en mettant l'accent sur les besoins des pays en développement.
Contenu et structure	Ce cours comprend quatre modules sanctionnés par un examen final : <ul style="list-style-type: none">• Module 1 : Régimes de propriété intellectuelle pour les logiciels• Module 2 : Concession de licences de logiciels – classiques et libres• Module 3 : Avantages et risques des stratégies open source• Module 4 : Politiques publiques favorisant l'accès aux logiciels open source • Examen final
Enseignement	Pour chaque module, les participants sont encadrés par des formateurs expérimentés qui sont également des professionnels spécialistes dans le domaine de la concession de licences sur des logiciels. Les formateurs donneront également des conférences en ligne sur certains sujets relatifs à la concession de licences portant sur des logiciels et aux logiciels libres vers la fin du cours, avant l'examen final.
Discussions et travaux pratiques en ligne	La plateforme d'apprentissage perfectionnée permet aux formateurs expérimentés et aux spécialistes de la propriété intellectuelle de discuter d'affaires historiques avec les participants. L'Académie et ses formateurs lanceront des projets de groupes particuliers sur des thèmes pour lesquels les participants témoignent d'un niveau élevé d'intérêt et d'engagement.
Examen final	L'examen final de ce cours comprend une série de questions à choix multiple. Les participants ont un temps limité pour effectuer l'examen et le soumettre en ligne.
Certificat	Les participants qui réussissent l'examen final se verront délivrer un certificat électronique attestant leur participation au cours.
Durée	Selon les estimations, l'étude attentive du cours DL-511 demande environ 30 heures réparties sur 10 semaines.
Public cible	Ce cours s'adresse aux juristes, aux dirigeants d'entreprise, aux universitaires et aux étudiants ayant une connaissance préalable suffisante de la propriété intellectuelle, par exemple ceux qui ont suivi avec succès le Cours général de propriété intellectuelle (DL-101) ou le Cours de perfectionnement sur le droit d'auteur et les droits connexes (DL-201).
Inscription	Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription et de s'inscrire à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int/
Langue	Ce cours est proposé en français, anglais, arabe, espagnol, portugais et russe. À l'avenir, il sera disponible en chinois.
Frais d'inscription	Le cours DL-511 étant un cours de perfectionnement, l'inscription aux sessions dispensées sous la supervision de formateurs est payante. Toutefois, le contenu du cours peut être mis gratuitement à la disposition des participants qui ne souhaitent pas être supervisés.

23. La propriété intellectuelle pour les enseignants du primaire (IP4Teachers)

Description	<p>Ce cours a été élaboré pour répondre à la demande d'assistance des États membres de l'OMPI concernant la mise en place d'un programme d'enseignement de la propriété intellectuelle pour les jeunes. L'accès à des programmes d'enseignement de la propriété intellectuelle pour les enseignants du primaire et la planification dans ce domaine sont insuffisants. La propriété intellectuelle est généralement enseignée à l'université, dans les facultés de droit, alors que les jeunes sont confrontés toujours plus tôt chaque année aux questions de propriété intellectuelle. Ce cours couvre tous les domaines de la propriété intellectuelle, avec le Cours d'introduction à la propriété intellectuelle (DL-001), et met l'accent sur le droit d'auteur, les brevets et les marques pour que les enseignants puissent les intégrer de façon dynamique dans leur programme et leurs cours enseignés en classe. Le premier objectif de ce cours est l'aptitude des enseignants à encourager la créativité et l'inventivité chez les jeunes afin qu'ils développent un esprit d'entreprise et de solidarité. Le deuxième est la capacité des enseignants à inculquer aux jeunes une sensibilisation précoce aux efforts qui doivent être déployés pour faire connaître les œuvres et inventions créatives au public, en leur donnant des exemples et en les soutenant.</p>
Contenu et structure	<p>Ce cours comprend plusieurs modules axés sur l'enseignement fournissant un aperçu des politiques existantes, du matériel pédagogique sur la propriété intellectuelle, des outils pour les enseignants, des jeux interactifs et des questionnaires pour les jeunes, ainsi qu'un questionnaire d'évaluation final pour l'enseignant. Les thèmes ci-après sont traités au moyen de jeux interactifs aux paramètres audiovisuels améliorés.</p> <p>Thème 1 : Présentation des défis actuels dans le domaine de l'enseignement de la propriété intellectuelle Thème 2 : Introduction à la propriété intellectuelle (DL-001) avec un formateur Thème 3 : Trois jeux interactifs dans les domaines suivants de la propriété intellectuelle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Jeu 1 : Droit d'auteur (30 min) • Outils pour l'enseignant (180 min) <ul style="list-style-type: none"> - Droit d'auteur - Étude de cas - Droit d'auteur - Plan du cours - Droit d'auteur - Activités pour les élèves - Notes pour l'enseignant sur le droit d'auteur • Jeu 2 : Brevets (30 min) • Outils pour l'enseignant (180 min) <ul style="list-style-type: none"> - Étude de cas relative aux brevets - Plan de cours sur les brevets - Activités pour les élèves sur les brevets - Notes pour l'enseignant sur les brevets • Jeu 3 : Marques (30 min) • Outils pour l'enseignant (180 min) <ul style="list-style-type: none"> - Étude de cas relative aux marques - Plan de cours sur les marques - Activités pour les élèves sur les marques - Notes pour l'enseignant sur les marques <p>Thème 4 : Évaluation finale des programmes d'enseignement élaborés ou personnalisés par les enseignants sur la base des outils de l'Académie de l'OMPI prévus pour le thème 3.</p>
Enseignement et examen final	Les apprenants (enseignants actifs) sont encadrés durant tout le cours et peuvent poser des questions de fond à des formateurs en ligne.
Certificat	Un certificat électronique pourra être délivré aux participants ayant terminé avec succès le thème 2 (DL-001) et le thème 4 (cours IP4Teachers).
Durée	Selon les estimations, l'étude attentive de ce cours demande environ 70 heures réparties sur huit semaines.
Public cible	Ce cours s'adresse principalement aux éducateurs et aux enseignants qui souhaitent donner des orientations à un public cible de jeunes. Il s'adresse également aux personnes chargées de mettre en place des politiques ou d'élaborer des instructions pédagogiques pour les jeunes dans le domaine de la propriété intellectuelle.
Inscription	Il sera possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription et de s'inscrire à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int/
Langue	Ce cours sera proposé en anglais et en arabe en 2023. D'autres langues seront disponibles à l'avenir.
Frais d'inscription	En tant que cours de spécialisation, ce cours est réservé aux enseignants, aux éducateurs et aux responsables politiques dans les domaines correspondants, et il est dispensé moyennant l'octroi d'une bourse, sur recommandation des offices de propriété intellectuelle ou d'autres instances gouvernementales.

Cours spécialisés/encadrés par un formateur

24. Cours de formation à l'intention des cadres sur la propriété intellectuelle et les ressources génétiques dans les sciences de la vie (DL-427)

Description	<p>Ce cours destiné aux cadres est une introduction à la gestion stratégique des droits dans le cadre de la commercialisation de la propriété intellectuelle et des ressources et données génétiques, et jette les bases d'un cours de perfectionnement de l'OMPI et de l'utilisation des services de l'OMPI en matière de gestion de la propriété intellectuelle concernant les ressources et données génétiques relatives aux sciences de la vie.</p> <p>Le cours aidera les cadres d'entreprises spécialisées dans les sciences de la vie et les innovateurs à aligner leurs modèles d'entreprise et de commercialisation sur des stratégies de propriété intellectuelle solides. Il fournit également aux décideurs politiques des informations sur les dernières tendances et les technologies qui facilitent l'évolution des écosystèmes modernes de l'innovation dans le domaine des sciences de la vie, fondés sur la propriété intellectuelle.</p>
Contenu et structure	<p>Le cours comprend les cinq modules suivants et un examen final :</p> <ul style="list-style-type: none">• Module 1 : Introduction à la propriété intellectuelle et aux ressources génétiques relatives aux sciences de la vie• Module 2 : Branches de la propriété intellectuelle et politique en matière d'utilisation des ressources génétiques relatives aux sciences de la vie• Module 3 : Questions émergentes concernant la législation et les politiques applicables aux ressources génétiques et technologies connexes• Module 4 : Instruments juridiques et processus politiques internationaux pertinents sur la propriété intellectuelle et les ressources génétiques relatives aux sciences de la vie• Module 5 : Questions pratiques de propriété intellectuelle sur les ressources génétiques relatives aux sciences de la vie• Examen final
Enseignement	<p>Pour chaque module, les participants sont encadrés par des formateurs expérimentés qui sont également des professionnels spécialistes de la propriété intellectuelle et des ressources génétiques.</p> <p>Les formateurs donneront également des conférences en ligne sur certains sujets en rapport avec la propriété intellectuelle et les ressources génétiques relatives aux sciences de la vie vers la fin du cours, avant l'examen final.</p>
Discussions et travaux pratiques en ligne	<p>La plateforme d'apprentissage perfectionnée permet aux formateurs expérimentés et aux spécialistes de la propriété intellectuelle de discuter des pratiques recommandées et des affaires historiques avec les participants. L'Académie et ses formateurs lanceront des projets de groupes particuliers sur des thèmes pour lesquels les participants témoignent d'un niveau élevé d'intérêt et d'engagement.</p>
Examen final	<p>L'examen final consiste en une série de questions à choix multiple.</p>
Certificat	<p>Un certificat électronique sera délivré aux participants qui réussissent l'examen final.</p>
Durée	<p>Chaque participant peut étudier les documents de ce cours à son propre rythme. Selon les estimations, l'étude attentive de ces documents demande environ 20 heures.</p>
Public cible	<p>Ce cours s'adresse à des participants qui sont des cadres d'entreprises spécialisées dans la propriété intellectuelle et les ressources génétiques (par exemple, des sociétés, des universités, des établissements de recherche, des banques de gènes, des biobanques, des collections de cultures); des décideurs, des innovateurs et des chercheurs dans le domaine de la propriété intellectuelle et des ressources génétiques, ainsi qu'aux personnes qui recherchent une introduction à l'utilisation des ressources génétiques relatives aux sciences de la vie modernes.</p>
Inscription	<p>Il sera possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription et de s'inscrire à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int/</p>
Langue	<p>Ce cours sera proposé en anglais.</p>
Frais d'inscription	<p>Le cours DL-427 étant un cours à l'intention des cadres, l'inscription est payante – pour plus de détails, voir le barème des frais d'inscription dans la section précédente, "Informations générales sur le Programme d'enseignement à distance".</p>

25. Formation sur WIPO Connect (DL-550)

Description	<p>WIPO Connect est une solution informatique puissante, développée et offerte par l'OMPI, visant à faciliter la gestion collective du droit d'auteur et des droits connexes.</p> <p>L'objectif de ce cours est de présenter de manière générale l'outil WIPO Connect aux utilisateurs et d'explorer ses fonctionnalités et son fonctionnement. Ce cours de formation présente non seulement les fonctionnalités standard, telles que la documentation et les licences, mais aussi les fonctionnalités permettant de le personnaliser, telles que la configuration et la distribution.</p>
Contenu et structure	<p>Le cours comprendra un total de sept modules, liés à un maximum de quatre certificats relatifs à des fonctions spécifiques de l'outil WIPO Connect :</p> <ul style="list-style-type: none">• Module 0 : Introduction à WIPO Connect <p>Certificat 1 – Documentation de WIPO Connect</p> <ul style="list-style-type: none">• Module 1 : Documentation du propriétaire du droit• Module 2 : Documentation de travail <p>Certificat 2 – Accord et licences de WIPO Connect</p> <ul style="list-style-type: none">• Module 3 : Accord et octroi de licences <p>Certificat 3 – Correspondance et distribution de WIPO Connect</p> <ul style="list-style-type: none">• Module 4 : Appariement• Module 5 : Distribution <p>Certificat 4 – Configuration de WIPO Connect</p> <ul style="list-style-type: none">• Module 6 : Configuration
Enseignement	Des professionnels expérimentés dans l'utilisation de l'outil WIPO Connect apportent appui et conseils dans le cadre de la formation.
Discussions et travaux pratiques en ligne	À l'aide de la plateforme d'apprentissage améliorée de l'Académie, des professionnels expérimentés examinent les pratiques exemplaires et répondent aux questions des participants.
Examen final	Chacun des quatre certificats requiert la réussite d'un test en ligne composé de questions à choix multiples.
Certificat	Les participants peuvent obtenir jusqu'à quatre certificats en fonction des modules qu'ils choisissent de suivre. Ils doivent obtenir les quatre certificats pour recevoir un certificat de formation globale de WIPO Connect, qui atteste de l'achèvement de la formation globale sur WIPO Connect.
Durée	Le cours représente environ 30 heures d'étude.
Public cible	Ce cours s'adresse spécialement au personnel, aux fonctionnaires et aux stagiaires des organisations de gestion collective qui utilisent ou utiliseront l'outil WIPO Connect dans l'exécution de leurs tâches quotidiennes.
Inscription	L'inscription est ouverte sur invitation uniquement.
Langue	Ce cours est proposé en anglais et sa phase pilote sera en français.
Frais d'inscription	Ce cours est offert sur la base d'une bourse d'études aux personnes invitées à y participer.

26. Cours de spécialisation sur l'élaboration de projets fructueux dans le cadre du Plan d'action de l'OMPI pour le développement (DL-620)

Description	<p>Ce cours fournit des informations détaillées sur la méthodologie de conception et de mise en œuvre des projets du Plan d'action pour le développement de l'OMPI. Ce cours analyse les difficultés rencontrées dans la préparation des projets relevant du plan d'action, et aide à l'élaboration et à la mise en œuvre de propositions de projets réussies et permet la diffusion des enseignements tirés au profit d'autres pays et organisations.</p> <p>Tous les modules sont conçus pour être suivis en cas de besoin, fournissant ainsi une aide au moment approprié du cycle de vie d'un projet.</p>
Contenu et structure	<p>Le cours comprend les modules suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• Module 0 : Plan d'action pour le développement & introduction au cours• Module 1 : Concept du projet• Module 2 : Préparation de propositions de projet complètes• Module 3 : Préparation d'un projet approuvé• Module 4 : Suivi et gestion du changement• Module 5 : Évaluation• Module 6 : Diffusion• Activité de fin de cours
Enseignement	<p>Des professionnels expérimentés dans la gestion de projets relevant du Plan d'action apportent soutien et orientation dans le cadre de la formation.</p>
Discussions et travaux pratiques en ligne	<p>Grâce à la plateforme d'apprentissage améliorée de l'Académie, des professionnels expérimentés examinent les pratiques exemplaires et répondent aux questions des participants.</p>
Examen final	<p>L'examen final consiste en une question écrite et une composante activité.</p>
Certificat	<p>Les participants qui complètent l'évaluation de fin de cours se verront délivrer un certificat électronique d'achèvement du cours.</p>
Durée	<p>Le cours nécessite environ 25 heures de temps d'étude.</p>
Public cible	<p>Ce cours s'adresse aux chefs de projet du Plan d'action pour le développement et aux coordonnateurs nationaux des États membres de l'OMPI, aux offices de propriété intellectuelle, au personnel interne de l'OMPI et aux autres parties prenantes concernées par l'élaboration et la mise en œuvre des projets du Plan d'action pour le développement de l'OMPI.</p>
Inscription	<p>L'inscription est ouverte sur invitation uniquement.</p>
Langue	<p>Ce cours est proposé en anglais.</p>
Frais d'inscription	<p>Ce cours est offert sur la base d'une bourse d'études aux personnes invitées à y participer.</p>

27. Cours exécutif sur la promotion de l'accès aux technologies médicales et à l'innovation organisé par l'OMS-OMPI-OMC (DL-701)

Description	<p>Ce cours exécutif donne un aperçu des liens entre les domaines politiques distincts de la santé, du commerce et de la propriété intellectuelle. Ce cours décrit comment ils affectent l'accès aux technologies médicales et influencent l'innovation dans ce domaine. Il réunit les domaines d'expertise respectifs de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), de l'OMPI et de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Il est basé sur l'étude conjointe OMS-OMPI-OMC <i>Promouvoir l'accès aux technologies médicales et à l'innovation</i>.</p>
Contenu et structure	<p>Le cours comprend les sujets suivants et un examen final :</p> <ul style="list-style-type: none">• Contexte politique pour l'action en matière d'innovation et d'accès• Questions sur l'accès vu sous le prisme de la santé publique• Déterminants de l'accès liés aux systèmes de santé• Questions sur l'innovation et la santé publique avec un accent sur les maladies négligées• Rôle de la propriété intellectuelle dans l'innovation et l'accès• Questions liées au commerce et accès aux produits de santé• Examen final
Enseignement	<p>Le soutien académique est assuré par des tuteurs expérimentés qui sont des experts dans le domaine.</p> <p>Les formateurs donneront également des conférences en ligne sur certains sujets vers la fin du cours, avant l'examen final.</p> <p>L'Académie propose également une version autodidacte et non tutorée de ce cours.</p>
Discussions et devoirs en ligne	<p>À l'aide de la plateforme d'apprentissage améliorée de l'Académie, des tuteurs/experts en informatique expérimentés discutent de cas marquants avec les participants. Des projets de groupe spéciaux seront lancés par l'Académie et ses tuteurs sur des sujets pour lesquels les participants montrent un niveau élevé d'intérêt et d'engagement.</p>
Examen final	<p>L'examen final de ce cours comprend une série de questions à choix multiples. Les participants disposent d'un temps déterminé pour compléter et rendre l'examen en ligne.</p>
Certificat	<p>Les participants qui réussissent l'examen final se verront délivrer un certificat électronique.</p>
Durée	<p>Le cours nécessite environ 10 heures de temps d'étude sur une période de quatre à cinq semaines.</p>
Public cible	<p>Le public cible de ce cours comprend principalement des professionnels techniques tels que des examinateurs de brevets, des responsables de la politique de santé et leurs assistants, des spécialistes de l'achat de médicaments, des spécialistes de la propriété intellectuelle et des étudiants de haut niveau. Il est recommandé aux participants d'avoir une connaissance de base de la protection intellectuelle et de la manière dont elle est liée aux questions de santé et de commerce au niveau politique avant de suivre le cours.</p>
Inscription	<p>Des informations sur les périodes d'inscription et les inscriptions sont disponibles à l'adresse https://welc.wipo.int./index.php?lang=fr/index.php?lang=fr.</p>
Langue d'enseignement	<p>Le cours est proposé en français, anglais, arabe, chinois, espagnol, russe et portugais.</p>
Frais d'inscription	<p>En tant que cours destiné aux cadres, DL-701 entraîne des frais d'inscription pour les sessions au cours desquelles les tuteurs fournissent des conseils. Pour plus de détails, consultez le tableau des frais d'inscription dans la section précédente Informations générales sur le programme d'enseignement à distance. Toutefois, le contenu du cours peut être mis gratuitement à la disposition des participants qui ne souhaitent pas recevoir de tels conseils de la part des tuteurs.</p>

28. Cours exécutif sur la propriété intellectuelle et les exportations (DL-730)

Description	<p>Ce cours exécutif sur la propriété intellectuelle et les exportations aborde les défis communs et concrets auxquels sont confrontés les exportateurs et les travailleurs des agences d'exportation dans la région Amérique latine et Caraïbes. Grâce à des exemples de cas concrets et situationnels, ce cours sensibilise à l'importance de la protection intellectuelle dans le processus d'exportation. Il fournit des outils fonctionnels pour aider les acteurs de l'industrie à repérer et à obtenir des solutions aux problèmes clés, en vue de mieux comprendre dans quelle mesure la protection intellectuelle peut protéger leurs produits et services exportés.</p>
Contenu et structure	<p>Le cours se compose de six modules et d'un examen final :</p> <ul style="list-style-type: none">• Module 1 : Introduction et définition des problèmes : la protection intellectuelle et le commerce – exemples de cas réels et problématiques• Module 2 : Obtention de droits à l'étranger• Module 3 : Licences et vente de produits et services sous licence• Module 4 : L'investissement direct étranger (IDE) comme moyen alternatif d'exporter des connaissances, des biens et des services• Module 5 : Examen des études de cas nationales et des meilleures solutions;• Module 6 : Liste de contrôle pratique pour les exportateurs et les travailleurs des agences d'exportation• Examen final
Enseignement	<p>Des formateurs expérimentés, qui sont des experts dans le domaine apportent le soutien académique.</p> <p>Les formateurs donneront également des conférences en ligne sur certains sujets vers la fin du cours, avant l'examen final.</p>
Discussions et devoirs en ligne	<p>À l'aide de la plateforme d'apprentissage améliorée de l'Académie, des tuteurs/experts en informatique expérimentés discutent de cas marquants avec les participants. Des projets de groupe spéciaux seront lancés par l'Académie et ses formateurs sur des sujets pour lesquels les participants montrent un haut niveau d'intérêt et d'engagement.</p>
Examen final	<p>L'examen final de ce cours comprend une série de questions à choix multiples. Les participants disposent d'un temps déterminé pour compléter et soumettre l'examen en ligne.</p>
Certificat	<p>Les participants qui réussissent l'examen final recevront un certificat électronique.</p>
Durée	<p>Le cours nécessite environ 33 heures de temps d'étude sur une période de quatre à cinq semaines.</p>
Public cible	<p>Le public cible de ce cours comprend principalement les exportateurs, les agents de promotion des exportations, les commerçants, les investisseurs, les entrepreneurs, les propriétaires d'entreprises (de PME et de grandes entreprises) souhaitant étendre leurs activités d'exportation au marché mondial, ainsi que les réseaux régionaux d'agences d'exportation.</p>
Inscription	<p>Des informations sur les périodes d'inscription et les inscriptions seront disponibles à l'adresse https://welc.wipo.int./index.php?lang=fr/index.php?lang=fr.</p>
Langue d'enseignement	<p>Le cours est proposé en anglais, espagnol et portugais.</p>
Frais d'inscription	<p>En tant que cours exécutif, le DL-730 peut entraîner des frais d'inscription – pour plus de détails, consultez le tableau sur les frais d'inscription dans la section précédente Informations générales sur le programme de formation à distance.</p>

29. Cours de leadership sur la propriété intellectuelle, les sciences et l'innovation à l'intention des participantes au Programme pour les femmes et les sciences de L'Oréal et de l'UNESCO

Description	<p>L'Académie de l'OMPI collabore avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et l'Agence stratégique coréenne de la propriété intellectuelle (KISTA), pour organiser un cours en présentiel de cinq jours à Séoul, en République de Corée.</p> <p>L'objectif principal du cours est de fournir une compréhension générale de la propriété intellectuelle et de renforcer la conscience et la capacité des scientifiques à protéger et à commercialiser la propriété intellectuelle résultant de la recherche scientifique. Plus spécifiquement, des questions telles que la manière dont la propriété intellectuelle pourrait permettre d'obtenir des subventions de recherche plus élevées, des transferts de matériel scientifique avec des instituts de recherche privés et des universités, et des modèles d'innovation alternatifs seront abordées.</p> <p>La formation se compose de cours en ligne, de conférences, d'exercices interactifs, de discussions avec des experts du secteur, de visites d'étude dans des installations de recherche scientifique et des entreprises, et d'opportunités de mise en réseau avec des pairs et des professionnels de la propriété intellectuelle partageant les mêmes idées.</p>
Contenu et structure	<p>Le cours se compose des deux phases suivantes :</p> <p>Phase 1 : apprentissage à distance à l'aide du <i>livret sur la propriété intellectuelle et l'innovation dans les sciences</i>, adapté aux femmes scientifiques; et</p> <p>Phase 2 : programme de formation en présentiel.</p>
Enseignement et examen final	Il n'y a pas d'examen final dans ce programme de formation.
Certificat	Un certificat sera remis aux participants après qu'ils auront terminé le cours de formation.
Durée	La durée du cours est de cinq semaines, y compris la phase d'apprentissage à distance et la formation en présentiel de cinq jours.
Public cible	Le cours est spécialement proposé aux femmes scientifiques du programme L'Oréal-UNESCO pour les femmes et la science.
Langue d'enseignement	Le cours sera proposé en anglais.
Frais d'inscription	Une assistance financière est fournie par l'Académie de l'OMPI, KISTA et l'UNESCO pour les femmes scientifiques dans le cadre du programme L'Oréal-UNESCO pour les femmes et la science. L'assistance financière aux participantes est censée couvrir les frais d'inscription pour la phase d'apprentissage en ligne, le voyage vers le lieu de formation et les frais de subsistance pendant les cinq jours de formation.

Cours de certification et cours d'enseignement mixte

30. Cours de perfectionnement international sanctionné par un certificat sur la gestion des actifs de propriété intellectuelle

Description	L'objectif de ce cours est d'offrir aux personnes qui n'ont pas accès aux programmes d'enseignement de la propriété intellectuelle la possibilité d'approfondir leur connaissance du domaine spécifique de la gestion de la propriété intellectuelle en participant au cours d'enseignement à distance IP Panorama et au Cours de perfectionnement sur la gestion de la propriété intellectuelle (DL-450). Ce cours est proposé en collaboration avec l'Office coréen de la propriété intellectuelle (KIPO), l'Institut avancé pour la science et la technologie de Corée (KAIST) et l'Association coréenne de promotion des inventions (KIPA).
Contenu et structure	<p>Ce cours comprend les trois étapes suivantes :</p> <p>Phase 1 : Deux cours en ligne : le Cours d'enseignement à distance IP Panorama et le Cours de perfectionnement sur la gestion de la propriété intellectuelle (DL-450) Phase 2 : Examen de rédaction sur la propriété intellectuelle Phase 3 : Programme de formation en présentiel</p> <p>L'étape de formation en présentiel dure quatre jours, pendant lesquels les participants étudient et examinent des sujets et des questions pointus liés à la gestion des actifs de propriété intellectuelle.</p>
Enseignement	Pour les trois étapes du cours, les participants sont encadrés par des formateurs expérimentés qui sont également des spécialistes de la gestion de la propriété intellectuelle.
Discussions et travaux pratiques en ligne	Au moyen de la plateforme d'apprentissage perfectionnée de l'Académie et de celle de la KIPA et du KIPO, les formateurs expérimentés et les experts en propriété intellectuelle examinent les affaires historiques et les pratiques recommandées en matière de gestion de la propriété intellectuelle.
Examen final	Les participants qui obtiennent les meilleurs résultats à l'étape 1 (IP Panorama et le Cours de perfectionnement sur la gestion de la propriété intellectuelle (DL-450)) et à l'étape 2 (rédaction sur la propriété intellectuelle) seront invités à postuler pour le programme de cours en présentiel.
Critères d'admission pour la formation en présentiel	L'admission au programme en présentiel est soumise à un processus de sélection qui comprend une évaluation des motivations et des qualifications des candidats en plus de leurs résultats aux étapes 1 et 2 du cours.
Lieu et date	<p>La phase d'enseignement à distance (étapes 1 et 2) a lieu en ligne au cours du premier semestre de 2023 et la formation en présentiel devrait être dispensée au cours du deuxième semestre de 2023 à Séoul (République de Corée).</p> <p>Il sera possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription aux cours en présentiel et de s'inscrire sur le site de l'OMPI à l'adresse https://welc.wipo.int et sur le site d'enseignement en ligne de la KIPA à l'adresse www.ipdiscovery.net.</p> <p>En raison de la situation actuelle en matière de santé publique et de voyages internationaux, il peut s'avérer nécessaire d'organiser la formation en présentiel entièrement ou partiellement en ligne.</p>
Certificat	Les participants ayant suivi avec succès le cours en ligne et réussi l'examen de rédaction sur la propriété intellectuelle, et ayant participé à la formation en présentiel se verront délivrer un certificat cosigné par l'OMPI, le KIPO et la KIPA.
Durée	La participation en ligne aux étapes 1 et 2, y compris le processus de sélection, devrait durer 15 semaines. Le cours en présentiel durera quatre jours.
Public cible	Ce cours s'adresse aux participants des pays en développement qui sont actifs dans le développement d'entreprises s'appuyant sur la propriété intellectuelle. Les femmes sont vivement encouragées à s'inscrire.
Inscription	Il sera possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription et de s'inscrire sur le site de l'OMPI https://welc.wipo.int et sur le site d'enseignement en ligne de la KIPA www.ipdiscovery.net .
Langue	Ce cours sera proposé en anglais.
Bourses et frais de scolarité	L'OMPI, le KIPO et la KIPA fournissent une aide financière à un nombre limité de jeunes cadres et de candidats ayant pris de façon avérée des initiatives commerciales s'appuyant sur la propriété intellectuelle. Cette aide financière est censée couvrir les frais de voyage vers le lieu de la formation et les frais de séjour durant les quatre jours de la formation.

31. Cours sur l'incidence de la propriété intellectuelle – Certification pour l'enseignement de la propriété intellectuelle à l'école primaire et secondaire

Description	<p>Le cours sur l'incidence de la propriété intellectuelle sanctionné par un certificat apporte une solide connaissance générale de la propriété intellectuelle, ainsi que de la créativité, de l'inventivité et des capacités d'enseignement de la propriété intellectuelle à des participants issus de pays en développement, de pays de la catégorie des moins avancés et de pays en transition qui œuvrent dans le domaine de l'enseignement et de la mise au point des programmes scolaires nationaux à l'école primaire et secondaire. Il est proposé en collaboration avec l'Office coréen de la propriété intellectuelle (KIPO) et l'Association coréenne de promotion des inventions (KIPA).</p> <p>Le programme mixte permet aux enseignants de suivre des conférences pratiques et concrètes données par des experts de la propriété intellectuelle, de la pédagogie et de l'innovation, de collaborer avec leurs pairs et d'élaborer des plans de cours et des programmes d'enseignement de la propriété intellectuelle dans une perspective de créativité et d'inventivité. Après avoir suivi avec succès le programme en trois étapes, les participants seront capables de proposer des moyens d'intégrer la créativité, l'inventivité et la propriété intellectuelle dans le programme d'études national, en plus d'enseigner la créativité et l'inventivité en classe grâce à des sujets liés à la propriété intellectuelle. Les participants ayant suivi avec succès le programme recevront une certification de l'OMPI, du KIPO et de la KIPA pour l'enseignement de la propriété intellectuelle à l'école primaire et secondaire.</p>
Contenu et structure	<p>Le cours comprend les trois étapes suivantes :</p> <p>Phase 1 : Cours en ligne : Introduction à la propriété intellectuelle (DL-001) ou IP Ignite</p> <p>Phase 2 : Séminaire en présentiel. La formation en présentiel dure quatre jours, pendant lesquels les participants étudient et examinent des sujets choisis. Les sujets de discussion, les langues et la couverture régionale changeront chaque année. Les participants ayant une formation pédagogique seront sélectionnés sur la base de nominations des ministères nationaux de l'éducation concernés ou de l'obtention de résultats élevés au cours DL-001 ou au programme IP, proposés respectivement par l'OMPI et par la KIPA en coopération avec le KIPO.</p> <p>Phase 3 : Évaluation finale. Il s'agira d'évaluer un plan stratégique ou une proposition sur la manière d'intégrer la créativité, l'inventivité et la propriété intellectuelle dans les programmes scolaires nationaux, ou un plan de cours sur la créativité, l'inventivité et la propriété intellectuelle pouvant être appliqué dans une classe d'école primaire ou secondaire.</p>
Enseignement	<p>Pour les trois étapes, les participants sont encadrés par des formateurs expérimentés qui sont également des spécialistes dans les domaines de la propriété intellectuelle, de l'innovation et de la pédagogie.</p>
Discussions et travaux pratiques en ligne	<p>Au moyen de la plateforme d'apprentissage perfectionnée de l'Académie, et de celle de la KIPA et du KIPO, les formateurs et les experts en propriété intellectuelle expérimentés examinent les pratiques importantes et pertinentes en rapport avec l'enseignement de la propriété intellectuelle à l'intention des jeunes, dans une perspective de créativité et d'inventivité.</p>
Examen final	<p>Les participants devront réussir une évaluation finale notée (étape 3) afin de recevoir un certificat d'aptitude à l'enseignement de la propriété intellectuelle à l'école primaire et secondaire.</p>
Critères d'admission pour la formation en présentiel	<p>L'admission au programme en présentiel est soumise à un processus de sélection qui comprend une évaluation des motivations et des qualifications des candidats en plus de leurs résultats aux étapes 1 et 2 du cours. Pour les concepteurs de programmes d'études participants, une nomination du ministère de l'éducation est requise.</p>
Lieu et date	<p>Le séminaire en présentiel de l'étape 2 devrait avoir lieu au cours du deuxième semestre de 2023 (lieu à déterminer). Il sera possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription aux cours en présentiel et de s'inscrire sur le site de l'OMPI à l'adresse https://welc.wipo.int</p> <p>En raison de la situation actuelle en matière de santé publique et de voyages internationaux, il peut s'avérer nécessaire d'organiser la formation en présentiel entièrement ou partiellement en ligne.</p>
Certificat	<p>Les participants qui auront suivi avec succès les trois étapes du programme mixte recevront un certificat d'aptitude à l'enseignement de la propriété intellectuelle à l'école primaire et secondaire, cosigné par l'OMPI, le KIPO et la KIPA.</p>
Durée	<p>La participation en ligne (étape 1) et la sélection des participants pour le séminaire en présentiel (étape 2) devraient prendre 15 semaines. Le séminaire en présentiel durera quatre jours.</p>
Public cible	<p>Ce cours s'adresse aux participants issus de pays en développement qui sont enseignants auprès des jeunes, décideurs dans le domaine de la formation ou concepteurs des programmes scolaires.</p>

Inscription	Il sera possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription, et de s'inscrire à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int
Langue	Le cours sera proposé en anglais.
Bourses et frais de scolarité	L'Académie de l'OMPI, le KIPO et la KIPA fournissent une aide financière à un nombre limité de candidats. Cette aide financière est censée couvrir les frais de scolarité pendant la formation en ligne, les frais de voyage vers le lieu de la formation et les frais de séjour durant les quatre jours de la formation.

32. Programme international de formation à la rédaction de brevets de l'OMPI (IPDTP)

Description	<p>Ce programme offre une formation complète sur la rédaction de demandes de brevet aux personnes ayant un intérêt professionnel et commercial pour les brevets, et à celles qui cherchent à améliorer leurs compétences en matière de rédaction de brevets dans différents domaines techniques. Conçu comme une formation axée sur la pratique, les inventeurs et ceux qui leur fournissent des services peuvent acquérir les compétences techniques et les connaissances nécessaires pour préparer et déposer des demandes de brevet réussies, y compris la capacité à rédiger les revendications si importantes qui déterminent la portée et la couverture de la protection à accorder par un brevet.</p> <p>Le programme de formation utilisera les outils d'apprentissage en ligne de pointe de l'OMPI, tout en donnant également accès à des experts en rédaction de brevets de manière virtuelle, par le biais de forums de discussion en ligne, de mentorat et en présentiel, par le biais d'ateliers organisés au siège de l'OMPI à Genève (Suisse).</p>
Contenu et structure	<p>Le programme de formation utilisera des outils d'apprentissage mixtes, c'est-à-dire une combinaison de la plateforme d'apprentissage en ligne de l'OMPI et d'ateliers au siège de l'OMPI à Genève. Le cours comporte trois phases :</p> <p>Phase 1 : Les bases de la rédaction</p> <ul style="list-style-type: none"> Principes fondamentaux de la rédaction des revendications et du cahier des charges par le biais de discussions et d'exercices animés. <p>Phase 2 : Atelier de Genève</p> <ul style="list-style-type: none"> Axé sur l'amélioration des compétences et des pratiques de rédaction de brevets pertinents sur le plan technologique dans différentes juridictions. La phase de formation en présentiel peut se dérouler partiellement ou entièrement en ligne, conformément aux conditions de santé publique et de voyages internationaux en vigueur. <p>Phase 3 : Mentorat</p> <ul style="list-style-type: none"> Exercices avancés de rédaction de brevets dans le domaine d'expertise des participants.
Enseignement, discussions et exercices	<p>Des formateurs expérimentés, experts dans les domaines des brevets, fournissent un soutien académique pendant toutes les phases du programme de formation.</p> <p>Au cours des trois phases de la formation, le matériel d'étude, les devoirs, les exercices et les examens seront mis à disposition sur la plateforme eLearning de l'OMPI. La plateforme en ligne peut également être utilisée pour lancer des discussions de groupe, discuter directement avec les formateurs et soumettre des travaux.</p>
Examen final	<p>Une évaluation est prévue pour tester les compétences des participants en matière de rédaction de brevets à la fin de la troisième phase par le biais de la plateforme d'apprentissage en ligne de l'Académie de l'OMPI.</p>
Certificat	<p>Les participants qui auront suivi avec succès toutes les phases du programme de formation et réussi les évaluations se verront remettre un certificat de l'OMPI.</p>
Durée	<p>Le cours comporte trois phases sur une période de huit mois :</p> <ul style="list-style-type: none"> Phase 1 : 10 semaines Phase 2 : 5 jours Phase 3 : 10 semaines
Public cible	<p>Les publics cibles de ce cours sont les agents de brevets, les candidats agents de brevets, le personnel des institutions impliquées dans le soutien technologique telles que les bureaux de transfert de technologie des universités, les centres de recherche publics et les centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI) de l'OMPI. Ce programme est également ouvert aux autres personnes régulièrement impliquées dans le soutien aux inventeurs pour l'obtention de brevets et qui souhaitent améliorer leurs compétences en matière de rédaction de brevets.</p>
Inscription	<p>Les personnes éligibles doivent soumettre une demande en ligne. Un nombre limité de candidats sera sélectionné par l'OMPI et sera invité à participer au programme.</p> <p>Des informations sur les périodes d'inscription et le processus de demande seront disponibles à l'adresse https://welc.wipo.int/ipdtp.</p>
Admissibilité	<p>L'admission à ce programme de formation est soumise à un processus de sélection, qui comprend une évaluation de la motivation et des qualifications de chaque candidat. Les candidats doivent avoir :</p> <ol style="list-style-type: none"> Au moins deux ans d'études universitaires en droit et/ou en sciences et technologies telles que l'ingénierie, les sciences de la vie, la médecine, la physique, la chimie, les sciences de la communication ou la biotechnologie, ou au moins un an d'expérience professionnelle, de travail ou de recherche dans un domaine lié à la rédaction ou à la poursuite de brevets. Connaissance générale de la propriété intellectuelle et des brevets, au moins équivalente au cours d'apprentissage à distance de l'Académie de l'OMPI sur les brevets (DL-301). Maîtrise de l'anglais écrit et parlé. Minimum de deux ans d'études universitaires ou plus en anglais, ou un score au TOEFL iBT de 80/120 ou à l'IELTS de 6,5/9 au cours des trois dernières années.

Langue d'enseignement	Ce cours est proposé en anglais.
Frais d'inscription	<p>Des frais d'inscription de 800 USD sont payables dès la notification d'acceptation. Des réductions sont applicables pour les catégories suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">• Participants (professionnels et étudiants) des pays développés : réduction de 20% réduisant les frais d'inscription à 640 USD.• Participants (professionnels et étudiants) des pays en développement et des pays à économie en transition : réduction de 60% réduisant les frais d'inscription à 320 USD.• Participants (professionnels et étudiants) des pays les moins avancés : remise de 80% réduisant les frais d'inscription à 160 USD. <p>Un nombre limité de bourses de l'OMPI est disponible pour les candidats des pays en développement, des pays les moins avancés et des pays en transition. La bourse de l'OMPI couvre les frais d'inscription, ainsi que les frais liés au voyage, au transport et au logement pour la deuxième phase du programme.</p>

Formation judiciaire continue sur la propriété intellectuelle

33. Cours général sur la propriété intellectuelle à l'intention des juges (DL-JTIP)

Description	L'Académie de l'OMPI propose une formation judiciaire continue basée sur le cours général de l'Académie sur la propriété intellectuelle (DL-101). La version disponible pour les membres de la magistrature a été élaborée et révisée par un panel de juges expérimentés représentant diverses régions et traditions juridiques.
Contenu et structure	Le cours est accessible dans le monde entier et comprend les modules suivants : <ul style="list-style-type: none">• Module 1 : Introduction aux droits de propriété intellectuelle (PI)• Module 2 : Droits d'auteur et droits voisins• Module 3 : Marques de commerce• Module 4 : Brevets• Module 5 : Indications géographiques• Module 6 : Secrets commerciaux/informations non divulguées• Module 7 : Design industriel• Module 8 : Autres sujets sur la propriété intellectuelle
Enseignement et examen final	Une évaluation modulaire est disponible à la fin de chaque module.
Certificat	Un certificat sera remis aux participants après qu'ils auront terminé le cours avec succès.
Durée	Chaque participant peut travailler sur le matériel de cours à un rythme qui lui convient. On estime que le matériel de cours peut être examiné en 75 heures environ.
Public cible	Le cours est conçu pour les membres de la magistrature qui ont été contrôlés par leurs institutions judiciaires nationales respectives.
Inscription	Des informations sur les périodes d'inscription et les inscriptions sont disponibles à l'adresse https://welc.wipo.int/jtip/training .
Langue d'enseignement	Le cours sera proposé en français, anglais, arabe, espagnol et portugais. À l'avenir, le cours sera disponible en chinois et en russe.
Frais d'inscription	Le cours est offert gratuitement aux membres de la magistrature qui ont été approuvés par leurs institutions judiciaires nationales respectives.

Cours pilotes

Les cours pilotes sont proposés sur invitation. De plus amples informations sur le calendrier des sessions pilotes des cours ci-après et sur les modalités de participation seront fournies en temps voulu sur le site du Centre de formation en ligne de l'OMPI.

34. Programme de certification à l'intention du personnel des centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI) de l'OMPI

Description	<p>Ce programme de certification a pour objectif de renforcer les compétences et les connaissances professionnelles associées aux services que le personnel et les responsables des CATI sont censés fournir, en particulier la recherche d'information en matière de brevets.</p> <p>Ce cours sera dispensé sur une période de sept à huit mois en utilisant les outils de pointe en matière d'enseignement en ligne de l'OMPI et en permettant des échanges avec des experts en propriété intellectuelle, à la fois virtuels dans le cadre de forums de discussion en ligne et en présentiel lors de conférences et d'ateliers.</p>
Contenu et structure	<p>Ce cours utilisera des outils d'enseignement mixtes, à savoir une combinaison de la plateforme d'apprentissage en ligne de l'OMPI et de cours en présentiel.</p> <p>La certification du niveau de base du personnel des CATI comporte les deux phases suivantes :</p> <p><i>Phase 1: Enseignement à distance</i></p> <ul style="list-style-type: none">Les exercices pratiques et l'étude des modules en ligne porteront sur les compétences et les connaissances de base associées aux activités des CATI. <p><i>Phase 2: Formation en présentiel</i></p> <ul style="list-style-type: none">Le renforcement et le partage de compétences et de connaissances liées aux services que le personnel des CATI est censé fournir. <p>Le cours de spécialisation du personnel des CATI en matière de recherche sur la brevetabilité comporte trois phases :</p> <p><i>Phase 1: Enseignement à distance</i></p> <ul style="list-style-type: none">Les exercices pratiques et l'étude des modules en ligne porteront sur les compétences et les connaissances de base associées aux activités des CATI. <p><i>Phase 2: Formation en présentiel</i></p> <ul style="list-style-type: none">Participation à un cours de formation avec instructeur consacré à la recherche sur la brevetabilité, équivalant à six heures de formation validées par un coordonnateur de CATI, dispensé par un prestataire de formation reconnu par l'OMPI. <p><i>Phase 3: Expérience pratique des CATI</i></p> <ul style="list-style-type: none">Mettre en œuvre les compétences et les connaissances de la première à la dernière étape pour aider et conseiller sur des questions relatives à la gestion de la propriété intellectuelle de type et de complexité différents.
Public cible	Le cours est ouvert aux membres du personnel et aux responsables des CATI, ainsi qu'aux personnes en formation pour occuper ces postes.
Langue d'enseignement	La session pilote de ce cours est proposée en anglais.

35. Programme de formation de base en propriété intellectuelle à l'intention des diplomates et des fonctionnaires chargés du commerce

Description	Ce cours offre une vue d'ensemble du cadre juridique et politique de la propriété intellectuelle, avec un accent particulier sur les domaines d'intérêt pour les diplomates et les responsables du commerce des États membres de l'OMPI. Le cours aborde les traités multilatéraux, plurilatéraux et bilatéraux consacrés aux intersections entre le commerce, les relations internationales et la propriété intellectuelle, et développe des études de cas illustrant les principaux points d'apprentissage.
Public cible	Le cours s'adresse aux diplomates et aux responsables du commerce des États membres de l'OMPI, ainsi qu'aux personnes en formation pour occuper ces postes et aux autres parties prenantes concernées.
Langue d'enseignement	La session pilote de ce programme de certification sera proposée en anglais.

36. Programme de formation sur le capital intellectuel à l'intention des cadres organisé par l'OMPI et l'Université Hamad Bin Khalifa (Qatar)

Description	<p>Il s'agit d'un programme d'enseignement de niveau exécutif destiné à aider à identifier les possibilités de gestion du capital intellectuel en offrant une formation adaptée aux cadres, aux gestionnaires et aux professionnels des affaires des micro, petites et moyennes entreprises (MPME), ainsi que des grandes entreprises, dans la région arabe. Le programme tirera parti de la longue expérience de l'OMPI en matière de cours sur la stratégie et la gestion des actifs de propriété intellectuelle, pour se concentrer sur la planification et le développement de l'héritage du capital intellectuel au niveau des cadres. Parmi d'autres questions uniques de gestion du capital intellectuel mondial primordiales dans ces régions dynamiques, le programme se concentrera sur les opportunités associées aux entreprises et aux infrastructures du Qatar et de la région arabe – petites, moyennes et grandes.</p>
Contenu et structure	<p>Ce programme utilisera des outils d'apprentissage mixtes, c'est-à-dire une combinaison de la formation via la plateforme d'apprentissage en ligne de l'OMPI et de cours en présentiel.</p> <p>Le programme de formation sur le capital intellectuel à l'intention des cadres organisé par l'OMPI et l'Université Hamad Bin Khalifa se déroulera pendant quatre jours consécutifs :</p> <ul style="list-style-type: none">• Jour 1 : Introduction aux études de cas de projets sur l'héritage du capital intellectuel de la région arabe• Jours 2 & 3 : Explication de :<ul style="list-style-type: none">- cadre de protection juridique du capital intellectuel- la création d'une valeur patrimoniale grâce au capital intellectuel et à la gestion de la chaîne de valeur connexe- options de capitalisation du capital intellectuel• Jour 4 : Présentations d'études de cas
Public cible	Université Hamad Bin Khalifa (Doha, Qatar).

37. Cours en ligne du Consortium pour des livres accessibles (ABC) sur la production de livres en format accessible

Description	<p>Le cours en ligne de renforcement des capacités du Consortium pour des livres accessibles (ABC) de l'OMPI porte sur la production de livres dans des formats accessibles aux personnes aveugles, déficientes visuelles ou ayant d'autres difficultés de lecture des textes imprimés. Ce cours en ligne s'adresse aux organisations partenaires au service des personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés dans les pays en développement et les pays les moins avancés, et offre une formation sur les dernières techniques utilisées pour produire des livres dans des formats accessibles tels que le braille, les fichiers audio, le texte numérique et les gros caractères, en faveur des personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés dans le monde entier.</p>
Contenu et structure	<p>Le cours comprendra les modules suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• Module 1 : Introduction et orientation• Module 2 : Traité de Marrakech et Consortium pour des livres accessibles• Module 3 : Types de formats accessibles et métadonnées• Module 4 : Outils de lecture de formats accessibles et méthodes de distribution• Module 5 : Rendre accessible un texte inaccessible (de l'imprimé au numérique)• Module 6 : Création de documents accessibles• Module 7 : Création de documents EPUB accessibles à partir de documents• Module 8 : Création de livres audio numériques accessibles• Module 9 : Création de braille à partir de fichiers numériques• Module 10 : Source de financement
Public cible	Le cours s'adresse au personnel et aux responsables d'organisations qui produisent des livres éducatifs dans des formats accessibles et qui participent au projet de renforcement des capacités du Consortium pour des livres accessibles (ABC) de l'OMPI ou qui vont y participer.
Langue	La session pilote de ce cours est proposée en français, anglais et espagnol.

38. Cours de spécialisation sur l'application des droits de propriété intellectuelle

Description	Ce cours donne un aperçu factuel du cadre juridique et pratique de l'application des droits de propriété intellectuelle, notamment dans les domaines intéressant les juristes et les autorités chargées de faire respecter les droits de propriété intellectuelle. Ce cours portera sur les traités multilatéraux, plurilatéraux ou bilatéraux consacrés à l'application des droits de propriété intellectuelle et proposera des études de cas illustrant les principaux points du cours.
Contenu et structure	Le cours comprendra les modules suivants : <ul style="list-style-type: none">• Module 1 : Introduction à l'application de la propriété intellectuelle• Module 2 : Le cadre d'application de la réglementation relative à la propriété intellectuelle au niveau international• Module 3 : Procédures et moyens de recours civils• Module 4 : Mesures aux frontières• Module 5 : Procédures pénales• Module 6 : Contrefaçon et piratage
Langue d'enseignement	La session pilote de ce cours sera proposée en anglais.

39. Cours de spécialisation sur le système de La Haye pour l'enregistrement international des dessins et modèles industriels

Description	<p>Ce cours de spécialisation permettra aux participants d'acquérir des connaissances solides sur les principes fondamentaux du système de La Haye pour l'enregistrement international des dessins et modèles industriels et ses avantages, ses ressources en ligne à l'aide de vidéos informatives et de démonstrations pratiques.</p> <p>Ce cours permettra aux groupes d'utilisateurs finaux du système de La Haye de comprendre son objectif, ses avantages et son utilisation.</p>
Contenu et structure	Le cours comprendra les modules suivants : <ul style="list-style-type: none">• Module 0 : Le système de La Haye pour l'enregistrement international des dessins et modèles – introduction• Module 1 : Présentation générale du système de La Haye• Module 2 : Visite guidée des ressources d'information en ligne du système de La Haye• Module 3 : Le cadre juridique du système de La Haye• Module 4 : Conseils pour le dépôt de demandes internationales• Module 5 : Gestion d'un enregistrement international• Module 6 : Utilisation stratégique du système de La Haye : optimiser son efficacité et éviter les irrégularités
Langue d'enseignement	La session pilote de ce cours sera proposée en anglais.

40. Cours de spécialisation sur la propriété intellectuelle et le tourisme

Description	<p>Ce cours de spécialisation permettra aux participants d'acquérir des connaissances complètes sur l'utilisation des droits de propriété intellectuelle par l'industrie du tourisme et les institutions d'appui concernées dans le cadre de stratégies et de politiques commerciales efficaces.</p> <p>Ce cours présentera les principaux éléments et les exigences juridiques des principaux droits de propriété intellectuelle liés à la chaîne de valeur du tourisme, la manière dont ils peuvent être protégés au niveau national et international, ainsi que les avantages des outils commerciaux tels que la stratégie de marque.</p>
Contenu et structure	Le cours comprendra les modules suivants : <ul style="list-style-type: none">• Module 1 : Introduction à la propriété intellectuelle pour le tourisme• Module 2 : Créer des droits de propriété intellectuelle valables pour le tourisme – marques commerciales• Module 3 : Créer des droits de propriété intellectuelle valables pour le tourisme – autres droits de propriété intellectuelle• Module 4 : Protéger les droits de propriété intellectuelle• Module 5 : Commercialisation des droits de propriété intellectuelle• Module 6 : L'image de marque des produits/services
Langue d'enseignement	La session pilote de ce cours sera proposée en anglais.

41. Cours de spécialisation sur la propriété intellectuelle et le sport

Description	<p>Ce cours de spécialisation permettra aux participants d'acquérir des connaissances complètes sur l'utilisation des droits de propriété intellectuelle par l'industrie du sport et les institutions d'appui concernées dans le cadre de stratégies et de politiques commerciales efficaces.</p> <p>Ce cours présentera les principaux éléments et les exigences légales des principaux droits de propriété intellectuelle liés à l'activité sportive, ainsi que la manière dont ils peuvent être protégés au niveau national et international.</p>
Langue d'enseignement	La session pilote de ce cours sera proposée en anglais.

Programme destiné aux établissements universitaires

Partenariats universitaires et programmes conjoints de niveau master dans le domaine de la propriété intellectuelle

Le programme des établissements universitaires proposé par l'Académie de l'OMPI offre 10 programmes conjoints de master dans le domaine de la propriété intellectuelle en partenariat avec des universités – et dans certains cas, avec des administrations sous-régionales ou nationales de propriété intellectuelle – en Afrique, en Arabie, en Asie, en Europe et en Amérique latine. Les programmes de masters conjoints durent souvent un an à un an et demi, et les programmes d'études sont élaborés conjointement par l'Académie de l'OMPI et les institutions partenaires concernées.

Les programmes conjoints de niveau master, ci-après décrits, seront proposés en 2023-2024 :

1. Master en droit de la propriété intellectuelle proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle (ARIPO) et l'Université africaine à Mutare (Zimbabwe).
2. Master en droit de la propriété intellectuelle proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Université de Turin, l'École de gestion de Turin, (SAA) et le Consortium pour la recherche et l'enseignement permanent à Turin (Italie).
3. Master en droit de la propriété intellectuelle proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI) et l'Université de Yaoundé II (UY II) à Yaoundé (Cameroun).
4. Master en droit de la propriété intellectuelle proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Office turc des brevets et des marques et l'Université d'Ankara (Türkiye).
5. Master en droit de la propriété intellectuelle avec spécialisation en propriété industrielle, proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI et l'Université de Tongji à Shanghai (Chine).
6. Master en propriété intellectuelle et innovation proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Institut national de la propriété industrielle de l'Argentine (INPI) et l'Université de San Andrés à Buenos Aires (Argentine).
7. Master en propriété intellectuelle et nouvelles technologies proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Office des brevets de la République de Pologne et l'Université Jagellonne à Cracovie (Pologne).
8. Master en propriété intellectuelle et politiques de développement proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, le Ministère de la culture, des sports et du tourisme (MCST) de la République de Corée, l'Office coréen de la propriété intellectuelle (KIPO) et l'École de politique et de gestion publiques de l'Institut coréen de développement (École KDI) à Sejong (République de Corée).
9. Master en propriété intellectuelle, entrepreneuriat et innovation, proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Autorité saoudienne de la propriété intellectuelle (SAIP) et l'Université d'Umm Al Qura (UQU) à la Mecque (Royaume d'Arabie saoudite) (nouveau).
10. Master en gestion de la propriété intellectuelle et de l'innovation (MIPMI), proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Office de la propriété intellectuelle des Philippines (IPOPPL) et l'Université de La Salle (DLSU) à Manille (Philippines) (nouveau).

Ces programmes conjoints de master ont pour but de faciliter l'accès de toutes les personnes qualifiées à un enseignement supérieur en matière de propriété intellectuelle. Un nombre limité de bourses est proposé aux ressortissants qualifiés de pays en développement, de pays de la catégorie des moins avancés (PMA) et de pays en transition, qui sont rattachés à des établissements publics compétents, notamment des universités et des instituts de recherche-développement, ainsi que d'employés de petites et moyennes entreprises (PME). Les candidats intéressés qui ne peuvent prétendre à une bourse, s'ils sont admis, doivent prendre en charge leurs propres frais d'inscription, d'hébergement et de voyage.

Les phases résidentielles de ces programmes sont organisées en présentiel, sous réserve des conditions en vigueur à ce moment-là en matière de santé publique. Lorsqu'il n'est pas possible de les organiser en présentiel, tout sera mis en œuvre pour qu'elles puissent être proposées en ligne.

L'Académie de l'OMPI apporte également son appui aux universités et aux établissements d'enseignement qui cherchent à offrir un enseignement supérieur en matière de propriété intellectuelle dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition. Cet appui se traduit principalement par l'élaboration de programmes d'études, la fourniture de manuels et de matériel de référence en matière de propriété intellectuelle, et le soutien aux conférenciers invités à participer à des cours d'enseignement supérieur sur la propriété intellectuelle. Une initiative phare qui fait partie de ce soutien est le nouveau cours **PatentX**, proposé conjointement par l'OMPI et la Harvard Law School (HLS). PatentX est un cours non diplômant qui porte sur la relation entre le droit des brevets et la santé publique mondiale, en évoquant l'incidence de la pandémie de COVID-19 et le rôle que joue la propriété intellectuelle dans la stimulation de la production et de la commercialisation de vaccins et de médicaments.

1. Master en droit de la propriété intellectuelle proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle (ARIPO) et l'Université africaine à Mutare (Zimbabwe)

Ce programme est organisé avec l'aide financière du Gouvernement du Japon.

Sujets traités	<ul style="list-style-type: none"> • Brevets • Marques et indications géographiques : • Concurrence et antitrust • Dessins et modèles industriels • Droit d'auteur et droits connexes • Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Convention sur la diversité biologique, Union internationale pour la protection des obtentions végétales et la santé publique • Savoirs traditionnels, folklore et ressources génétiques • Transfert de technologie et gestion et planification stratégique des actifs de propriété intellectuelle • Innovation et esprit d'entreprise • Nouveaux droits de propriété intellectuelle • Propriété intellectuelle, petites et moyennes (PME) et grandes entreprises • Application des droits de propriété intellectuelle • Sessions de formation pratique de développement des compétences à l'ARIPO • Conférence annuelle • Recherche et rédaction d'un mémoire
Langue	Anglais
Conditions d'admissibilité	<p>Ce programme est ouvert aux candidats qui remplissent les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • être ressortissant d'un pays africain; • être titulaire au minimum d'un diplôme de niveau bachelor catégorie lower second-class délivré par une université reconnue, quelle que soit la discipline; et • maîtriser parfaitement l'anglais.
Nombre maximum d'étudiants	Nombre limité à 40 étudiants autonomes et autofinancés au total.
Bourses	<p>Les bourses sont disponibles en nombre limité. Elles couvrent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les frais de transport; • les frais d'inscription et de formation; • l'hébergement en pension complète; et • l'assurance maladie. <p>Le cas échéant, les frais de visa sont à la charge des participants.</p> <p>Les candidats qui obtiendront une bourse de l'OMPI en seront informés par l'Académie de l'OMPI. Celle-ci communiquera ensuite des informations pertinentes, notamment sur l'organisation du voyage.</p>
Formulaires de candidature	<p>Les formulaires de candidature sont disponibles sur les sites Web de l'Académie de l'OMPI, de l'ARIPO et de l'Université africaine.</p> <p>https://www.wipo.int/academy www.aripo.org/ www.africau.edu/</p>
Lieu	Mutare (Zimbabwe)
Inscription	Novembre 2022 – février 2023
Dates	<ul style="list-style-type: none"> • Mai - juillet 2023 : phase obligatoire d'enseignement à distance via le Centre de formation en ligne de l'Académie de l'OMPI, avec examen final (https://welc.wipo.int/); • Août - décembre 2023 : phase résidentielle à Mutare (Zimbabwe), comprenant une formation pratique de développement des compétences de deux semaines et une conférence annuelle sur la propriété intellectuelle au siège de l'ARIPO à Harare (Zimbabwe); et • Décembre 2023 - avril 2024 : établissement d'une version finale et présentation d'un mémoire.
Diplôme	Les étudiants ayant satisfait aux examens obtiendront un master en droit de la propriété intellectuelle délivré par l'Université africaine au nom de l'OMPI et de l'ARIPO.
Enseignants	Les enseignements sont dispensés par des professeurs d'université éminents de l'Université africaine ou de l'ARIPO, des conférenciers venus d'autres universités réputées, des spécialistes renommés de la propriété intellectuelle et des collaborateurs des entités coorganisatrices, notamment l'OMPI.
Pour en savoir plus	<p>Les candidats sont invités à consulter les sites Web de l'Académie de l'OMPI, de l'ARIPO et de l'Université africaine pour obtenir des informations actualisées et plus détaillées :</p> <p>https://www.wipo.int/academy www.aripo.org/ www.africau.edu/</p>

2. Master en droit de la propriété intellectuelle, proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Université de Turin, l'École de gestion de Turin (SAA) et le Consortium pour la recherche et l'éducation permanente (COREP) à Turin (Italie)

Sujets traités	<ul style="list-style-type: none"> • Droit d'auteur et droits connexes • Brevets • Marques, dessins et modèles, indications géographiques • Propriété intellectuelle et économie • Propriété intellectuelle et droit international • Propriété intellectuelle, concurrence déloyale et lois antitrust • Transfert de technologie • Gestion et application des droits de propriété intellectuelle • Nouveaux droits de propriété intellectuelle • Formation pratique de développement des compétences • Conférence annuelle • Visite d'étude à l'OMPI • Projet de recherche
Langue	Anglais
Conditions d'admissibilité	<p>Ce programme est ouvert aux candidats qui remplissent les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • être titulaire d'un diplôme de droit, d'économie, d'ingénieur, de médecine, de physique, de chimie, de sciences de la communication ou de gestion des entreprises, avec un minimum de quatre ans d'études universitaires dans au moins un des domaines précités, et • maîtriser parfaitement l'anglais. Les candidats seront soumis à un test de compétences reconnu afin de vérifier qu'ils possèdent ce niveau de langue.
Nombre maximum d'étudiants	Nombre limité à 40 étudiants autonomes et autofinancés au total.
Bourses	<p>Les bourses sont disponibles en nombre limité. Elles couvrent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les frais de transport; • les frais d'inscription et de formation; • l'hébergement en pension complète; et • l'assurance maladie. <p>Le cas échéant, les frais de visa sont à la charge des participants.</p> <p>Les candidats qui obtiendront une bourse de l'OMPI en seront informés par l'Académie de l'OMPI. Celle-ci communiquera ensuite des informations pertinentes, notamment sur l'organisation du voyage.</p>
Formulaires de candidature	<p>Les formulaires de candidature sont disponibles sur les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'Université de Turin :</p> <p>https://www.wipo.int/academy http://www.turin-ip.com</p>
Lieu	Turin (Italie)
Inscription	Janvier - mai 2023
Dates	<ul style="list-style-type: none"> • Septembre - décembre 2023 : phase obligatoire d'enseignement à distance via le Centre de formation en ligne de l'Académie de l'OMPI, avec examen final (https://welc.wipo.int/); • Janvier - avril 2024 : phase résidentielle à Turin (Italie). Cette période comprend une visite de trois jours au siège de l'OMPI à Genève (Suisse); et • Mai 2024 - juillet 2024 : élaboration et présentation d'un mémoire de recherche.
Diplôme	Les étudiants ayant satisfait aux examens obtiendront un master en droit de la propriété intellectuelle délivré par l'Université de Turin au nom de l'OMPI.
Enseignants	Les enseignements sont dispensés par des professeurs d'université éminents de l'Université de Turin (Italie), des conférenciers venus d'autres universités réputées, des spécialistes renommés de la propriété intellectuelle et des collaborateurs des entités coorganisatrices, notamment l'OMPI.
Pour en savoir plus	<p>Les candidats sont invités à consulter les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'Université de Turin pour obtenir des informations actualisées et plus détaillées :</p> <p>https://www.wipo.int/academy http://www.turin-ip.com</p>

3. Master en droit de la propriété intellectuelle proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI) et l'Université de Yaoundé II (UY II) à Yaoundé (Cameroun)

Ce programme est organisé avec l'aide financière du Gouvernement du Japon.

Sujets traités	<ul style="list-style-type: none"> • Introduction générale à la propriété intellectuelle • Propriété intellectuelle aux niveaux régional et national • Créations à caractère technique et ornemental • Brevets • Modèles d'utilité • Dessins et modèles industriels • Titres spéciaux (obtentions végétales, topographies des circuits intégrés) • Marques de produits et de services • Noms commerciaux • Appellations d'origine • Indications géographiques • Propriété littéraire et artistique • Droit d'auteur et droits connexes • Commerce électronique et droit d'auteur • Défense des droits de propriété intellectuelle • Concurrence et propriété intellectuelle • Litiges de propriété intellectuelle • Formation de développement des compétences à l'OAPI • Propriété intellectuelle et transfert de technologie • Audit de propriété intellectuelle • Économie de la propriété intellectuelle • Questions d'actualité concernant la propriété intellectuelle • Mémoire
Langue	Français
Conditions d'admissibilité	<p>Ce programme est ouvert aux candidats qui remplissent les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • être ressortissant d'un pays africain; • être titulaire au minimum d'un diplôme de premier cycle en droit, économie ou sciences, ou d'un diplôme d'ingénieur, délivré par une université reconnue; et • maîtriser parfaitement le français.
Nombre maximum d'étudiants	Nombre limité à 40 étudiants autonomes et autofinancés au total.
Bourses	<p>Les bourses sont disponibles en nombre limité. Elles couvrent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les frais de transport; • les frais d'inscription et de formation; • l'hébergement en pension complète; et • l'assurance maladie. <p>Le cas échéant, les frais de visa sont à la charge des participants.</p> <p>Les candidats qui obtiendront une bourse de l'OMPI en seront informés par l'Académie de l'OMPI. Celle-ci communiquera ensuite des informations pertinentes, notamment sur l'organisation du voyage.</p>
Formulaires de candidature	<p>Les formulaires de candidature sont disponibles sur les sites Web de l'Académie de l'OMPI, de l'OAPI et de l'Université de Yaoundé :</p> <p>https://www.wipo.int/academy www.oapi.int www.universite-yde2.org</p>
Lieu	Yaoundé (Cameroun)
Inscription	Mars – juin 2023
Dates	<ul style="list-style-type: none"> • Octobre 2023 – janvier 2024 : phase obligatoire d'enseignement à distance via le Centre de formation en ligne de l'OMPI, avec examen final (https://welc.wipo.int/); • Janvier – juin 2024 : phase résidentielle au sein de l'Université de Yaoundé II et de l'Académie de propriété intellectuelle Denis Ekani de l'OAPI, au Cameroun, y compris trois semaines de stage pratique au siège de l'OAPI à Yaoundé; et • Juin 2024 : examen et présentation d'un mémoire à Yaoundé.
Diplôme	Les étudiants ayant satisfait aux examens obtiendront un master en droit de la propriété intellectuelle délivré par l'Université de Yaoundé II au nom de l'OMPI et de l'OAPI.

Enseignants	Les enseignements sont dispensés par des professeurs d'université éminents de l'Université de Yaoundé (Cameroun), des conférenciers venus d'autres universités réputées, des spécialistes renommés de la propriété intellectuelle et des collaborateurs des entités coorganisatrices, notamment l'OMPI.
Pour en savoir plus	Les candidats sont invités à consulter les sites Web de l'Académie de l'OMPI, de l'OAPI et de l'Université de Yaoundé pour obtenir des informations actualisées et plus détaillées : https://www.wipo.int/academy www.oapi.int www.universite-yde2.org

4. Master en droit de la propriété intellectuelle avec une spécialisation en droit des brevets et des dessins et modèles, proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Office turc des brevets et des marques et l'Université d'Ankara à Ankara (Türkiye)

Ce programme est organisé en collaboration avec le Gouvernement de la Türkiye par l'intermédiaire de l'Office turc des brevets et des marques.

Sujets traités	<ul style="list-style-type: none"> • Brevets • Marques, dessins et modèles industriels et indications géographiques • Introduction à la propriété intellectuelle et méthodes de recherche : approches interdisciplinaires • Cours de perfectionnement sur le droit des brevets : questions de fond et questions de procédure • Cours de perfectionnement sur le droit des dessins et modèles : questions de fond et questions de procédure • Cours de perfectionnement sur les marques • Indications géographiques et savoirs traditionnels • Commercialisation de la propriété intellectuelle • Atteinte à la propriété intellectuelle dans les universités • Législation internationale sur le droit d'auteur • Formation de développement des compétences dans les locaux de l'Office turc des brevets et des marques • Projet de recherche et thèse • Séminaire sur la propriété intellectuelle
Langue	Anglais
Conditions d'admissibilité	<p>Ce programme est ouvert aux candidats qui remplissent les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • être titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle d'une université reconnue (ouvert à toutes les disciplines); • présenté un relevé de notes avec une moyenne générale d'au moins 2,00/4,00; et • maîtriser parfaitement l'anglais.
Nombre maximum d'étudiants	Nombre limité à 25 étudiants autonomes et autofinancés au total.
Bourses (à confirmer)	<p>Les bourses sont disponibles en nombre limité. Elles couvrent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les frais de transport; • les frais d'inscription et de formation; • l'hébergement en pension complète; et • l'assurance maladie. <p>Le cas échéant, les frais de visa sont à la charge des participants.</p> <p>Les candidats qui obtiendront une bourse de l'OMPI en seront informés par l'Académie de l'OMPI. Celle-ci communiquera ensuite des informations pertinentes, notamment sur l'organisation du voyage.</p>
Formulaires de candidature	<p>Les formulaires de candidature seront disponibles sur les sites Web de l'Académie de l'OMPI, de l'Institut turc des brevets et de l'Université d'Ankara :</p> <p>https://www.wipo.int/academy http://fisaum.ankara.edu.tr/en</p>
Lieu	Ankara (Türkiye)
Inscription	Février – mai 2023
Dates	<p>Année académique : de septembre 2023 à juin 2024</p> <ul style="list-style-type: none"> • Septembre – décembre 2023 : phase obligatoire d'enseignement à distance via le Centre de formation en ligne de l'Académie de l'OMPI, avec examen final (https://welc.wipo.int/). • Février – juin 2024 : phase résidentielle à l'université d'Ankara (Türkiye). Cette période comprend un stage pratique à l'Office turc des brevets et des marques (Türkiye); et • Mai – juin 2024 : élaboration et présentation d'un document de recherche final durant la phase résidentielle à l'Université d'Ankara.
Diplôme	Les étudiants ayant réussi les examens obtiendront un master en droit de la propriété intellectuelle (spécialisation en droit des brevets et des dessins et modèles) délivré par l'Université d'Ankara au nom de l'OMPI et de l'Office turc des brevets et des marques.
Enseignants	Les enseignements sont dispensés par des professeurs d'université éminents de l'Université d'Ankara, des conférenciers venus d'autres universités réputées, des spécialistes renommés de la propriété intellectuelle et des collaborateurs des entités coorganisatrices.
Pour en savoir plus	<p>Les candidats sont invités à consulter les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'Université d'Ankara pour obtenir des informations actualisées et plus détaillées :</p> <p>https://www.wipo.int/academy http://fisaum.ankara.edu.tr/en</p>

5. Master en droit de la propriété intellectuelle avec spécialisation en propriété industrielle proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI et l'Université de Tongji à Shanghai (Chine)

Ce programme est organisé en collaboration avec le Gouvernement de la République populaire de Chine.

Sujets traités	<ul style="list-style-type: none">• Introduction au droit de la propriété intellectuelle• Droit des brevets• Droit des dessins et modèles et innovation• Droit des marques et des indications géographiques• Droit d'auteur et droits connexes• Droit international de la concurrence• Questions transversales• Transfert international de technologie et licence• La propriété intellectuelle dans le secteur industriel• Application des droits de propriété intellectuelle• Droit privé et droit international• Introduction au droit chinois• Formation pratique de développement des compétences• Tribunal fictif et visites d'étude• Conférence annuelle• Thèse
Langue	Anglais
Conditions d'admissibilité	Ce programme est ouvert aux candidats qui remplissent les conditions suivantes: <ul style="list-style-type: none">• être titulaire au minimum d'un diplôme universitaire de premier cycle d'une université reconnue;• fournir une preuve attestant de la maîtrise de l'anglais (IELTS ou TOEFL); et• avoir passé le CET-6 (les étudiants chinois).
Nombre maximum d'étudiants	Nombre limité à 40 étudiants autonomes et autofinancés au total.
Bourses	<p>Les bourses sont disponibles en nombre limité. Elles couvrent:</p> <ul style="list-style-type: none">• les frais de transport;• les frais d'inscription et de formation;• l'hébergement en pension complète; et• l'assurance maladie. <p>Le cas échéant, les frais de visa sont à la charge des participants.</p> <p>Les candidats qui obtiendront une bourse de l'OMPI en seront informés par l'Académie de l'OMPI. Celle-ci communiquera ensuite des informations pertinentes, notamment sur l'organisation du voyage.</p>
Formulaires de candidature	Les formulaires de candidature sont disponibles sur les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'Université Tongji. https://www.wipo.int/academy www.tongji.edu.cn/english
Lieu	Shanghai (Chine)
Inscription	Décembre 2022 – mars 2023
Dates	<ul style="list-style-type: none">• Cours résidentiel : septembre 2023 – août 2024, et• Finalisation du projet/document de recherche : août – décembre 2023.
Diplôme	Les étudiants ayant réussi les examens obtiendront un master en droit de la propriété intellectuelle avec spécialisation en dessins et modèles industriels délivré par l'Université Tongji au nom de l'OMPI.
Enseignants	Les enseignements sont dispensés par des professeurs d'université éminents de l'Université de Tongji à Shanghai, des conférenciers venus d'autres universités réputées, des spécialistes renommés et des collaborateurs de l'OMPI et d'autres entités organisatrices.
Pour en savoir plus	Les candidats sont invités à consulter les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'Université Tongji pour obtenir des informations actualisées et plus détaillées : https://www.wipo.int/academy www.tongji.edu.cn/english/

6. Master en propriété intellectuelle et innovation (MIPI), proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) d'Argentine et l'Université de San Andrés à Buenos Aires (Argentine)

Ce programme est organisé en collaboration avec le Gouvernement argentin par l'intermédiaire de l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) Argentine.

Sujets traités	<ul style="list-style-type: none"> • Introduction générale à la propriété intellectuelle • Gestion de la propriété intellectuelle • Aspects internationaux de la propriété intellectuelle • "Derecho de Autor" et droit d'auteur (y compris la propriété intellectuelle dans les industries de la création) • Droit des brevets • Transfert de technologie • Marques et indications géographiques • Valorisation de la propriété intellectuelle • Politiques et gouvernance de l'Internet • Droit des médias : aspects juridiques du Web • La propriété intellectuelle pour les entrepreneurs • Gestion des droits de propriété intellectuelle : innovation ouverte • La propriété intellectuelle des innovations dans les domaines de la santé et de l'agriculture • Stratégies nationales et d'entreprise en matière de propriété intellectuelle et de politique d'innovation au service du développement en Amérique latine • Formation de développement des compétences à l'INPI de l'Argentine • Rédaction et présentation d'un document de recherche final
Langue	Espagnol
Conditions d'admissibilité	<p>Ce programme est ouvert aux candidats qui remplissent les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • être titulaire au minimum d'un diplôme universitaire de premier cycle d'une université reconnue; • maîtriser parfaitement l'espagnol; et • posséder une bonne connaissance de l'anglais.
Nombre maximum d'étudiants	Nombre limité à 30 étudiants autonomes et autofinancés au total.
Bourses	<p>Les bourses sont disponibles en nombre limité. Elles couvrent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les frais de transport; • les frais d'inscription et de formation; • l'hébergement en pension complète; et • l'assurance maladie. <p>Le cas échéant, les frais de visa sont à la charge des participants.</p> <p>Les candidats qui obtiendront une bourse de l'OMPI en seront informés par l'Académie de l'OMPI. Celle-ci communiquera ensuite des informations pertinentes, notamment sur l'organisation du voyage.</p>
Formulaires de candidature	<p>Les formulaires de candidature sont disponibles sur les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'Université de San Andrés :</p> <p>https://www.wipo.int/academy http://www.udesa.edu.ar</p>
Lieu	Buenos Aires (Argentine)
Inscription	Juillet – octobre 2023
Dates	<ul style="list-style-type: none"> • Février – mars 2024 : phase obligatoire d'enseignement à distance via le Centre de formation en ligne de l'Académie de l'OMPI, avec examen final (https://welc.wipo.int/); et • Avril – octobre 2024 : phase résidentielle à l'Université de San Andrés et à l'INPI à Buenos Aires (Argentine).
Diplôme	Les étudiants ayant réussi les examens obtiendront un master en propriété intellectuelle et innovation délivré par l'Université de San Andrés au nom de l'OMPI et de l'INPI.
Enseignants	Les enseignements sont dispensés par des professeurs d'université éminents de l'Université de San Andrés à Buenos Aires, des conférenciers venus d'autres universités réputées, des spécialistes renommés de la propriété intellectuelle et des collaborateurs de l'OMPI et de l'INPI.
Pour en savoir plus	<p>Les candidats sont invités à consulter les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'Université de San Andrés pour obtenir des informations actualisées et plus détaillées :</p> <p>https://www.wipo.int/academy http://www.udesa.edu.ar</p>

7. Master en propriété intellectuelle et nouvelles technologies (MIP et nouvelles technologies), proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Office des brevets de Pologne et l'Université Jagiellonienne à Cracovie (Pologne)

Ce programme est organisé en collaboration avec le Gouvernement de la République de Pologne par l'intermédiaire de l'Office des brevets de Pologne.

Sujets traités	Les études porteront sur les problèmes que posent les nouvelles technologies dans le domaine du droit de la propriété intellectuelle <ul style="list-style-type: none">• Introduction à la propriété intellectuelle (notamment une introduction au droit de l'Union européenne; les nouvelles technologies; les perspectives éthiques, sociales et juridiques; les marques et droits apparentés, les dessins et modèles industriels et les indications géographiques; le droit d'auteur et les droits connexes et le droit des brevets)• Nouvelles technologies et droit des brevets• Droit d'auteur et droits connexes à l'ère du numérique• Marques, indications géographiques, dessins et modèles, secrets d'affaires et concurrence déloyale• Nouvelles technologies et droit des médias• Protection des données, vie privée et droits de la personne sur l'Internet• Bibliothèques numériques• Responsabilité des fournisseurs d'accès à l'Internet• Protection de la propriété intellectuelle relative aux logiciels, aux bases de données et aux jeux vidéo• Contrats de propriété intellectuelle• Transfert de technologie et commercialisation de la propriété intellectuelle• Arbitrage et médiation dans le domaine de la propriété intellectuelle• Aspects internationaux de la propriété intellectuelle• Application des droits de propriété intellectuelle• Visite d'étude avec formation de développement des compétences auprès de l'Office des brevets de la République de Pologne• Rédaction et présentation d'un mémoire ou d'une thèse ou séminaire et stage
Langue	Anglais
Conditions d'admissibilité	Ce programme est ouvert aux candidats qui remplissent les conditions suivantes: <ul style="list-style-type: none">• être titulaire d'un diplôme de bachelor ou de master en droit, économie ou administration des entreprises, ou dans un domaine connexe, délivré par une université reconnue; et• maîtriser parfaitement l'anglais (les candidats seront soumis à un test de compétences reconnu afin de vérifier qu'ils possèdent ce niveau de langue).
Nombre maximum d'étudiants	Nombre limité à 50 étudiants autonomes et autofinancés au total.
Formulaires de candidature	Les formulaires de candidature sont disponibles sur les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'Université Jagellonne. https://www.wipo.int/academy www.ipwi.uj.edu.pl/index.php?lang=en
Lieu	Cracovie (Pologne)
Inscription	Mars – juin 2023
Dates	<ul style="list-style-type: none">• Octobre 2023 – janvier 2024 : phase obligatoire d'enseignement à distance avec examen final via le Centre de formation en ligne de l'Académie de l'OMPI (https://welc.wipo.int/) et la plateforme de formation en ligne de l'Université Jagellonne;• Février – juin 2024 : phase résidentielle à l'Université de Jagellonne comprenant une visite d'étude avec formation pratique auprès de l'Office des brevets de la République de Pologne à Varsovie (Pologne); et• Octobre – décembre 2024 : mémoire/thèse/séminaire et stage de master.
Diplôme	Les étudiants ayant réussi l'examen obtiendront un master en propriété intellectuelle et nouvelles technologies délivré par l'Université Jagellonne au nom de l'OMPI et de l'Office des brevets de la République de Pologne.
Enseignants	Les enseignements sont dispensés par des professeurs d'université éminents de l'Université Jagellonne de Cracovie, des conférenciers venus d'autres universités réputées, des spécialistes renommés de la propriété intellectuelle et des collaborateurs de l'OMPI et de l'Office polonais des brevets.
Pour en savoir plus	Les candidats sont invités à consulter les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'Université Jagellonne pour obtenir des informations actualisées et plus détaillées: https://www.wipo.int/academy www.ipwi.uj.edu.pl/index.php?lang=en

8. Maîtrise en propriété intellectuelle et politique de développement (MIPD), proposée conjointement par l'Académie de l'OMPI, le Ministère de la culture, des sports et du tourisme (MCST) de la République de Corée, l'Office coréen de la propriété intellectuelle et l'École de politique et de gestion publiques de l'Institut coréen de développement (École KDI) à Sejong (République de Corée)

Ce programme est organisé en collaboration avec le Gouvernement de la République de Corée par l'intermédiaire de l'Office coréen de la propriété intellectuelle (KIPO) et avec l'appui du Ministère de la culture, des sports et du tourisme (MCST).

Sujets traités	<ul style="list-style-type: none"> • Introduction générale à la propriété intellectuelle • Politique relative au droit international de la propriété intellectuelle • Droit d'auteur et droits connexes • Marques, dessins et modèles et indications géographiques • Brevets et innovation • Propriété intellectuelle, questions émergentes et développement durable • Gestion des actifs de propriété intellectuelle et pratique à cet égard • Introduction aux politiques de développement • Analyse du marché et politique publique • Méthodes de recherche quantitatives • Développement économique coréen • Commerce et développement • Politique et objectifs de développement • Formation de développement des compétences au KIPO et à l'agence coréenne de stratégie (KISTA) • Rédaction et présentation du document de recherche final
Langue	Anglais
Conditions d'admissibilité	<p>Ce programme est ouvert aux candidats qui remplissent les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • être titulaire au minimum d'un diplôme universitaire de premier cycle d'une université reconnue; et • maîtriser parfaitement l'anglais.
Nombre maximum d'étudiants	Nombre limité à 30 étudiants autonomes et autofinancés au total.
Bourses	<p>Les bourses sont disponibles en nombre limité. Elles couvrent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les frais de transport; • les frais d'inscription; • l'hébergement en pension complète; et • l'assurance maladie. <p>Le cas échéant, les frais de visa sont à la charge des participants.</p> <p>Les candidats qui obtiendront une bourse de l'OMPI en seront informés par l'Académie de l'OMPI. Celle-ci communiquera ensuite des informations pertinentes, notamment sur l'organisation du voyage.</p>
Formulaires de candidature	<p>Les formulaires de demande sont disponibles sur les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'École KDI :</p> <p>https://www.wipo.int/academy www.kdischool.ac.kr/</p>
Lieu	Sejong (République de Corée)
Inscription	Juin – septembre 2023
Dates	<ul style="list-style-type: none"> • Janvier – février 2024 : phase obligatoire d'enseignement à distance via le Centre de formation en ligne de l'Académie de l'OMPI, avec examen final (https://welc.wipo.int/); et • Février à décembre 2024 : phase résidentielle à l'école KDI à Sejong et formation pratique au KIPO à Daejeon (République de Corée).
Diplôme	Les étudiants ayant satisfait aux examens obtiendront un master en propriété intellectuelle et politiques de développement délivré par l'École de politique et de gestion publiques de l'Institut coréen de développement (École KDI) au nom de l'OMPI, du MCST et du KIPO.
Enseignants	Les enseignements sont dispensés par des professeurs d'université éminents de l'École KDI, des conférenciers venus d'autres universités réputées, des spécialistes renommés de la propriété intellectuelle et des collaborateurs de l'OMPI et du KIPO.
Pour en savoir plus	<p>Les candidats sont invités à consulter les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'École KDI pour obtenir des informations actualisées et plus détaillées :</p> <p>https://www.wipo.int/academy www.kdischool.ac.kr/</p>

9. Maîtrise en propriété intellectuelle, entrepreneuriat et innovation (MIPEI), proposée pour la première fois conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Autorité saoudienne de la propriété intellectuelle (SAIP) et l'Université Umm Al Qura (UQU) à la Mecque (Royaume d'Arabie saoudite) (nouveau)

Ce programme est organisé en coopération avec le Gouvernement du Royaume d'Arabie saoudite.

Sujets traités	<p>Cours obligatoires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Politiques et protection de la propriété intellectuelle • Brevets et droit de la concurrence • Professionnalisme dans le domaine juridique et éthique • Gestion de l'innovation : du projet au produit • Concession de licences de brevet, transfert de technologie, valorisation de la propriété intellectuelle et règlement des litiges • Droit et pratique dans le domaine des marques, des indications géographiques et des dessins et modèles industriels • Législation sur le droit d'auteur et les droits connexes • Esprit d'entreprise de A à Z • Séminaire d'étude indépendant (projet de recherche) • Gestion de la propriété intellectuelle • Formation pratique de développement des compétences • Projet de recherche
Langue	Anglais
Conditions d'admissibilité	<p>Ce programme est ouvert aux candidats qui remplissent les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • être titulaire au minimum d'un diplôme universitaire de premier cycle d'une université reconnue; et • maîtriser parfaitement l'anglais.
Nombre maximum d'étudiants	Nombre limité à 30 étudiants autonomes et autofinancés au total.
Bourses	<p>Les bourses sont disponibles en nombre limité. Elles couvrent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les frais de transport; • les frais d'inscription; • l'hébergement en pension complète; et • l'assurance maladie. <p>Le cas échéant, les frais de visa sont à la charge des participants.</p> <p>Les candidats qui obtiendront une bourse de l'OMPI en seront informés par l'Académie de l'OMPI. Celle-ci communiquera ensuite des informations pertinentes, notamment sur l'organisation du voyage.</p>
Formulaires de candidature	<p>Les formulaires de candidature sont disponibles sur les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'UQU.</p> <p>https://www.wipo.int/academy www.uqu.edu.sa</p>
Lieu	La Mecque (Arabie saoudite)
Inscription	À annoncer en 2023.
Dates	À annoncer en 2023.
Diplôme	Les étudiants ayant satisfait aux examens obtiendront un master en propriété intellectuelle et innovation délivré par l'Université d'Umm Al Qura au nom de l'OMPI.
Enseignants	Les enseignements sont dispensés par des professeurs éminents de l'UQU, des conférenciers venus d'autres universités réputées, des spécialistes renommés de la propriété intellectuelle, des experts en propriété intellectuelle, des membres du personnel de l'OMPI et du Gouvernement de l'Arabie saoudite.
Pour en savoir plus	<p>Les candidats sont invités à consulter les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'UQU pour obtenir des informations actualisées et plus détaillées.</p> <p>https://www.wipo.int/academy www.uqu.edu.sa</p>

10. Master en gestion de la propriété intellectuelle et de l'innovation (MIPMI), proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Office de la propriété intellectuelle des Philippines (IPOPPL) et l'Université de La Salle (DLSU) (Philippines) (nouveau)

Ce programme est organisé en collaboration avec le Gouvernement des Philippines par l'intermédiaire de l'Office de la propriété intellectuelle des Philippines.

Sujets traités	<p>Cours fondamentaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les bases de la propriété intellectuelle et de la gestion de l'innovation • Propriété intellectuelle et méthodologies de recherche • Le système de propriété intellectuelle philippin • La propriété intellectuelle et son incidence sur l'économie mondiale • Questions et tendances émergentes en matière de propriété intellectuelle <p>Cours de base :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gestion du transfert de connaissances et de technologies • Entrepreneuriat et innovation • Gestion financière et évaluation • Négociation et octroi de licences • Rédaction et soumission du projet de recherche capstone • Formation de développement des compétences à l'IPOPPL <p>Cours à option :</p> <ul style="list-style-type: none"> • WIPO-Harvard PatentX • Harvard CopyrightX • Cours d'enseignement à distance de l'OMPI • Projet de recherche
Langue	Anglais
Conditions d'admissibilité	<p>Ce programme est ouvert aux candidats qui remplissent les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • être titulaire d'au moins une licence d'une université reconnue; et • parler couramment l'anglais.
Nombre maximum d'étudiants	Nombre limité à 30 étudiants autonomes et autofinancés au total.
Bourses	<p>Les bourses sont disponibles en nombre limité. Elles couvrent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les frais de transport; • les frais d'inscription; • l'hébergement en pension complète; et • l'assurance maladie. <p>Le cas échéant, les frais de visa sont à la charge des participants.</p> <p>Les candidats qui obtiendront une bourse de l'OMPI en seront informés par l'Académie de l'OMPI. Celle-ci communiquera ensuite des informations pertinentes, notamment sur l'organisation du voyage.</p>
Formulaires de candidature	<p>Les formulaires de candidature sont disponibles sur les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'Université de La Salle :</p> <p>www.wipo.int/academy https://www.dlsu.edu.ph/</p>
Lieu	Manille, Philippines
Inscription	À annoncer en 2023.
Dates	À annoncer en 2023.
Diplôme	Les étudiants ayant satisfait aux examens obtiendront un master en propriété intellectuelle et innovation délivré par l'Université d'Umm Al Qura au nom de l'OMPI.
Enseignants	Les cours sont dispensés par d'éminents professeurs de l'Université de La Salle, des conférenciers venus d'autres universités réputées, des spécialistes renommés de la propriété intellectuelle et des membres du personnel de l'OMPI et de l'IPOPPL.
Pour en savoir plus	<p>Les candidats sont invités à consulter les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'Université de La Salle pour obtenir des informations actualisées et plus détaillées :</p> <p>www.wipo.int/academy https://www.dlsu.edu.ph/</p>

Autres partenariats et colloques académiques à l'intention des enseignants et chercheurs en propriété intellectuelle

1. Patent X – Cours sur le droit des brevets et la santé publique mondiale

Description	Ce cours est proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI et la Harvard Law School (HLS). Il examine les relations entre la propriété intellectuelle et la santé publique, et les façons dont le droit des brevets et d'autres systèmes juridiques pourraient être interprétés pour traiter plus efficacement les pandémies mondiales actuelles et futures. Le contenu du cours est particulièrement pertinent pour les pays en développement, les pays les moins avancés et les pays en transition.
Contenu et structure	<ul style="list-style-type: none">• Aperçu du système des brevets et du Traité de coopération en matière de brevets (PCT) de l'OMPI• Admissibilité• Utilité et divulgation• Nouveauté (les exigences de nouveauté et d'activité inventive)• Réclamations• Infraction• Recours• La crise sanitaire mondiale• Améliorer les marchés pharmaceutiques• Améliorer la propriété intellectuelle• Autres systèmes d'incitation• La voie à suivre
Enseignement	PatentX est dispensé par d'éminents professeurs d'université formés et certifiés par HLS. Ce cours comprend un ensemble de conférences enregistrées, destinées à résumer les principaux aspects du droit et politiques en matière de brevets, et des séminaires dans lesquels de petits groupes d'étudiants, sous la direction d'enseignants spécialistes, utilisent des études de cas pour explorer et évaluer le système des brevets et les défis mondiaux en matière de santé publique.
Discussions et travaux en ligne	Un forum en ligne asynchrone sera accessible aux étudiants et aux anciens élèves de PatentX, consacré aux discussions sur les faits nouveaux en matière de droit de la propriété intellectuelle et de santé publique dans le monde.
Examen final	Il est prévu un examen sur la plateforme de formation en ligne de la HLS à la fin de la troisième phase.
Certificat	Les participants ayant réussi se verront remettre un certificat d'achèvement signé conjointement par la HLS et l'OMPI.
Durée	Ce cours est proposé deux fois par an pour une période de 12 semaines : Première édition : de janvier à juin 2023 Deuxième édition : de septembre à décembre 2023
Public cible	Le cours s'adresse aux professionnels tels que les examinateurs de brevets, les avocats, les responsables de la politique de santé, les cadres du domaine pharmaceutique, les spécialistes de l'achat de médicaments, les spécialistes de la protection intellectuelle et les étudiants universitaires de troisième cycle. Il est recommandé aux participants d'avoir une connaissance élémentaire de la protection intellectuelle et de sa relation aux politiques de santé et de commerce avant de suivre le cours.
Inscription	Les formulaires de candidature sont disponibles sur le site de l'Académie de l'OMPI : www.wipo.int/academy . Il est possible de consulter des informations sur les périodes d'inscription et la procédure de demande à l'adresse https://welc.wipo.int./index.php?lang=fr .
Langue	Le cours sera proposé en anglais.
Frais d'inscription	Le cours est offert gratuitement aux participants.

2. Colloque OMPI-OMC à l'intention des enseignants de la propriété intellectuelle: 6 – 17 novembre 2023, Genève (Suisse)

Ce Colloque est organisé conjointement avec l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Genève (Suisse).

Contenu	Le Colloque met l'accent sur un éventail différent de sujets spécialisés en matière de propriété intellectuelle chaque année. Les participants doivent discuter d'études de cas et d'expériences d'enseignement pertinentes en rapport avec ces sujets. En outre, le Colloque examine les méthodologies d'enseignement. Le programme comprendra des visites des bibliothèques de l'OMPI et de l'OMC et des réunions avec des fonctionnaires de l'OMPI et de l'OMC.
Langue	Anglais
Conditions d'admissibilité	Ce programme est ouvert aux candidats qui remplissent les conditions suivantes : <ul style="list-style-type: none">• être titulaire d'un diplôme d'études supérieures et avoir une expérience de l'enseignement en droit de la propriété intellectuelle ou en droit international/économie/gestion avec une spécialisation en propriété intellectuelle; et• parler couramment l'anglais.
Nombre maximum d'étudiants	35 places disponibles au total.
Bourses d'études (à confirmer)	<p>Un nombre limité de bourses d'études est disponible auprès de l'OMPI et de l'OMC. Les bourses d'études couvrent :</p> <ul style="list-style-type: none">• un billet de retour;• tous les frais liés au colloque;• l'hébergement en pension complète; et• l'assurance médicale. <p>Les frais de visa, le cas échéant, sont à la charge des participants.</p> <p>Les candidats retenus pour les bourses de l'OMPI et de l'OMC sont informés par l'Académie de l'OMPI et la Division de la propriété intellectuelle de l'OMC. Par la suite, ils recevront des informations pertinentes, notamment sur les modalités de voyage.</p>
Formulaires de candidature	Les formulaires de candidature sont disponibles sur les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'OMC.
Lieu	Genève (Suisse)
Inscription	Mars-août 2023
Dates	Du 6 au 17 novembre 2023 (deux semaines).
Pour en savoir plus	Visitez les sites de l'Académie de l'OMPI et de l'OMC pour des informations actualisées et plus détaillées. www.wipo.int/academy https://www.wto.org/

3. Conférence des chercheurs en propriété intellectuelle et innovation d'Asie (IPIRA): 1^{er} – 4 mars 2023, Singapour

La conférence IPIRA est organisée conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et les institutions universitaires suivantes: l'Université islamique internationale de Malaisie; Universitas Indonesia; l'Université technologique de Nanyang; l'Université A&M du Texas; et l'Université de Genève.

Contenu	La conférence offre un forum aux universitaires, aux chercheurs et aux spécialistes de la propriété intellectuelle d'Asie et d'ailleurs, pour discuter et partager de nouvelles idées sur la propriété intellectuelle et l'innovation.
Langue	Anglais
Conditions d'admissibilité	Ce programme est ouvert aux candidats qui remplissent les conditions suivantes: <ul style="list-style-type: none">• être titulaire d'un diplôme d'études supérieures et avoir une expérience de l'enseignement en droit de la propriété intellectuelle ou en droit international/économie/gestion avec une spécialisation en la propriété intellectuelle; et• parler couramment l'anglais.
Nombre maximum d'étudiants	Nombre limité à 100 places au total pour les participants.
Formulaires de candidature	Les formulaires de candidature sont disponibles sur les sites Web de l'Académie de l'OMPI, de l'OMC et de l'IPIRA.
Lieu	La conférence sera donnée en format mixte depuis l'Université technologique de Nanyang (NTU) à Singapour.
Inscription	Janvier 2023
Dates	Du 1 ^{er} au 4 mars 2023 (une semaine).
Pour en savoir plus	Visitez les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'IPIRA pour des informations actualisées et plus détaillées. www.wipo.int/academy http://ipresearchersasia.org/

Programme des cours d'été de l'OMPI

Informations générales sur les cours d'été de l'OMPI

Les cours d'été de l'OMPI offrent aux jeunes professionnels et aux étudiants universitaires la possibilité d'approfondir leurs connaissances en matière de propriété intellectuelle, notamment une compréhension de la propriété intellectuelle en tant qu'outil de développement économique, social, culturel et technologique et le rôle que joue l'OMPI à cet égard.

Tous les programmes des cours d'été sont structurés autour d'un tronc commun mais quelques-uns accordent une attention particulière à certaines questions de propriété intellectuelle comme le transfert de technologie. Ils suivent également le même format et ont la même durée. Les participants sont informés sur les différents aspects de la propriété intellectuelle; ils sont amenés à étudier notamment le caractère international de la protection de la propriété intellectuelle et l'interface entre la propriété intellectuelle et d'autres domaines d'action. Le programme adopte une approche interdisciplinaire axée sur des problèmes concrets et comprend des cours magistraux, des exercices de simulation, des discussions de groupes sur des thèmes choisis liés à la propriété intellectuelle, des débats d'experts et des études de cas.

Une nouvelle série de programmes d'enseignement destiné aux cadres a été lancée en 2022 et se poursuivra en 2023 à l'intention du secteur privé, notamment des chefs d'entreprise, des cadres de direction, des petites et moyennes entreprises (PME) et des innovateurs des pays en développement, des pays de la catégorie des moins avancés et des pays en transition.

Le programme sera proposé dans des formats d'enseignement mixte et vise à permettre aux participants d'acquérir des compétences pratiques en matière de propriété intellectuelle grâce à des études de cas, des exercices de simulation et des travaux de groupe sur des domaines tels que la commercialisation de la propriété intellectuelle, la concession de licences et l'image de marque. De plus amples informations seront publiées sur le site Web de l'Académie de l'OMPI en 2023.

Cours d'été de l'OMPI – Contenu général et structure

Contenu et structure	<ul style="list-style-type: none"> • L'OMPI et son rôle dans la promotion de la créativité et de l'innovation • Exemples d'enjeux contemporains dans le domaine des marques • Systèmes de marques au niveau international et régional • Les indications géographiques : environnement international et questions d'actualité • Protection des dessins et modèles et interface avec les autres domaines de la propriété intellectuelle • Noms de domaine de l'Internet et règlement extrajudiciaire des litiges, y compris des exemples de cas • Les marques et l'Internet : problèmes et défis • Gestion des marques : étude de cas • Systèmes de brevets au niveau régional et international • Exemples d'enjeux contemporains dans le domaine des brevets • Utilisation de l'information en matière de brevets • Protection des secrets d'affaires : questions d'actualité • Sélection de cas dans le domaine des brevets et des biotechnologies • Protection internationale du droit d'auteur et des droits connexes • Exemples d'enjeux contemporains dans le domaine du droit d'auteur et des droits connexes • Limitations et exceptions relatives au droit d'auteur, notamment l'accès des personnes ayant une déficience visuelle aux œuvres protégées par le droit d'auteur • Concurrence déloyale et propriété intellectuelle • Économie de la propriété intellectuelle • Gestion de la propriété intellectuelle : une approche pratique • Valorisation de la propriété intellectuelle; • Transfert de technologie et concession de licences • Exercices de simulation de négociations relatives à la concession de licences • Industries de la création et propriété intellectuelle : la concession de licences relatives au droit d'auteur • Protection des obtentions végétales, y compris la Convention internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV) • Propriété intellectuelle et biodiversité : environnement international et questions d'actualité • Débats d'experts : <ul style="list-style-type: none"> - Propriété intellectuelle et santé publique : enjeux et défis - Propriété intellectuelle, technologies vertes et changement climatique : enjeux et défis - Sélection de cas relatifs à l'application des droits de propriété intellectuelle • Discussions de groupe : <ul style="list-style-type: none"> - Le transfert de technologie dans le domaine de la propriété intellectuelle - Le droit d'auteur à l'ère du numérique - L'innovation ouverte - Marques et création de marques
Langue	Les langues peuvent varier selon le cours d'été (voir le tableau ci-après).
Conditions d'admissibilité	Le programme des cours d'été de l'OMPI a un caractère international. Il s'adresse principalement à de jeunes cadres, des étudiants de troisième cycle et des étudiants diplômés dans n'importe quelle discipline universitaire.
Enseignement à distance	Dans la plupart des cours d'été, les candidats devront valider le cours d'enseignement à distance intitulé "Cours général de propriété intellectuelle" (DL-101). Les dates de la session et les dates des cours d'été spécialisés seront précisées en temps utile.
Frais d'inscription	Vous trouverez toutes les informations utiles sur le site de l'OMPI : https://www.wipo.int/academy/fr/courses/summer_school .
Frais de déplacement, d'hébergement et de subsistance	Les participants doivent prendre en charge leur transport, leur logement et leurs dépenses courantes durant la participation au programme.
Bourses	Un petit nombre de bourses est proposé aux étudiants étrangers qui participent aux cours d'été organisés en République de Corée et en Afrique du Sud respectivement par les gouvernements de la République de Corée et du Japon. Ces bourses couvrent les frais de voyage. Un petit nombre de bourses est également proposé pour les cours d'été organisés en Suisse. Pour de plus amples informations sur les cours d'été, veuillez consulter le site Web de l'Académie de l'OMPI à l'adresse suivante : https://www.wipo.int/academy/fr/courses/summer_school .
Certificat	Les participants ayant suivi avec succès un programme de cours d'été et qui remplissent les conditions requises se verront délivrer un certificat de participation.
Autres informations	Pour de plus amples informations sur les cours d'été, veuillez consulter notre site Web à l'adresse suivante : https://www.wipo.int/academy/fr/courses/summer_school .

Cours d'été et programmes de formation des cadres 2023*

Cours d'été	Langue	Lieu et date
1. Cours d'été sur la propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et le Brésil (2 sessions)	Portugais	à déterminer
2. Cours d'été sur la propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et le Chili	Espagnol	à déterminer
3. Cours d'été sur la propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et la Chine (2 sessions)	Anglais	à déterminer
4. Cours d'été sur la propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et la Colombie	Espagnol	à déterminer
5. Cours d'été sur la propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et l'Égypte	Anglais	à déterminer
6. Cours d'été sur la propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et la Finlande	Anglais	à déterminer
7. Cours d'été sur la propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et l'Inde	Anglais	à déterminer
8. Cours d'été sur la propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et le Kazakhstan	Russe	à déterminer
9. Cours d'été sur la propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et le Mexique	Espagnol	à déterminer
10. Cours d'été sur la propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et le Nigéria	Anglais	à déterminer
11. Cours d'été sur la propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et les Philippines	Anglais	à déterminer
12. Cours d'été sur la propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et la République de Corée	Anglais	à déterminer
13. Cours d'été sur la propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et l'Arabie saoudite	Anglais	à déterminer
14. Cours d'été de perfectionnement sur la propriété intellectuelle et le transfert de technologie organisé par l'OMPI et l'Afrique du Sud	Anglais	à déterminer
15. Cours d'été sur la propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et l'Espagne	Espagnol	à déterminer
16. Cours d'été sur la propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et le Soudan	Anglais	à déterminer
17. Cours d'été sur la propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et l'Université de Bournemouth	Anglais	à déterminer
18. Cours d'été sur la propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et l'Université de Genève (UNIGE, Suisse)	Anglais	à déterminer
19. Cours d'été sur la propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et les États-Unis d'Amérique	Anglais	à déterminer

* Pour être informé des mises à jour, des dates limites d'inscription et des frais, veuillez consulter le site Web de l'OMPI à l'adresse suivante : <https://www.wipo.int/academy/>.

Établissements de formation à la propriété intellectuelle (IPTI)

L'Académie de l'OMPI aide les États membres à créer et mettre en place des établissements de formation à la propriété intellectuelle autonomes. L'objectif est de permettre aux États membres de mettre en place leurs structures de formation à la propriété intellectuelle, sur la base des priorités et des objectifs nationaux et régionaux.

En 2022, 14 établissements de formation à la propriété intellectuelle ont été créés avec l'aide de l'Académie de l'OMPI en Azerbaïdjan et en Colombie (respectivement avec le Bureau du droit d'auteur et l'Office de la propriété industrielle et le Bureau du droit d'auteur), en Arabie saoudite, au Costa Rica, en Égypte, à El Salvador, en Géorgie, au Pérou, en République dominicaine (avec l'Office de la propriété industrielle), en République islamique d'Iran, à la Trinité-et-Tobago et en Tunisie. Jusqu'en 2021, les établissements de formation à la propriété intellectuelle ont organisé plus de 6000 activités de formation auxquelles ont pris part plus de 350 000 personnes. Douze projets sont en cours et devraient être achevés dans les années à venir.

Les établissements de formation à la propriété intellectuelle jouent un rôle important dans la formation dispensée aux participants issus de PME, aux femmes et aux jeunes, ainsi qu'aux participants venant des principaux secteurs et segments économiques nationaux et régionaux, tels que le secteur agricole, les créateurs de contenu numérique, les prestataires de services technologiques, les chefs d'entreprise dans le domaine du textile et de l'artisanat, ainsi que l'industrie alimentaire et gastronomique. Les cours de formation proposés par les établissements de formation à la propriété intellectuelle sont axés sur le renforcement des compétences pratiques en matière de propriété intellectuelle, notamment dans des domaines comme le redressement économique post-COVID-19, et couvrent un large éventail de sujets, tels que les marques, les brevets, le droit d'auteur et les droits connexes, les dessins et modèles industriels, la gestion et la commercialisation de la propriété intellectuelle.

Nous vous invitons à consulter le calendrier des événements des établissements de formation à la propriété intellectuelle, qui contient des informations actualisées sur les formations proposées par les établissements : <https://www.wipo.int/academy/fr/events/index.html>.

Vous pouvez également naviguer sur notre carte pour trouver un établissement de formation à la propriété intellectuelle et en savoir plus sur notre réseau virtuel de partenaires, accéder aux coordonnées et aux liens vers leurs sites Web : https://www.wipo.int/academy/fr/training_institutions.html.



Organisation Mondiale
de la Propriété Intellectuelle
34, chemin des Colombettes
Case postale 18
CH-1211 Genève 20
Suisse

Tél.: +41 22 338 91 11
Tlcp.: +41 22 733 54 28

Les coordonnées des bureaux extérieurs
de l'OMPI sont disponibles à l'adresse
www.wipo.int/about-wipo/fr/offices

© OMPI, 2023



Attribution 4.0 International (CC BY 4.0)

La licence Creative Commons (CC) ne
s'applique pas aux images et au contenu de
la présente publication qui n'appartient pas
à l'OMPI.

Couverture : Getty Images

Publication de l'OMPI n° 467F/23
DOI: 10.34667/tind.47367